

Recherche-Action 2018-2019

Faire passer le courant

LA LIGNE ÉLECTRIQUE COMME FIL ROUGE DU TERRITOIRE

Renforcement du réseau de transport d'électricité
entre Vandières et Lagny (54)

Chargée de mission : Clémence Galliot
Paysagiste D.P.L.G.
Paysagiste référente : Claire Alliod
Paysagiste D.P.L.G.



PARTENAIRE

RTE

CHARGÉE DE MISSION

Clémence Galliot

PAYSAGISTE ENCADRANTE

Claire Alliod

CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

Bertrand Folléa, responsable de la Chaire

tél : 06 12 19 05 08

b.follea@ecole-paysage.fr / bfollea@gmail.com

Auréline Doreau, chef de projet

tél : 01 39 24 62 05 - 06 13 55 71 35

a.doreau@ecole-paysage.fr

<http://www.ecole-paysage.fr>

Introduction

Si la transition énergétique désigne l'intervalle de temps durant lequel on observe une évolution des modes de production et de consommation de l'énergie en faveur de l'environnement, le transport de cette dernière fait partie intégrante de la démarche. Il est légitime et indispensable de s'interroger et d'agir sur la manière d'adapter les infrastructures existantes en tenant compte des besoins énergétiques, présents et futurs, de la population tout en favorisant la démocratisation des nouvelles énergies.

Ainsi, le présent dossier s'attache à retranscrire une réponse paysagère à la commande formulée par RTE Est concernant le renouvellement intégrale de la ligne électrique aérienne reliant le poste de Vandières au pylône d'étoilement de Lagny, en Meurthe-et-Moselle.

La Chaire Paysage et Énergie de l'ENSP de Versailles a été sollicitée pour s'associer à la réflexion menée **à propos de la ligne existante afin d'éclairer le regard, souvent négatif, du public sur l'objet que compose la ligne électrique.**

Sommaire

INTRODUCTION

Partie 1 : Ligne directrice 7

La commande	8
Qui ?	8
Où ?	9
Pourquoi et comment ?	10
En combien de temps ?	12
Une aire d'étude dans un Parc Naturel Régional	
Là où peut passer la ligne	14
Le PNR	16
Les enjeux environnementaux du territoire	18
	10

Partie 2 : La paysage de la ligne : percevoir, décortiquer 20

Le terrain	22
Sous toutes les coutures	22
Valse à deux temps	24
Les paysages de la ligne	26
Evaluation des vues et des proximités	47
Les temps forts	48
Enchaînement des composants	50
Une traversée Nord-Sud du paysage	50
Les entités paysagères	52
La géologie, le relief et l'hydrographie	58
Motifs paysagers	60
Les lignes et les noeuds	80
Se souvenir, comprendre, imaginer	82
L'objet de la ligne	82
D'une ligne à l'autre	84
La mémoire du paysage	86
Du fascinant au fantastique	90

SYNTHÈSE DES ENJEUX	92
---------------------	----

Partie 3 : Le projet 94

Concepts	98
Changement de rythme	100
Unisson de voix	101
Contre-chant	102
Tempo binaire	103
Tonalité de la mélodie	104
Prendre une nouvelle direction	104
De 63 000 à 225 000 Volts	106
Changement de rythme	108
Le poste électrique de Vandières	111
Le village de Villers-sous-Prény	112
Le lotissement de Limey	114
La ferme de Romé	116
Unisson de voix	120
Faire converger les pratiques	122
Prendre partie du relief	124
Contre-chant	128
La traversée du paysage : Point(s) d'appel	130
Le village de Villers-sous-Prény	132
Tempo binaire	134

ANNEXES 139



01.

Ligne directrice

LA COMMANDE / MÉTHODOLOGIE

QUI ?

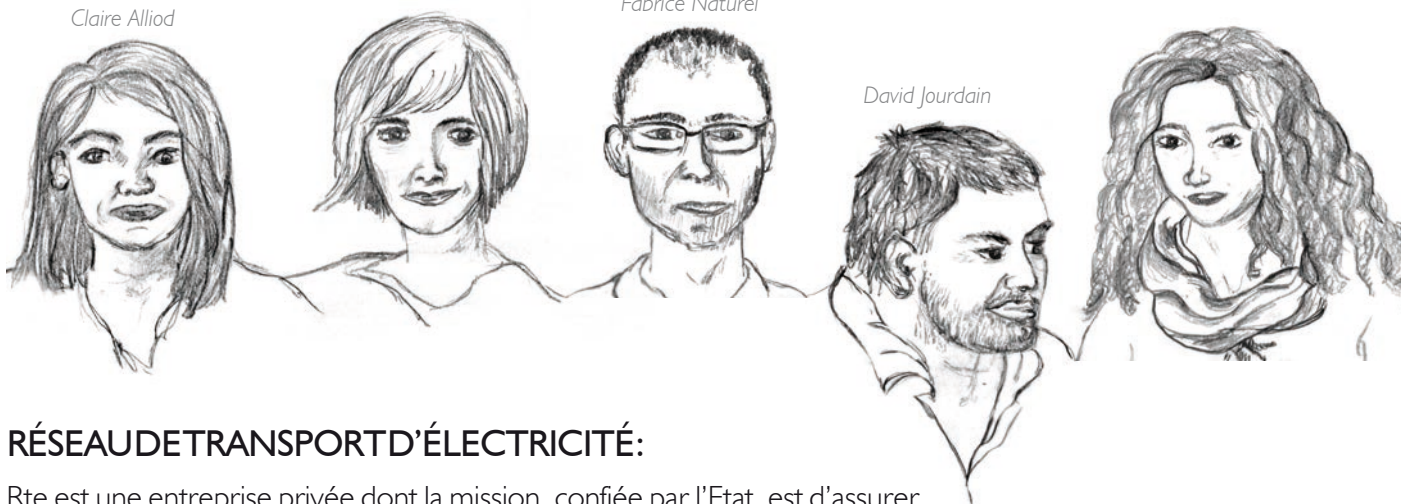
Claire Alliod

Marjorie Bastard

Fabrice Naturel

Clémence Galliot

David Jourdain



RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ:

Rte est une entreprise privée dont la mission, confiée par l'Etat, est d'assurer le service d'alimentation en électricité en France continentale. Ceci est possible grâce à la création et la gestion par RTE d'environ 100 000 Km de lignes électriques pour le transport de courant allant de 63 000 à 400 000 Volts, desservis par près de 2500 postes. Le travail de RTE permet de faire la jonction entre la production d'énergie, la distribution, mission principalement menée par Enedis mais également par d'autres distributeurs (URM, SER), et les clients industriels. RTE veille au maintien essentiel de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité en s'appuyant sur trois leviers : l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau.



CHAIRE PAYSAGE ET ÉNERGIE

«Changer de direction, opérer le virage de la transition énergétique et écologique, c'est réinventer un nouveau paysage : un nouveau rapport des hommes à leur milieu, établi dans une relation plus sobre, moins prédatrice, plus solidaire. Quel paysage de la transition souhaitons-nous ? Voilà bien une question de projet, à laquelle les paysagistes, formés pour concevoir, dessiner et mettre en œuvre les transformations, doivent désormais prendre part. Dessiner de nouveaux paysages par les énergies renouvelables, reconverter d'anciens sites de productions fossiles, marier la trame de transport énergétique à la trame paysagère et écologique, organiser qualitativement l'espace de la ressource, de la production, du transport, de la distribution et du recyclage, expérimenter la double transversalité du paysage et de l'énergie pour imaginer les territoires de la croissance verte,... sont autant de perspectives que la Chaire a pour ambition de tracer. Créée le 7 avril 2015 par Ségolène Royal et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), elle développe au sein de l'ENSP Versailles-Marseille la formation, la recherche et la création liées au paysage de la transition énergétique. Elle bénéficie du soutien actif de ses partenaires, notamment Rte partenaire fondateur.»

<http://www.ecole-paysage.fr>



OÙ?



La ligne électrique en 63 000 Volts allant du poste de Vandières au pylône d'étoilement de Lagney est composée d'une seule file de pylônes traversant 14 communes dont 13 situées sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine sur 26 km de long. Le secteur d'étude est concentré dans le département de Meurthe-et-Moselle.

LA CONCERTATION AU SERVICE DU PROJET DE RACCORDEMENT EN 225 000 VOLTS

A échelle 2025, RTE souhaite rendre effectif la reconstruction de la ligne entre Void et Vandières en 225 000 volts afin de renouveler un tronçon vieillissant (85 ans en 2025) et prévoir l'augmentation des besoins en énergie à l'avenir.

Le tronçon Void-Lagney a déjà été rénové en 2002 afin d'avoir la capacité structurelle d'accueillir une ligne en 225 000 volts mais n'est pour l'instant exploitée qu'en 63 000 volts en attendant le renouvellement du secteur de Lagney à Vandières qui permettra un raccordement global en 225 000 Volts.

Le territoire du projet porte donc sur le secteur entre Lagney et Vandières composé d'une seule file de pylônes traversant 14 communes dont 13 situées sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine.

La recherche de nouveaux fuseaux d'accueil pour la reconstruction de la nouvelle ligne à 225 000 Volts est assurée par l'atelier de paysage et d'urbanisme TWP qui est chargé de créer une cartographie des sensibilités paysagères.

Cette étude entre dans le cadre de la mise en application de la circulaire fontaine. Ce protocole du 9 Septembre 2002 définit les principes de la concertation qu'RTE s'engage à mettre en place avec les acteurs d'un territoire dans le cadre des projets de création/réhabilitation d'ouvrages électriques. Cette circulaire prévoit de favoriser l'inclusion des partenaires territoriaux dans le processus de création du projet. Pour ce faire, RTE s'engage à mettre en place une communication de qualité autour du projet ainsi qu'une participation des élus autour de la définition des caractéristiques de celui-ci, de son insertion environnementale et des mesures d'accompagnement.

LA DÉMARCHE PAYSAGISTE AU SERVICE DU PROJET D'INFRASTRUCTURE ET DE TERRITOIRE

L'actuelle ligne en 63 000 Volts de 26 Km continuera de fonctionner pendant la construction du nouvel ouvrage avant d'être démantelée suite à la mise en service de la ligne à 225 000 Volts.

L'objectif de la recherche-action consiste en la valorisation du fuseau de l'ouvrage existant en tant que possibilité pour sa reconstruction. Cette mission consiste également à **valoriser le territoire** qui les accueille par un regard éclairé et créatif **proposant des variantes autour du tracé existant**. Cette démarche entre dans une volonté d'**éveiller le regard des habitants sur cette ligne** qui compose leur paysage quotidien. Cette étude a donc pour objectif de mettre en contexte la ligne dans son paysage tout en regardant au-delà afin de tirer des liens entre les composantes du paysage.

Pour cela, la démarche multidisciplinaire du paysagiste est souhaitée (appui sur l'histoire, l'ambiance du lieu, l'écologie etc.).

La volonté est d'amener le public et les acteurs locaux à percevoir la ligne comme objet de patrimoine et de raconter une histoire autour de celle-ci.

Une analyse critique de l'existant est donc requise suivie de la mise en place d'ateliers participatifs du public permettant une concertation en amont du projet. De cette manière, le projet est alimenté par l'opinion publique en permettant une prise de parole plus libre et impliquée.

LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE



La collecte de données effectuée, vient le temps de l'interprétation, de la synthèse et de la projection.

Le dessin sera mis au service de cartes, de croquis, de schémas, de coupes etc. qui seront les supports partageables d'une analyse critique du site et de son devenir.



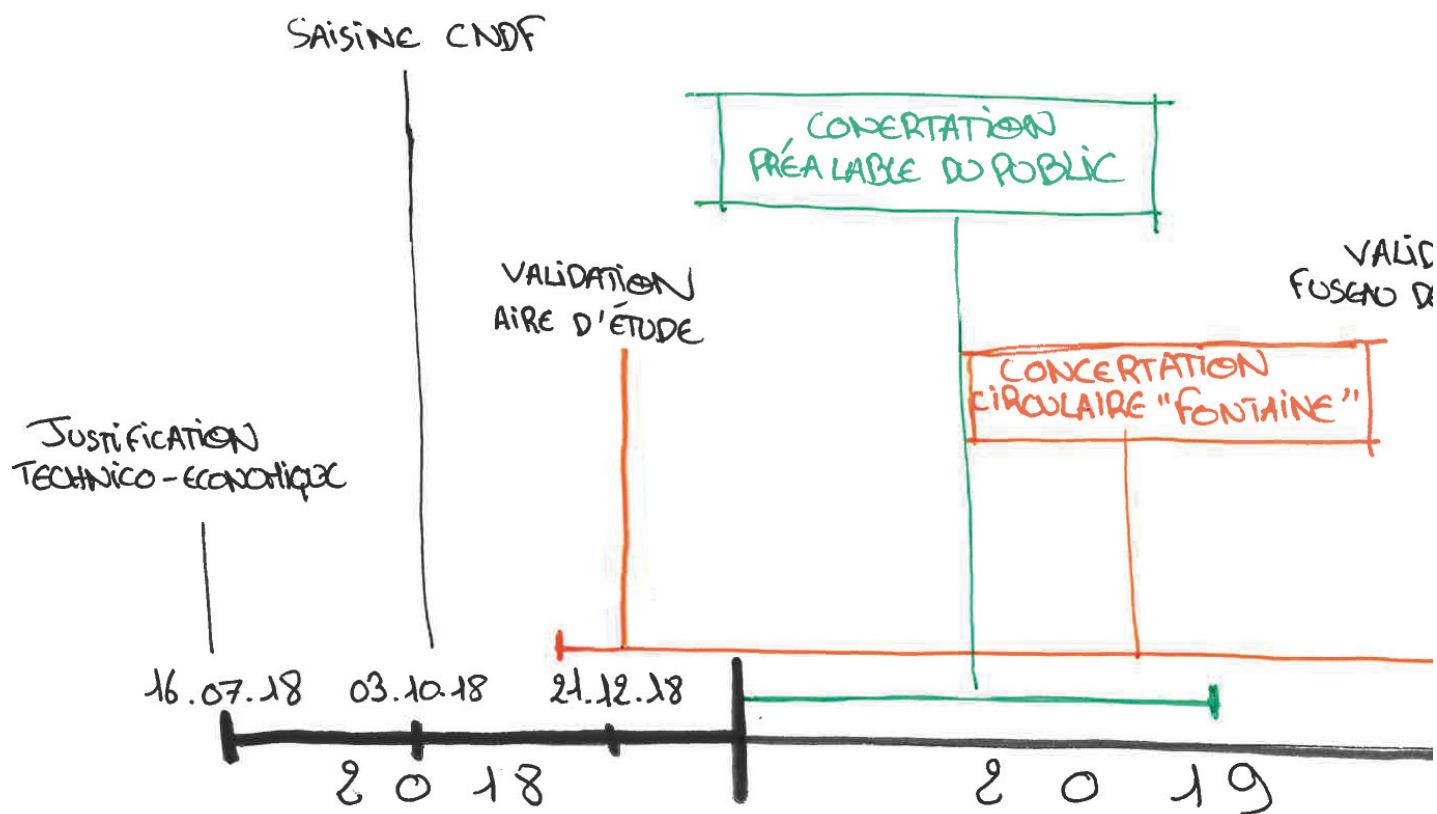
L'arpentage (pédestre, cycliste, automobiliste...) constitue la première phase d'approche sensorielle de la découverte et la compréhension d'un site. Elle permet d'appréhender avant tout par le corps la réalité d'un territoire vécu à échelle humaine.

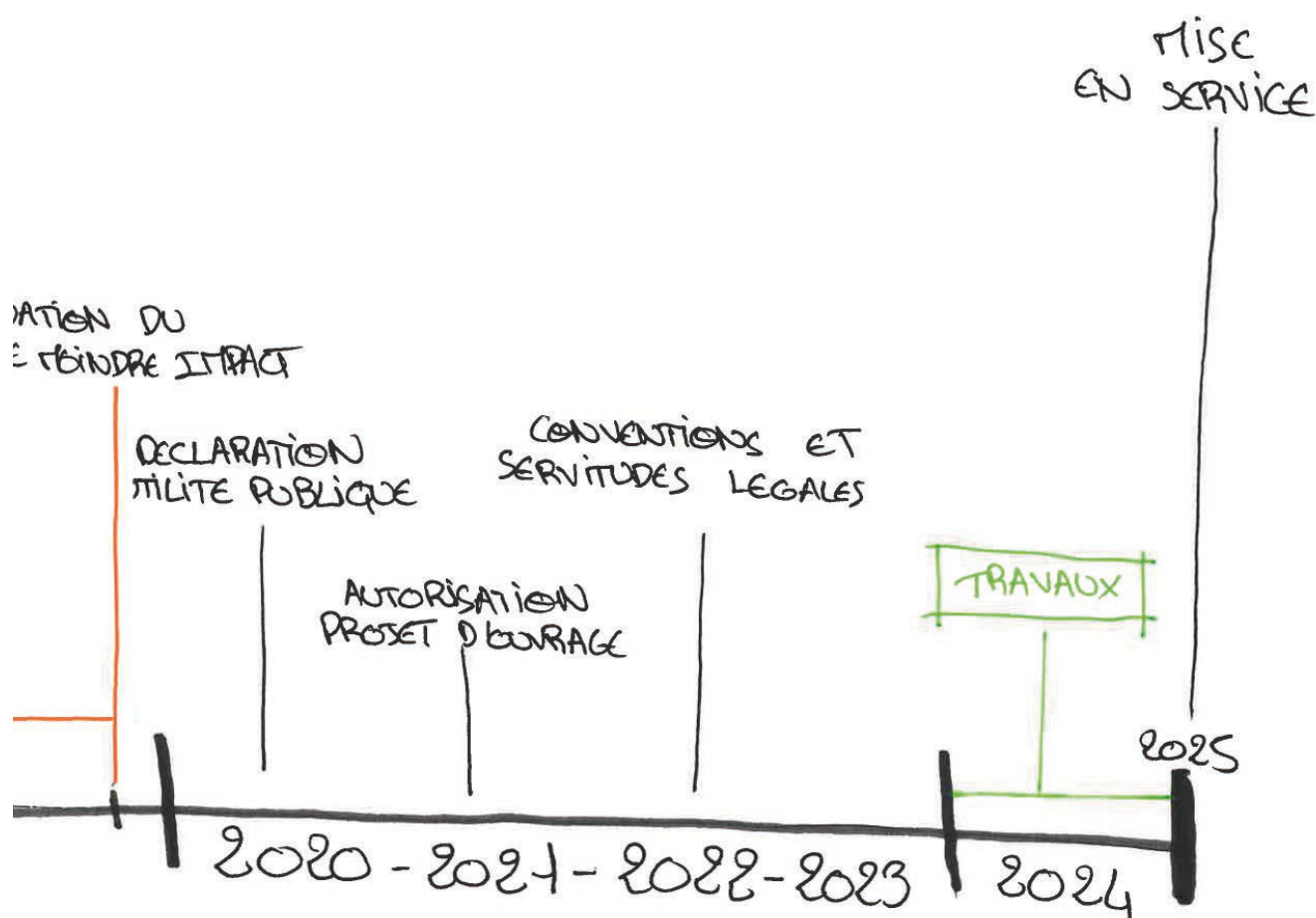
La démarche de concertation est mise en place dans un objectif de réflexion participative du public préalable au projet sur trois thématiques principales : l'environnement, le cadre de vie et l'agriculture.

Elle se déroulera au cours du premier semestre 2019.

La présente recherche-action a pour but d'apporter de la matière à réflexion autour de l'ouvrage existant afin d'alimenter la démarche participative et d'ouvrir le regard sur le paysage de l'énergie au-delà de l'objet technique qu'est la ligne haute tension

EN COMBIEN DE TEMPS?





Le calendrier du projet s'échelonne sur environ sept années depuis la justification technico-économique de la nécessité de renouveler la ligne 63000 Volts en 225000 Volts, voté le 16 Juillet 2018, jusqu'à la phase de mise en service prévue pour 2025.

La présente recherche-action s'inscrit au coeur de la mise en place du processus de concertation, en amont des tables rondes avec les habitants et de la définition du fuseau de moindre impact. Elle s'échelonne sur quatre mois de Novembre 2018 à Mars 2019.

UNE AIRE D'ÉTUDE DANS UN PARC NATUREL RÉGIONAL

LÀ OÙ PEUT PASSER LA LIGNE

L'aire d'étude correspond au secteur au sein duquel le tracé de la nouvelle ligne pourra être envisagé. Son « axe principal » doit rester la tracé de la ligne actuelle. L'atelier de paysage TWP est chargé de la définition de ses frontières en tenant compte des contraintes humaines, paysagères, écologiques...

La ligne électrique Vandières-Void participe à l'alimentation de l'énergie sur l'axe Nord-Sud du territoire compris entre Toul, Ligny en Barrois et Saint-Mihiel. Elle revêt un caractère indispensable pour assurer l'alimentation du secteur de Void en cas de dysfonctionnement d'un ouvrage 225 000 Volts. L'électricité qui est distribuée est produite dans le sillon mosellan au Nord du poste de Vandières. Ce dernier reçoit l'énergie des centrales, la transforme et la redistribue vers les sites de Trois-domaines, Bezaumont, Void et la LGV.

La réhabilitation de la ligne HT en 225 000 Volts entre dans une prise en compte de plusieurs données

L'aire d'étude forme ainsi un ovale étiré le long de l'axe de la ligne avec un resserrement au niveau des deux extrémités. Elle a été définie selon plusieurs critères écologiques, techniques et économiques.

Ainsi, la LGV correspond à la frontière Nord de la zone d'étude tandis qu'au Sud-Est, la centrale photovoltaïque de Toul-Rosière et la vallée de la Moselle ont été mises à distance.

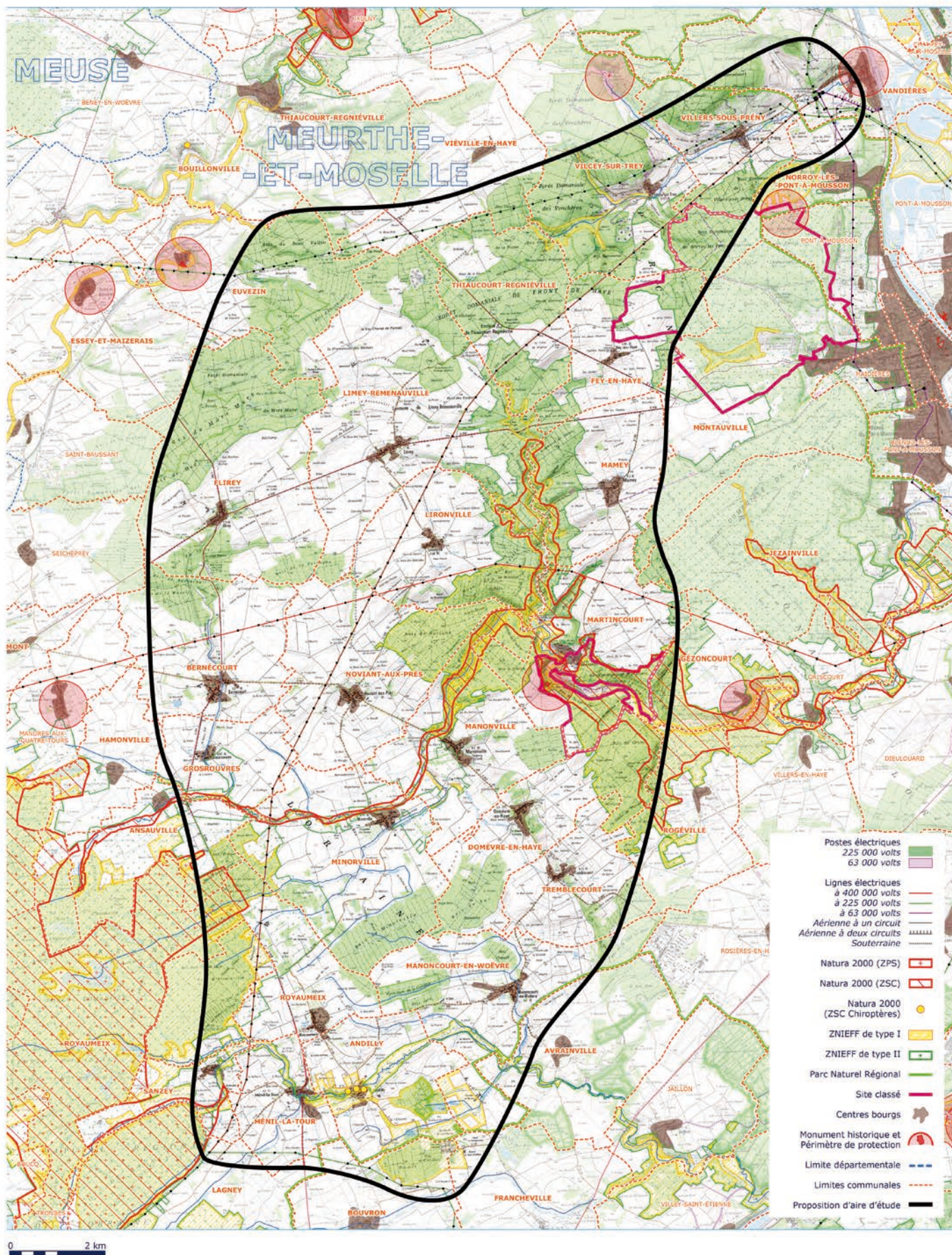
De même, la vallée de la Moselle et la vallée du Rupt de Mad ont été évitées afin de préserver les coteaux habités et les ressources écologiques de ces zones. Également, il a été pris en compte les sensibilités mémorielles et écologiques des forêts de Puvénelle, du Bois le prêtre et du Bois de la Reine.

prospectives. Tout d'abord, l'espérance de vie d'une ligne approchant le siècle, il est indispensable d'évaluer les besoins énergétiques futurs du territoire à cette échelle de temps. Également, la transition agricole et le développement des nouvelles énergies amène à prévoir une augmentation de la demande au cours des décennies à venir. Par exemple, on observe un fort développement de l'énergie éolienne dans la région ainsi que de nouvelles pratiques liées au recyclage des déchets agricoles, invitant par là-même à un développement concomitant du réseau de transport d'électricité.

Le poste de Vandières constitue donc le point de départ de la ligne tout comme le pylône d'étoilement de Lagny en est le point d'arrivée dans le cadre de cette étude. Ce sont des invariants que le nouveau tracé devra relier.

L'aire d'étude a été validée début février 2019 et va permettre de définir les différents fuseaux potentiels d'accueil de la nouvelle ligne. Un fuseau de moindre impact sera ensuite choisi et contiendra le nouveau tracé.

L'étude qui suit vient en amont de la définition de ces fuseaux. Elle s'attache à comprendre le paysage de la ligne existante par la réalisation d'un diagnostic multiscale et pluridisciplinaire du territoire. La recherche-action a également pour objectif de proposer un projet d'implantation de la nouvelle ligne en tenant compte de l'intelligence de l'ancienne ainsi que de proposer un cahier des charges techniques autour du renouvellement de la ligne avec des préconisations paysagères issues du diagnostic. Enfin, il s'agit d'apporter un regard neuf sur la démarche de réhabilitation en tenant compte du paysage dans sa globalité.



0 2 km

LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNR) a été créé afin de définir une zone à protéger de la pression démographique en maintenant une nature et un cadre de vie préservés. Il a institué grâce à un décret daté du 17 mai 1974. La dimension très protectrice des orientations du Parc avaient pour objectifs de développer l'attraction touristique tout en favorisant une unité régionale par la valorisation des richesses naturelles et anthropiques (savoirs-faire agricoles, artisanaux...).

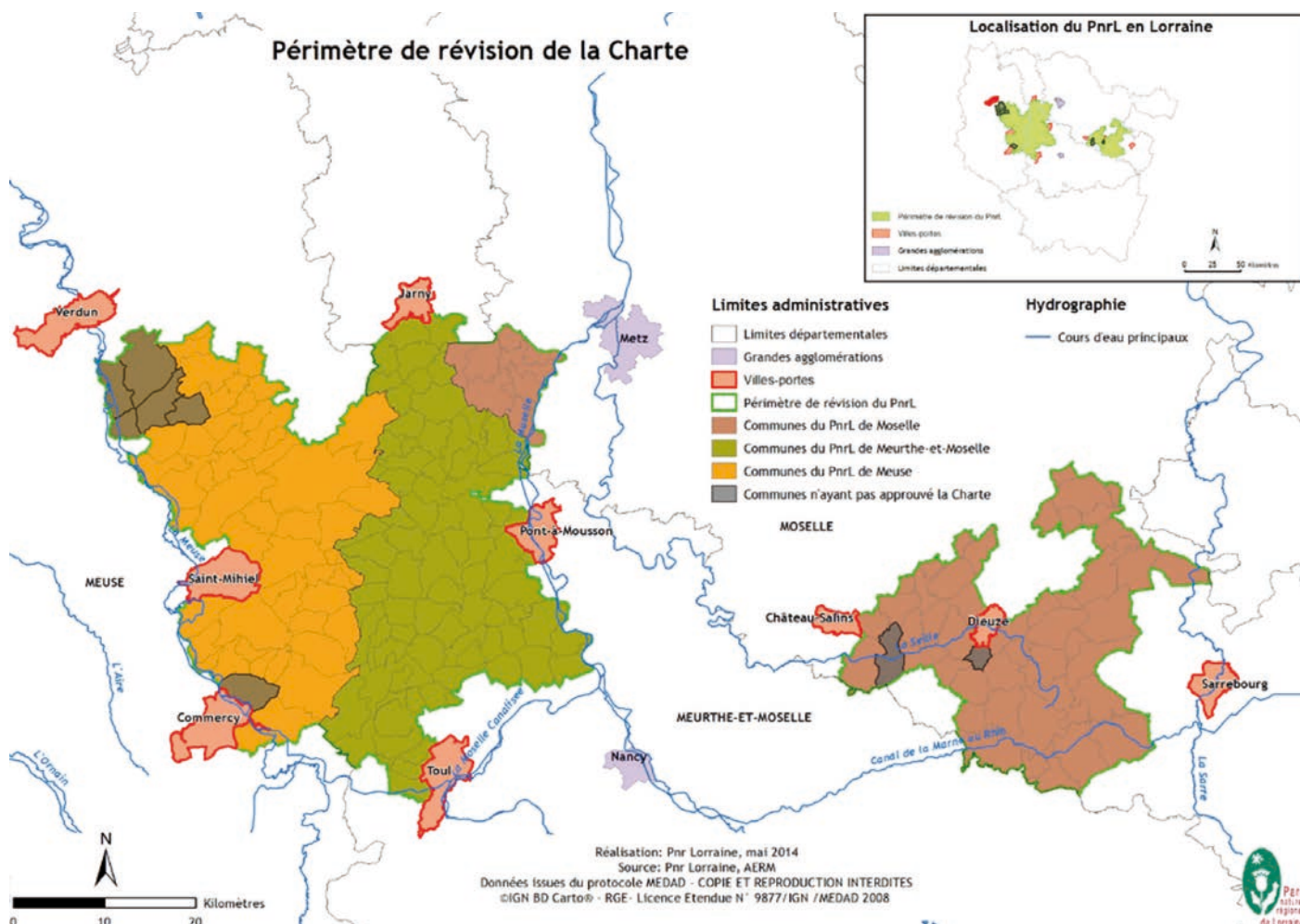
Vandières constitue une des portes d'entrée du territoire du PNR.

Hormis le secteur de la ville de Vandières, la ligne Haute Tension est implantée dans sa totalité sur le territoire du PNR de Meurthe-et-Moselle.

Le Parc revendique sa caractéristique de «territoire

vivant, de projet et d'expérimentation, où cohabitent en parfaite harmonie l'homme et la nature.» Cette affirmation inclue donc la prise en compte des évolutions démographiques, techniques sans que le statut de Parc «naturel» ne soit une condition de mise sous cloche du territoire.

Le projet de réhabilitation de la ligne sous-entend donc une participation des services du Parc en tant que garants de la préservation de la qualité écologique, culturelle et paysagère du territoire. Cette participation prend la forme d'une information éclairée des caractéristiques environnementales du secteur concerné ainsi que de conseils à propos des choix et des postures adoptées par RTE.



© CLICHÉO

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE

L'ENVIRONNEMENT

Le secteur de l'aire d'étude s'inscrivant dans le PNR de Lorraine, l'attention portée à la dimension environnementale est essentielle à la bonne réalisation du projet de transformation de la ligne. Ainsi, RTE s'engage sur différents aspects soient :

l'implantation de haies paysagères, de ruches et de couvert mellifère, favoriser la connaissance de la biodiversité du territoire, la végétalisation des pieds de pylones, la mise en place de gestion alternatives des postes électriques, la gestion alternative des tranchées forestières, la restauration des zones humides dans les emprises, la mise en place de couverts de chasse naturels, la restauration de milieu ouverts remarquables, et la préservation de la chirofaune.

L'AGRICULTURE

L'agriculture constitue l'économie dominante du territoire et occupe la majeure partie de l'espace notamment dans les zones de plaines et de plateaux. Au sud du secteur, on trouve une dynamique de développement durable avec la présence de fermes maraîchères biologiques, de la mise en place d'une vente directe des produits au-travers de circuits locaux

...

La ligne, bien que traversant des zones forestières, est principalement implantée au niveau de grande plaines céréalières à exploitation intensive.

LA CADRE DE VIE

RTE s'engage à mettre en place un projet d'implantation de la nouvelle ligne électrique dans le respect et la valorisation du cadre de vie tant au cours de la réalisation de la structure que par la suite dans son fonctionnement. C'est dans ce contexte que RTE a engagé un partenariat avec la Chaire Paysage et Energie. Ainsi, l'étude ici présentée, s'appuie sur la valorisation du fuseau existant, en tenant compte de ses richesses paysagères, afin de mettre le projet de reconstruction de la ligne au service du cadre de vie des habitants du territoire.

Une trentaine de cartes action ont été créées afin de communiquer autour des initiatives de RTE concernant l'engagement pris de faire porter au projet de renouvellement de la ligne un élan de développement et de valorisation territoriale.

ENVIRONNEMENT

Connaissance de la biodiversité du territoire



Description

Développement et partage de la connaissance de la biodiversité du territoire au travers d'inventaires

Bénéfices

- Connaissance faune, flore et habitats locaux (atlas, ...)
- Préservation de la diversité
- Valorisation du patrimoine naturel

Rte

AGRICULTURE

Maintien et développement du pastoralisme



Description

Valorisation pastorale des tranchées forestières

Bénéfices

- Augmentation et valorisation des espaces disponibles pour l'élevage

Rte

CADRE DE VIE

Mise en place d'aménagements paysagers



Description

Aménagement paysager (haies, plantations, etc.)

Bénéfices

- Réduction de l'empreinte visuelle de l'ouvrage
- Aménagements favorables à la biodiversité

Rte

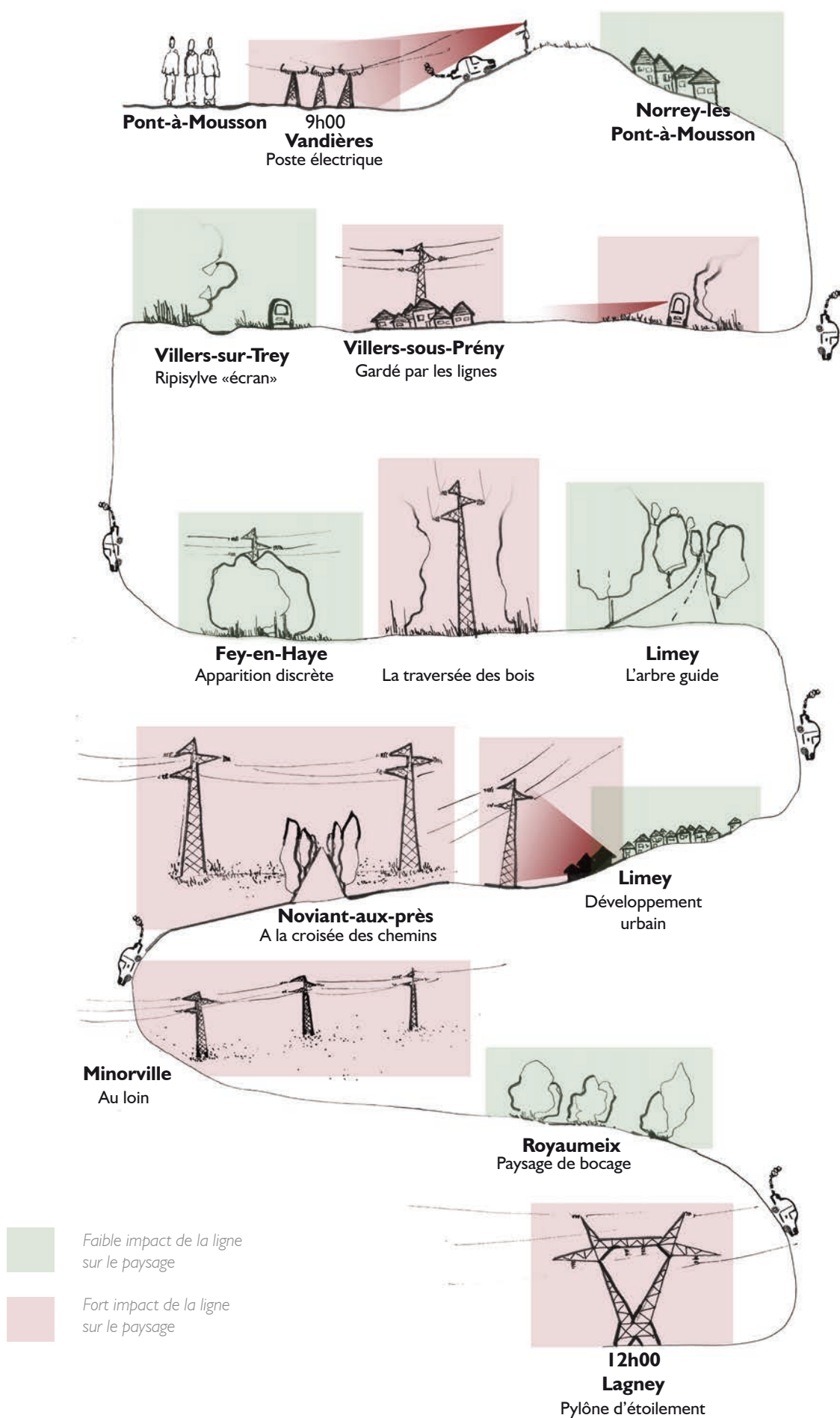


02.

Le paysage de la ligne : percevoir, décortiquer

LE TERRAIN

SOUS TOUTES LES COUTURES



SOUS TOUS LES ANGLES

La première phase de compréhension de l'inscription de la ligne dans son territoire est passée par l'arpentage du terrain, principalement en voiture mais également à pied. Cette phase essentielle a été l'occasion de porter un premier regard, neutre de toute donnée scientifique, sur l'impact de la ligne dans le paysage, tel que perçue à échelle humaine. Ainsi, la déambulation effectuée

au-travers de différents trajets a permis de varier les angles de perception en fonction du relief et de l'occupation du sol (cônes de vues alors plus ou moins ouverts).

Il a été retiré de cette approche **deux axes de lecture**.

Tout d'abord, l'inconstance de la présence visuelle de la ligne dans le paysage se traduit par deux degrés d'impact : faible ou fort.

Ensuite, une fois cette constatation formulée, une **déclinaison des typologies de perception**, au nombre de huit, permet de qualifier les dix-neuf séquences selon l'homogénéité de leur rapport de la ligne avec leur résonnance paysagère propre.

0 3 Km



VALE À DEUX TEMPS

Tantôt à pied, tantôt en voiture, l'appréhension de la cohabitation de l'infrastructure avec son paysage a permis de relever et de détailler des cônes de vues induits par la manière dont on est amené à circuler sur le territoire. La perception de la ligne se décline tant par la durée de sa visibilité que par sa prégnance.

EN PASSANT AU PLUS PRÈS

On découvre d'en bas, puis on regarde de haut, on s'approche sans toucher, on effleure du regard, puis on prend nos distance.

On continue, on longe, on se frotte, on repère, on suit, on perd, on distingue.

La route nous éloigne parfois mais on insiste, cherchant à revenir au plus près chaque fois, jusqu'à en prendre les sentiers battus.

EN PRENANT UN PEU DE REcul

Puis on revient, on vérifie, on choisit, on comprend.

On va voir ailleurs, on va regarder d'ailleurs; de plus haut, de plus bas, de plus près, de plus loin.

On cherche à être sûr.

Alors on s'étonne, on infirme, on confirme, on regarde autrement, mais on garde au fond, la première émotion. Elle souffle les réponses et suggère où aller voir.





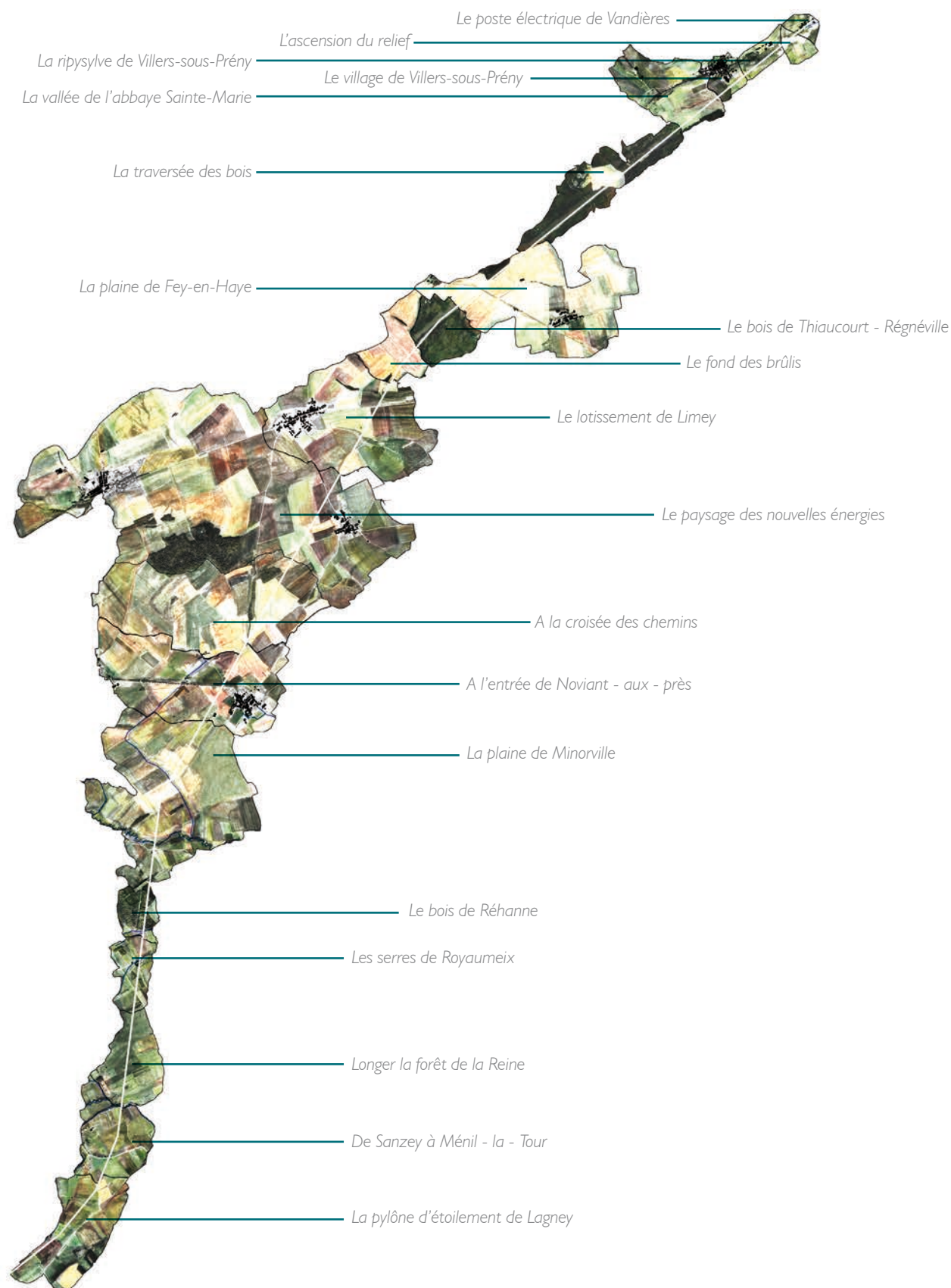
LES PAYSAGES DE LA LIGNE

Écrin rural très ouvert, le paysage de la ligne Vandières-Lagney peut être décomposé en 19 sous-entités paysagères, elles-même inscrites dans les unités de paysage de la vallée de la Moselle, du plateau de Haye et de la plaine de la Wœvre. Cette déclinaison en séquences est issue de l'approche sensible présentée précédemment. Elle a pour objectif d'identifier des secteurs aux caractéristiques homogènes afin d'analyser finement les enjeux traversés par la ligne en fonction de l'occupation du sol et des usages qui en découlent.

Ce diagnostic de site a constitué l'analyse sensible du paysage de la ligne dont la capture des ambiances, l'agencement des composants, la perception de l'infrastructures en fonction de son contexte etc. s'est faite par le corps à échelle humaine. Elle a ensuite été vérifiée par une étude plus macroscopique du territoire.

Suivre la ligne....d'horizon



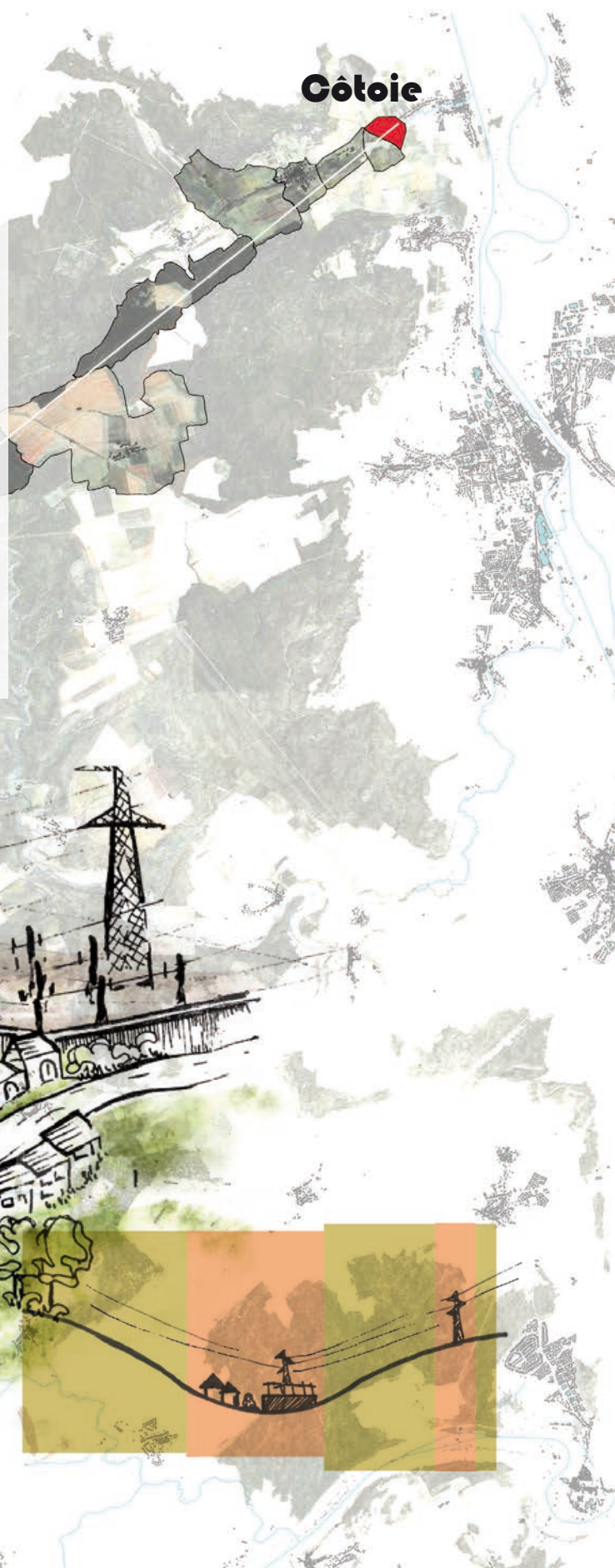


0 3 Km

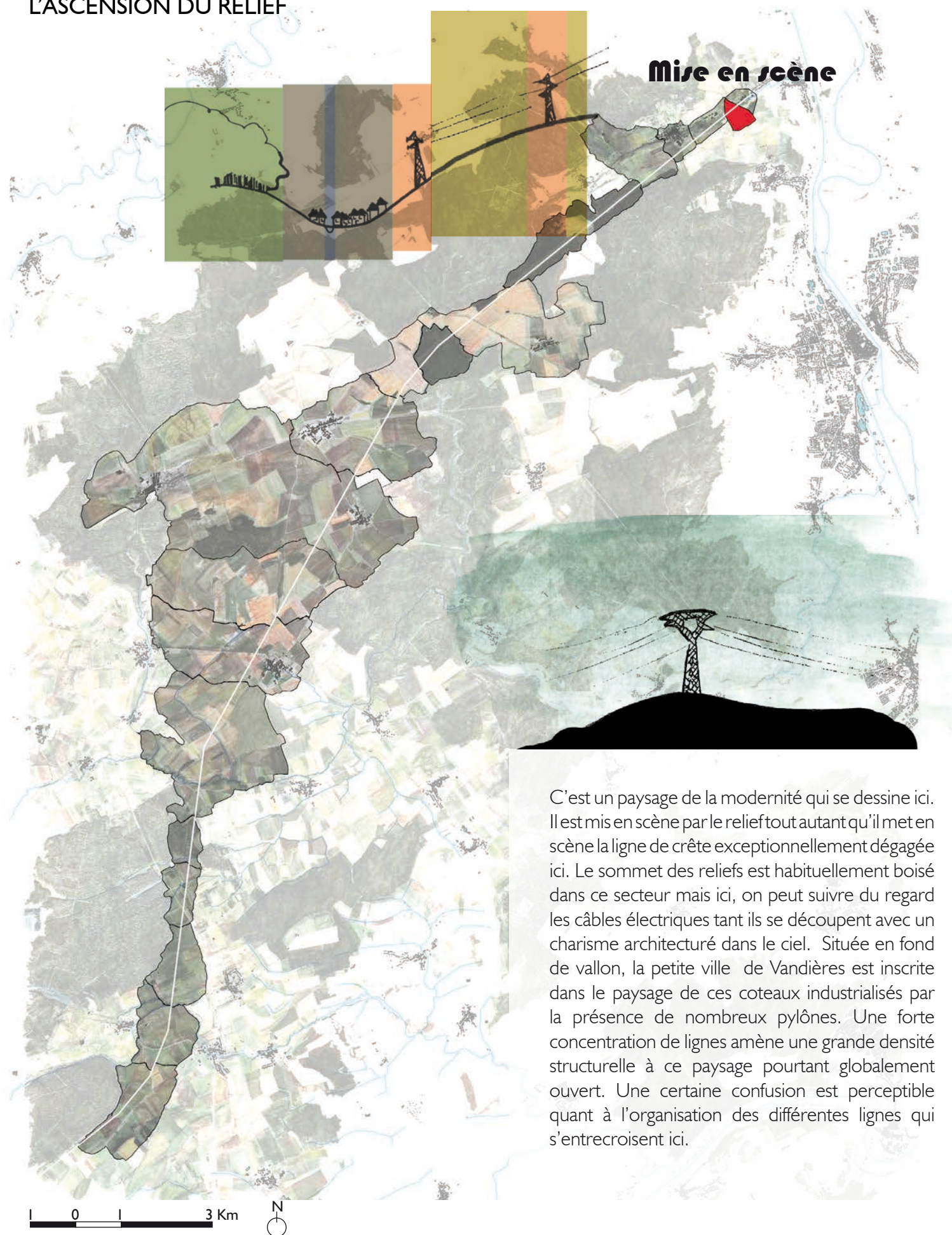


LE POSTE ÉLECTRIQUE DE VANDIÈRES

La poste de Vandières, nœud énergétique régional important, est à la croisée de plusieurs lignes. Il permet à la fois l'alimentation de l'ensemble du bassin mussipontain et d'infrastructures ferroviaires telles que la LGV Est Européenne et Ligne régionale Luxembourg-Thionville-Metz-Nancy. La ville de Vandières s'habille ainsi du paysage de l'électricité. A la limite du territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine, cette commune de la vallée de la Moselle s'étire vers l'Ouest le long du ruisseau de Trey jusqu'au poste électrique qui marque sa frontière. Couramment appelée la «centrale» par les habitants, le poste électrique marque identitairement le village et ses alentours. Infrastructure à l'architecture conséquente, anthropise fortement le paysage de prairies humides.



L'ASCENSION DU RELIEF



Mise en scène

C'est un paysage de la modernité qui se dessine ici. Il est mis en scène par le relief tout autant qu'il met en scène la ligne de crête exceptionnellement dégagée ici. Le sommet des reliefs est habituellement boisé dans ce secteur mais ici, on peut suivre du regard les câbles électriques tant ils se découpent avec un charisme architectural dans le ciel. Située en fond de vallon, la petite ville de Vandières est inscrite dans le paysage de ces coteaux industrialisés par la présence de nombreux pylônes. Une forte concentration de lignes amène une grande densité structurelle à ce paysage pourtant globalement ouvert. Une certaine confusion est perceptible quant à l'organisation des différentes lignes qui s'entrecroisent ici.

LA RIPISYLVE DE VILLERS-SOUS-PRÉNY

La ligne actuelle longe le ruisseau entre Vandières et Villers-sous-Prény. Cette situation en fond de vallon la rend peu visible tout particulièrement grâce à la ripisylve qu'elle accompagne et avec laquelle elle se fond.

A cet endroit, la ligne entre finalement dans une cohérence visuelle avec les lignes du paysage, allant même jusqu'à les renforcer. Les pylônes électriques ne dépassent que rarement de la cime des arbres.



UNE LIGNE AU VILLAGE DE VILLERS-SOUS-PRÉNY

Au niveau du village de Villers-sous-prény, la présence de la ligne est beaucoup plus manifeste. Implantés à quelques dizaines de mètres des habitations de ce village groupé, les pylônes sont d'autant plus apparents qu'ils ne sont plus accompagnés de végétation. Ils émergent du champ de manière disproportionnée, éléments verticaux sur une étendue plane. Cette impression est encore exacerbée par le relief plaçant le village en contre-bas par rapport à la ligne. Les trois supports, dont un touchant presque les maisons, composent ainsi la toile de fond du paysage du village.



LA VALLÉE DE L'ABBAYE SAINTE-MARIE

La vallée de l'abbaye Ste-Marie est un couloir visuel fort sur la vallée du ruisseau de Trey. Pour autant, à cet endroit, la ligne s'insère de biais dans le boisement au niveau du champs Manonville. La ligne est donc en limite de boisement à cet endroit, longe la lisère puis vient s'enfoncer dans le bois le Presle.

A l'échelle du paysage, la ligne reste assez discrète même si elle ne disparaît pas tout à fait. La vallée de l'abbaye sainte-marie est une vallée humide inscrite entre deux boisement et dont la promenade le long du cours d'eau débouche à une ancienne abbaye cistercienne, aujourd'hui abandonnée bien que privée.



LA TRAVERSÉE DES BOIS

Au Sud du village de Vilcey-sur-Trey, la ligne traverse successivement le bois de Presle, le gros bois et le bois de Vilcey-sur-Trey. Un jeu de caché-découvert est permis par son émergence au niveau des parcelles cultivées du Douaire et du Blanc-friche. Les bois communaux sont physiquement marqués par le passage de la ligne et les deux tranchées forestières induisent naturellement une convergence de regard mais amènent aussi les locaux à en tirer partie en s'en servant officieusement comme sentier de marche, comme terrain de chasse, etc. La linéarité exclusive des tranchées coupe le relief ce qui génère des passages en surplomb de ruisseau, en crête, en coteau etc.

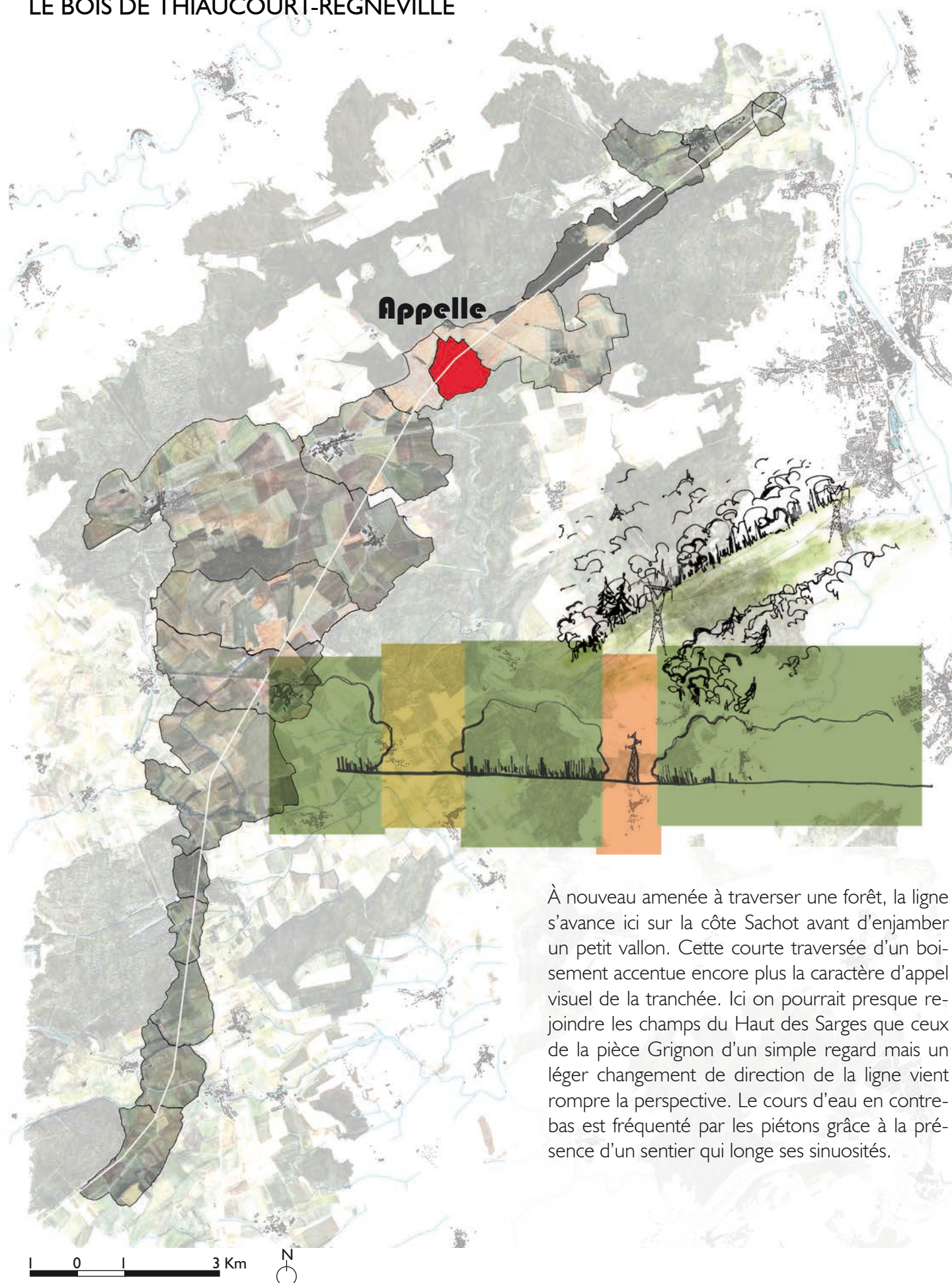


LA PLAINE DE FEY-EN-HAYE



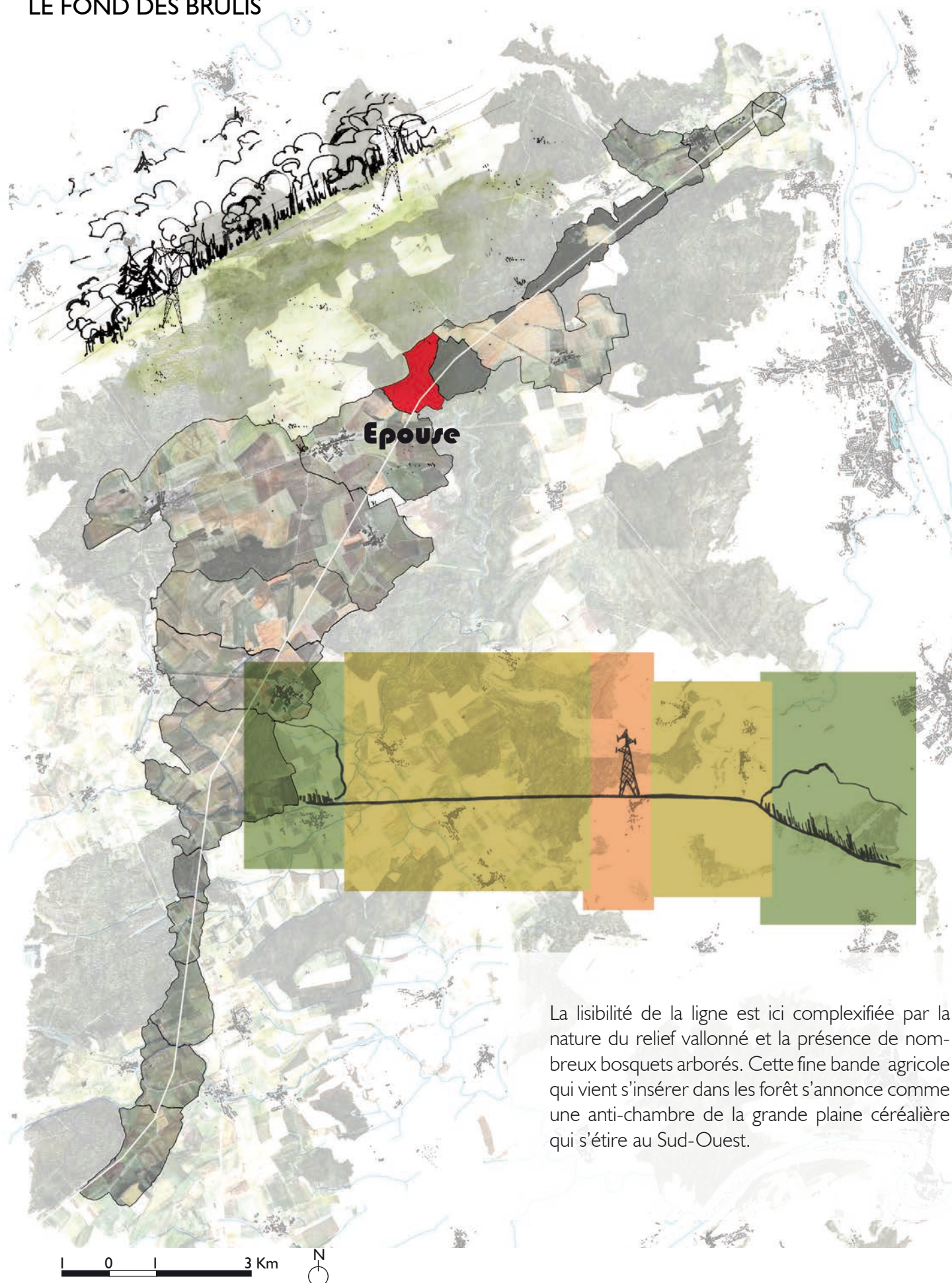
A la sortie du bois de Vilcey-sur-Trey, la ligne longe pour un temps la lisière bois avant de s'exposer tout à fait au regard en croisant la route de la D3, axe de desserte assez fréquenté dans le secteur. Depuis le village de Fey-en-Haye, on ne voit pas la ligne en raison du léger relief. En prenant la route, que l'on aille vers le Nord ou vers le Sud, on ne la croise qu'un bref instant mais avec franchise car elle est insérée dans un léger creux entre deux buttes. Dans cette entité paysagère, la ligne traverse un poche agricole très ouverte exploitée en céréales et délimitée par les boisements.

LE BOIS DE THIAUCOURT-RÉGNÉVILLE



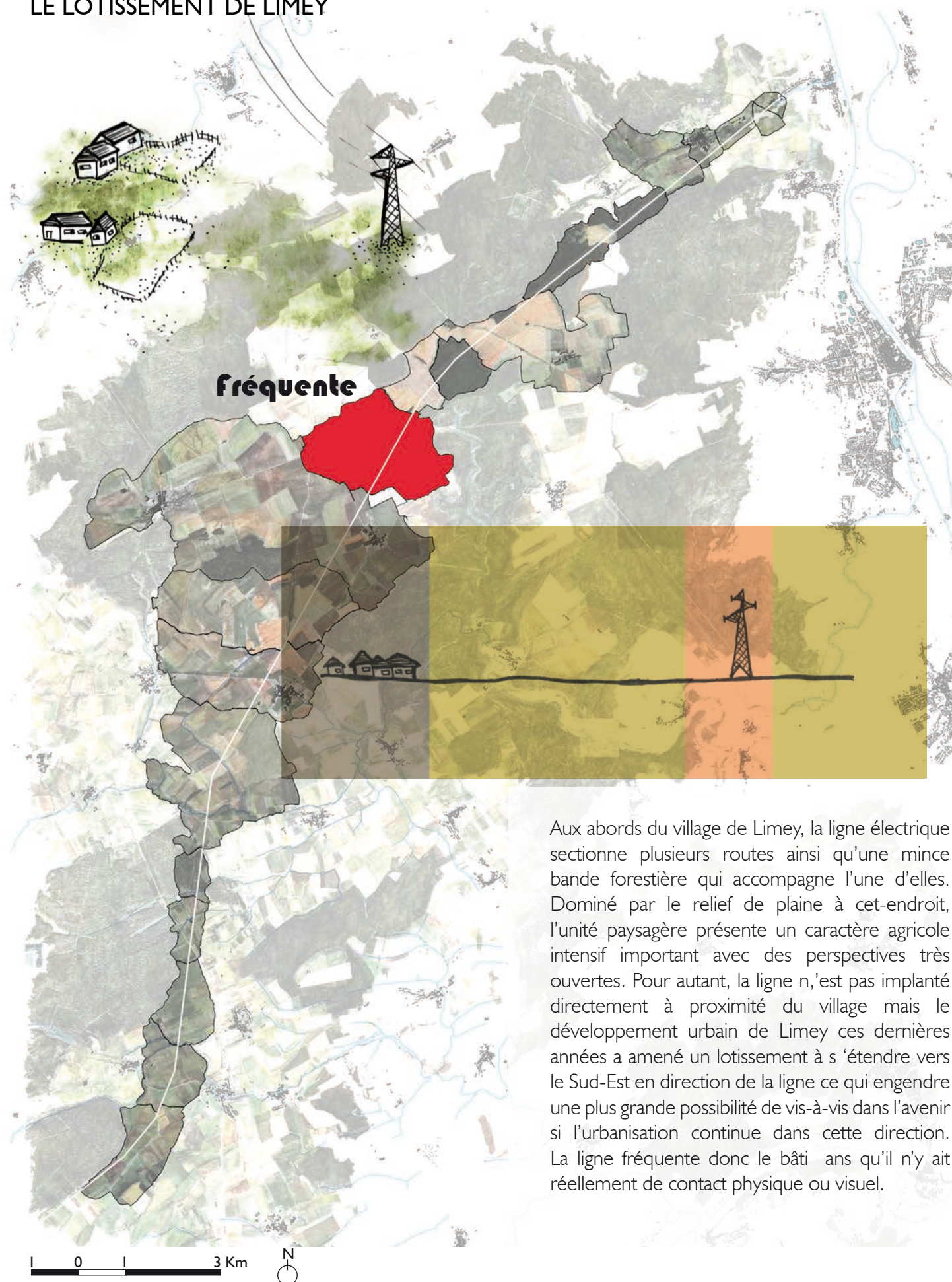
À nouveau amenée à traverser une forêt, la ligne s'avance ici sur la côte Sachot avant d'enjamber un petit vallon. Cette courte traversée d'un boisement accentue encore plus la caractéristique d'appel visuel de la tranchée. Ici on pourrait presque rejoindre les champs du Haut des Sarges que ceux de la pièce Grignon d'un simple regard mais un léger changement de direction de la ligne vient rompre la perspective. Le cours d'eau en contrebas est fréquenté par les piétons grâce à la présence d'un sentier qui longe ses sinuosités.

LE FOND DES BRÛLIS



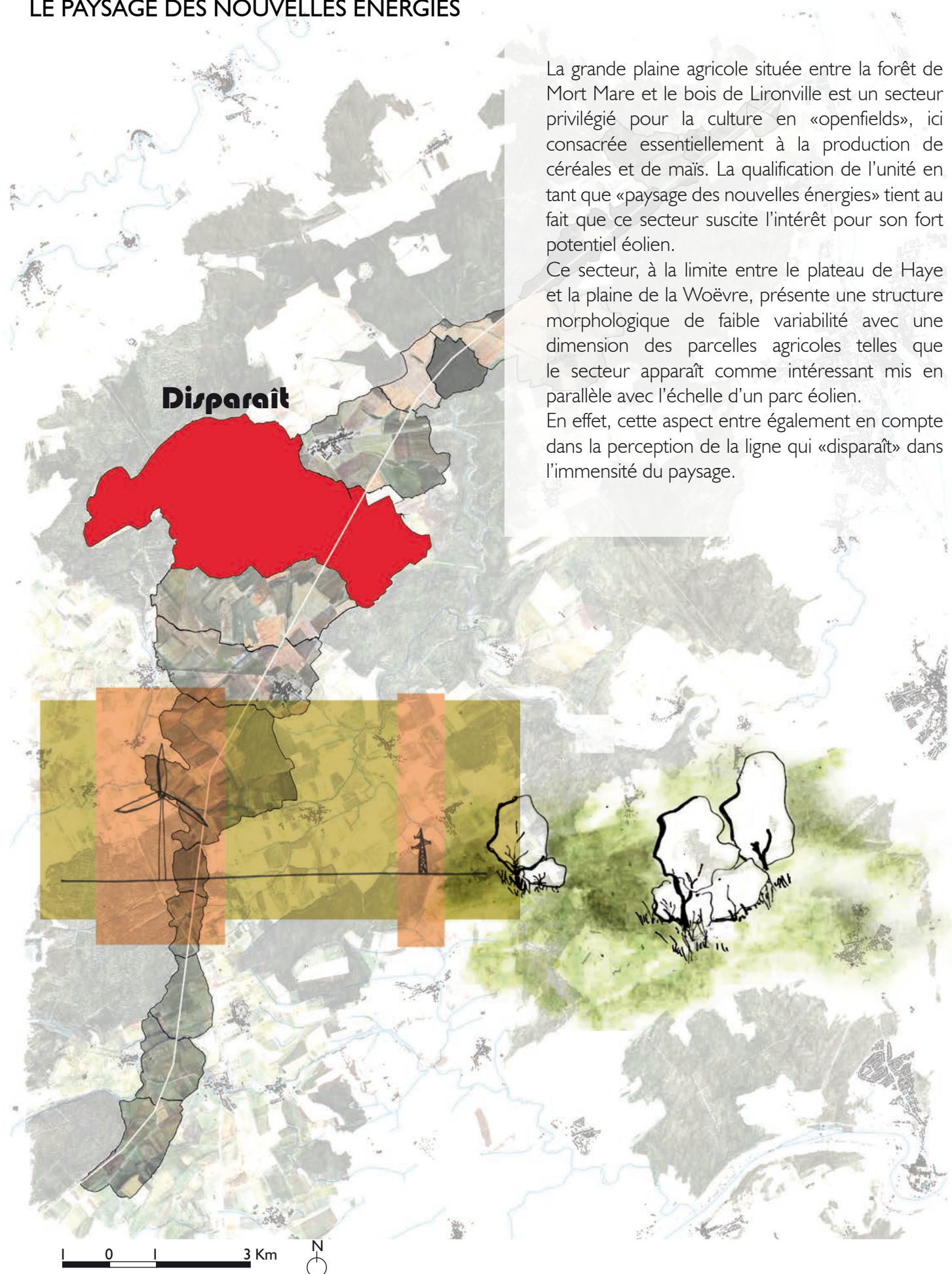
La lisibilité de la ligne est ici complexifiée par la nature du relief vallonné et la présence de nombreux bosquets arborés. Cette fine bande agricole qui vient s'insérer dans les forêt s'annonce comme une anti-chambre de la grande plaine céréalière qui s'étire au Sud-Ouest.

LE LOTISSEMENT DE LIMEY



Aux abords du village de Limey, la ligne électrique sectionne plusieurs routes ainsi qu'une mince bande forestière qui accompagne l'une d'elles. Dominé par le relief de plaine à cet-endroit, l'unité paysagère présente un caractère agricole intensif important avec des perspectives très ouvertes. Pour autant, la ligne n'est pas implanté directement à proximité du village mais le développement urbain de Limey ces dernières années a amené un lotissement à s'étendre vers le Sud-Est en direction de la ligne ce qui engendre une plus grande possibilité de vis-à-vis dans l'avenir si l'urbanisation continue dans cette direction. La ligne fréquente donc le bâti sans qu'il n'y ait réellement de contact physique ou visuel.

LE PAYSAGE DES NOUVELLES ÉNERGIES



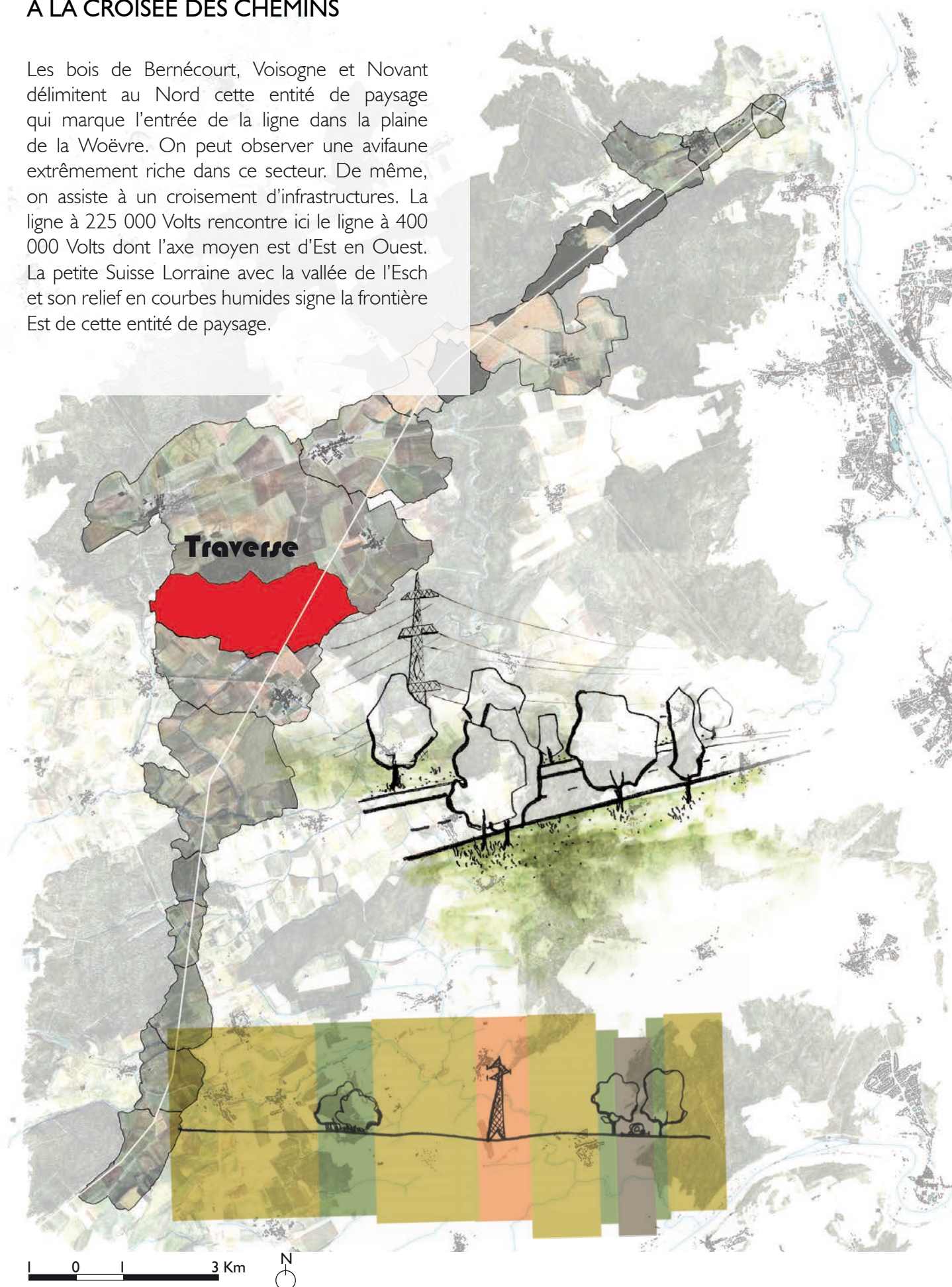
La grande plaine agricole située entre la forêt de Mort Mare et le bois de Lironville est un secteur privilégié pour la culture en «openfields», ici consacrée essentiellement à la production de céréales et de maïs. La qualification de l'unité en tant que «paysage des nouvelles énergies» tient au fait que ce secteur suscite l'intérêt pour son fort potentiel éolien.

Ce secteur, à la limite entre le plateau de Haye et la plaine de la Woëvre, présente une structure morphologique de faible variabilité avec une dimension des parcelles agricoles telles que le secteur apparaît comme intéressant mis en parallèle avec l'échelle d'un parc éolien.

En effet, cet aspect entre également en compte dans la perception de la ligne qui «disparaît» dans l'immensité du paysage.

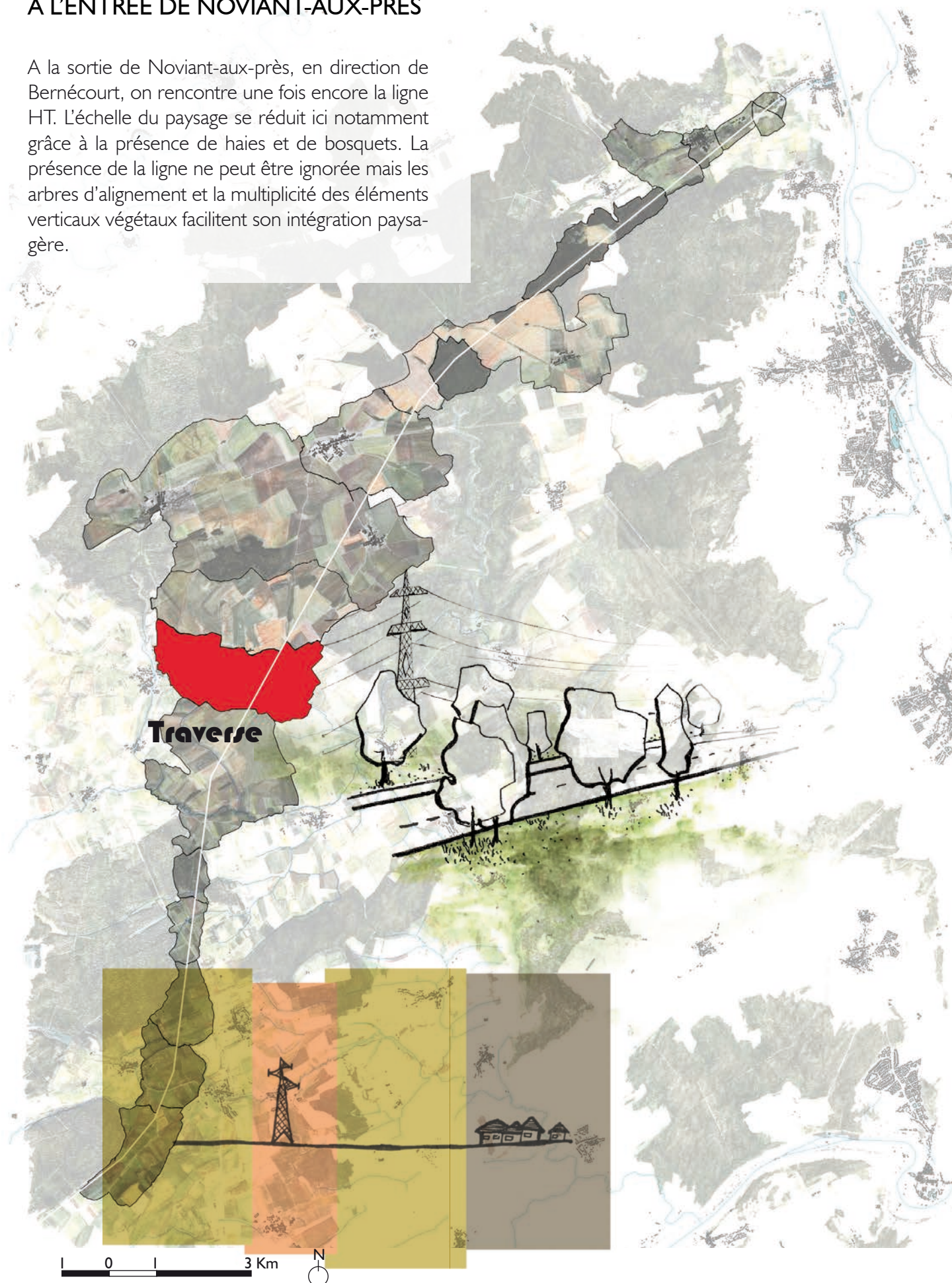
A LA CROISÉE DES CHEMINS

Les bois de Bernécourt, Voisogne et Novant délimitent au Nord cette entité de paysage qui marque l'entrée de la ligne dans la plaine de la Woëvre. On peut observer une avifaune extrêmement riche dans ce secteur. De même, on assiste à un croisement d'infrastructures. La ligne à 225 000 Volts rencontre ici le ligne à 400 000 Volts dont l'axe moyen est d'Est en Ouest. La petite Suisse Lorraine avec la vallée de l'Esch et son relief en courbes humides signe la frontière Est de cette entité de paysage.



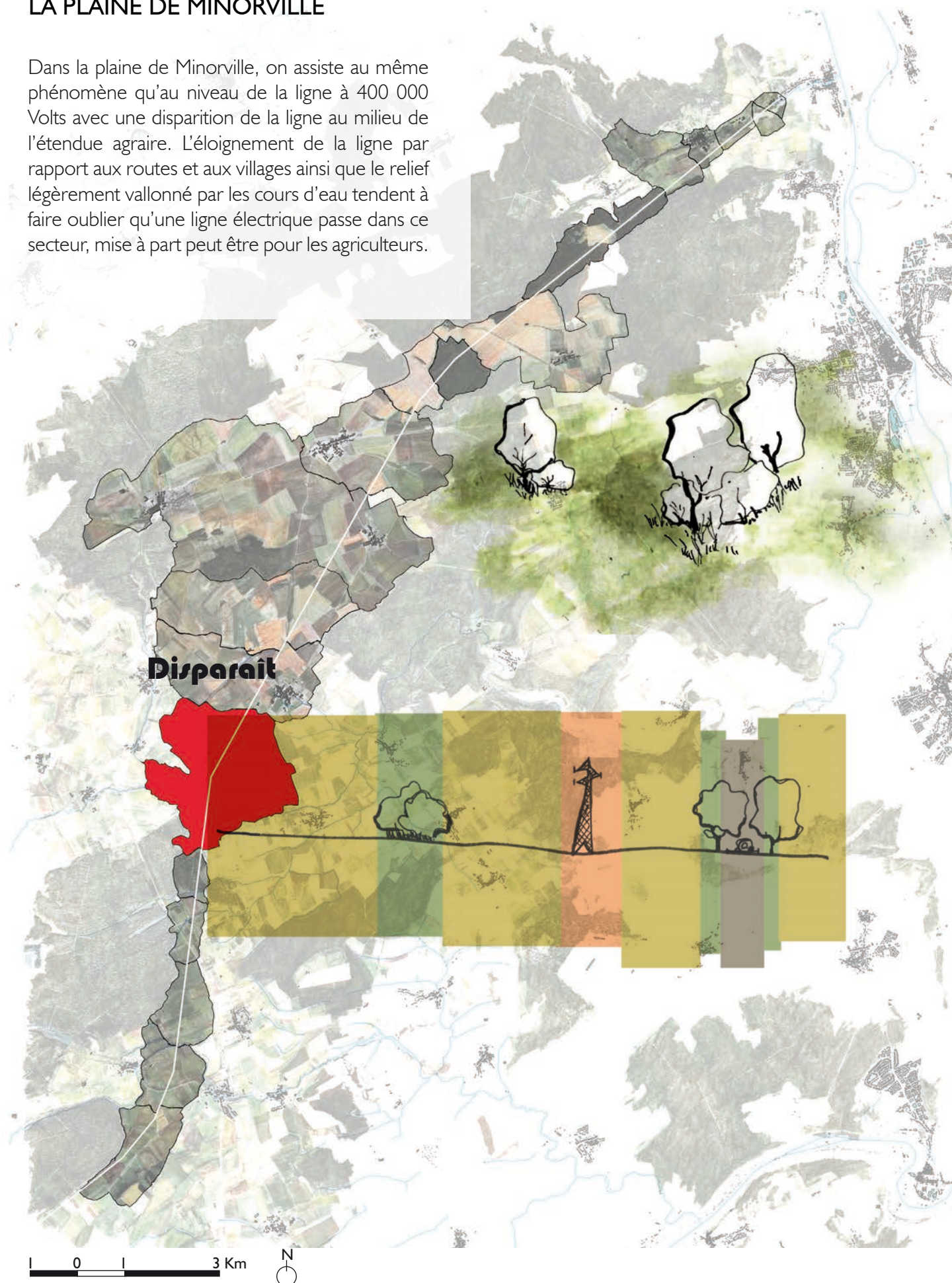
A L'ENTRÉE DE NOVIANT-AUX-PRÈS

A la sortie de Noviant-aux-près, en direction de Bernécourt, on rencontre une fois encore la ligne HT. L'échelle du paysage se réduit ici notamment grâce à la présence de haies et de bosquets. La présence de la ligne ne peut être ignorée mais les arbres d'alignement et la multiplicité des éléments verticaux végétaux facilitent son intégration paysagère.



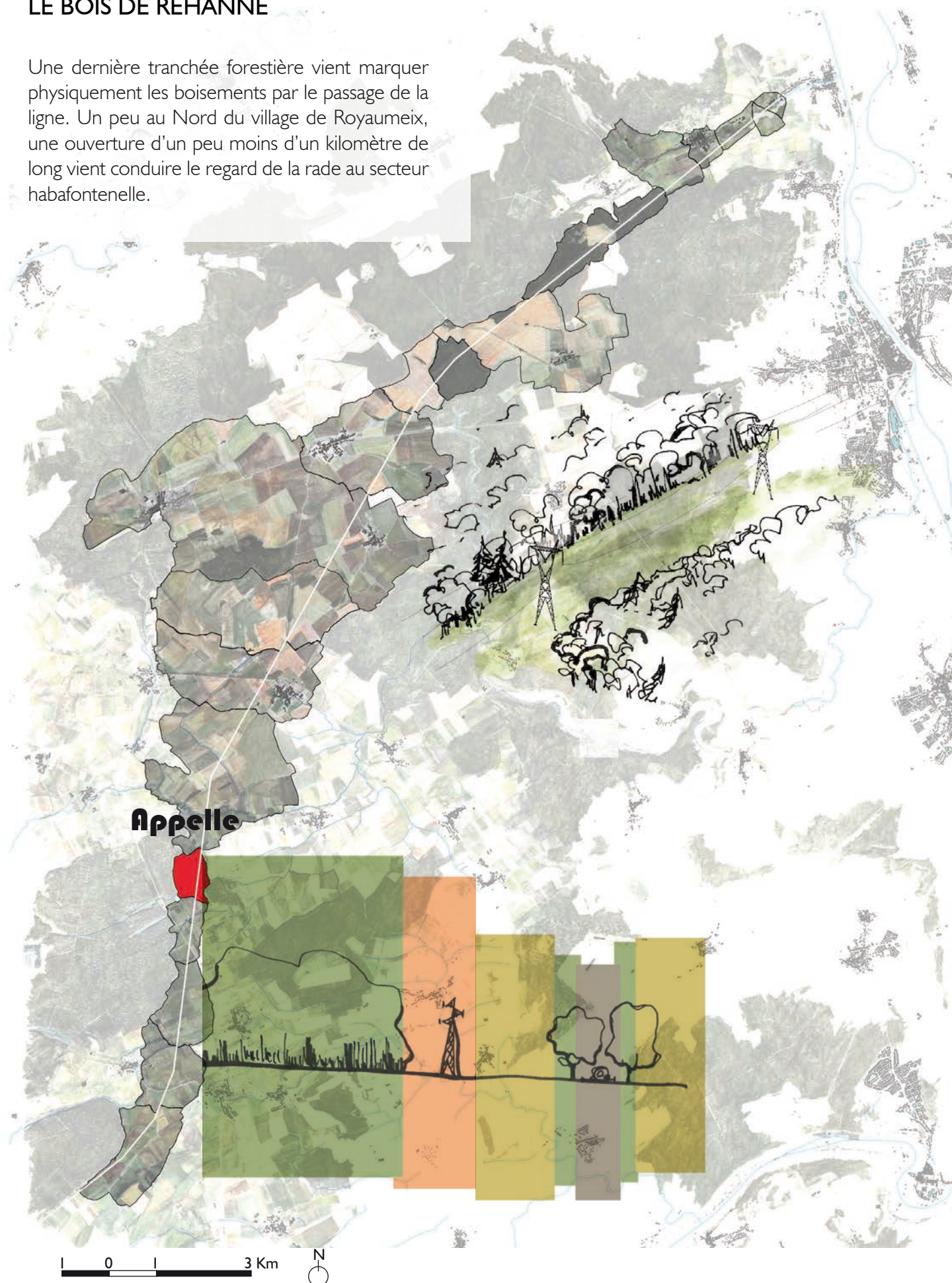
LA PLAINE DE MINORVILLE

Dans la plaine de Minorville, on assiste au même phénomène qu'au niveau de la ligne à 400 000 Volts avec une disparition de la ligne au milieu de l'étendue agraire. L'éloignement de la ligne par rapport aux routes et aux villages ainsi que le relief légèrement vallonné par les cours d'eau tendent à faire oublier qu'une ligne électrique passe dans ce secteur, mise à part peut être pour les agriculteurs.



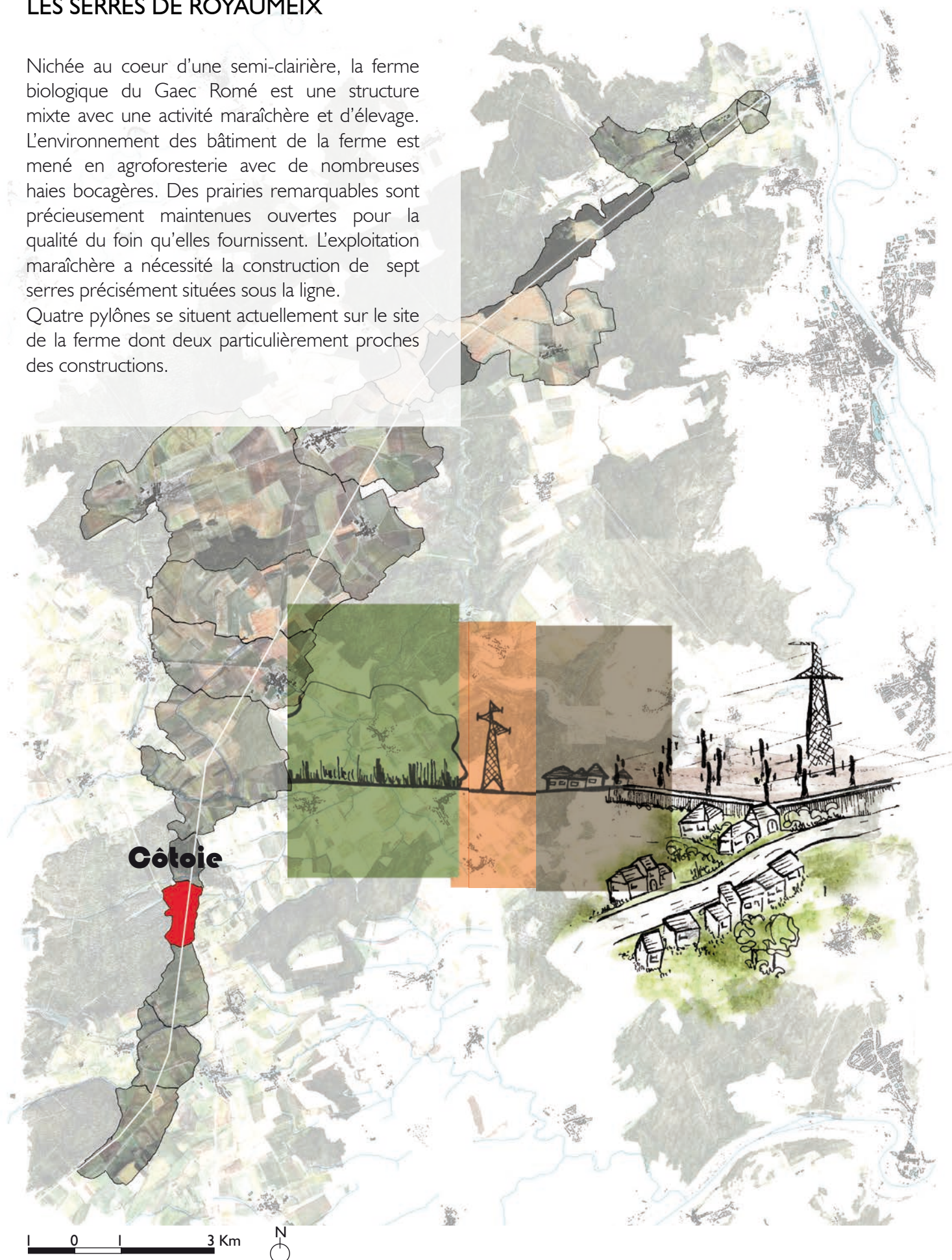
LE BOIS DE RÉHANNE

Une dernière tranchée forestière vient marquer physiquement les boisements par le passage de la ligne. Un peu au Nord du village de Royaumeix, une ouverture d'un peu moins d'un kilomètre de long vient conduire le regard de la rade au secteur habafontenelle.



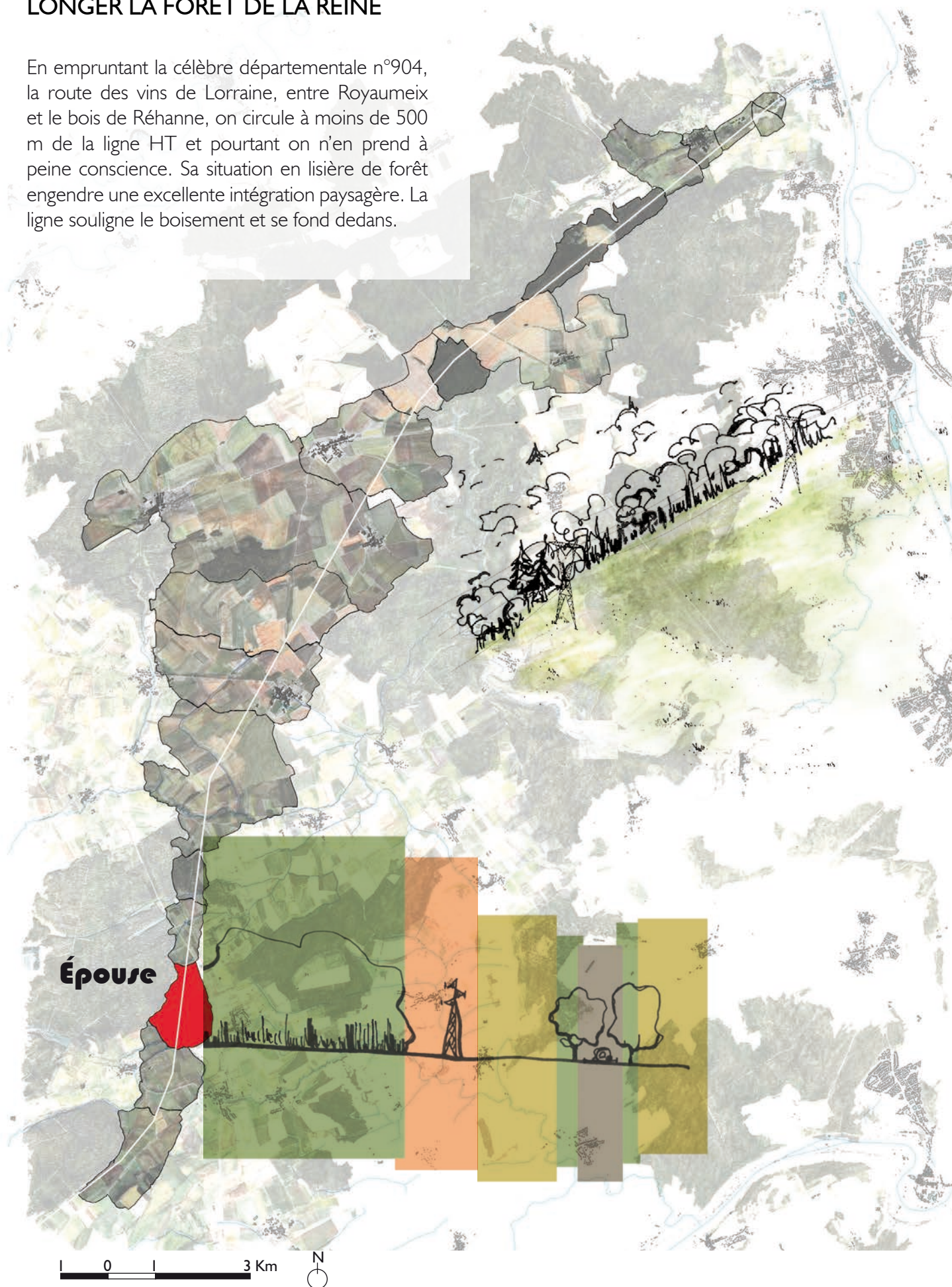
LES SERRES DE ROYAUMEIX

Nichée au coeur d'une semi-clairière, la ferme biologique du Gaec Romé est une structure mixte avec une activité maraîchère et d'élevage. L'environnement des bâtiments de la ferme est mené en agroforesterie avec de nombreuses haies bocagères. Des prairies remarquables sont précieusement maintenues ouvertes pour la qualité du foin qu'elles fournissent. L'exploitation maraîchère a nécessité la construction de sept serres précisément situées sous la ligne. Quatre pylônes se situent actuellement sur le site de la ferme dont deux particulièrement proches des constructions.



LONGER LA FORÊT DE LA REINE

En empruntant la célèbre départementale n°904, la route des vins de Lorraine, entre Royameix et le bois de Réhanne, on circule à moins de 500 m de la ligne HT et pourtant on n'en prend à peine conscience. Sa situation en lisière de forêt engendre une excellente intégration paysagère. La ligne souligne le boisement et se fond dedans.



DE SANZEY À MÉNIL-LA-TOUR

Entre Sanzey et Ménil-la-Tour, la ligne se retrouve de nouveau dans une situation très exposée. Elle traverse un secteur très ouvert et son croisement avec la D10 la rend prégnante, avec des pylônes qui se découpent dans l'horizon.



LA PYLÔNE D'ÉTOILEMENT DE LAGNEY

Le pylône d'étoilement de Lagny clôt le Sud de cette portion de ligne.

Plus imposant que les autres pylônes, il raccorde les lignes Void/Lagny et de Croix-de-Metz/Lagny avec celle étudiée ici.



EVALUATION DES VUES ET DES PROXIMITÉS

SUIVRE LE FIL DE LA DÉCLINAISON

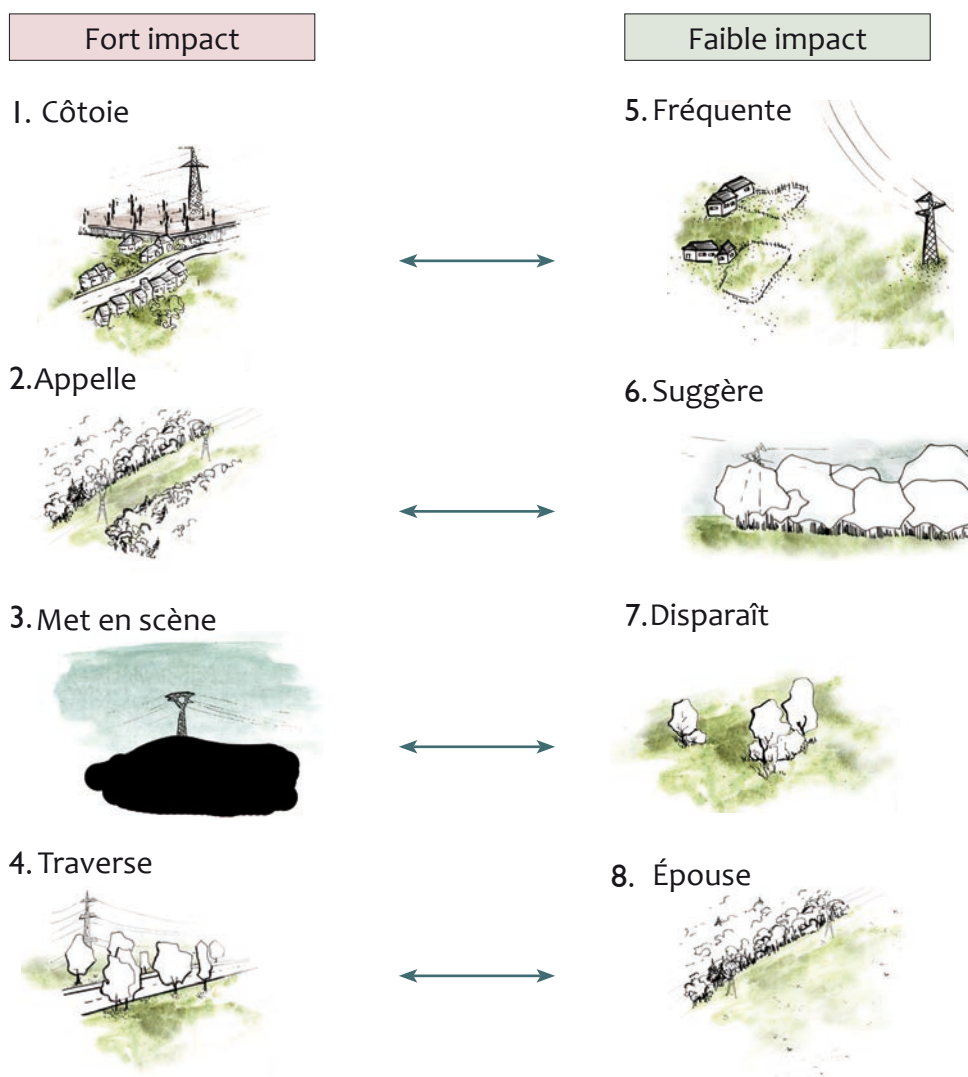
Une binarité des perceptions s'est progressivement dessinée au fur et à mesure que le détail des entités paysagères s'affinait. Huit degrés d'impact se sont déclinés selon le rapport que la ligne entretenait avec son environnement et la manière dont la présence de la ligne se manifestait à la vue.

Ils ont pu être regroupés en deux catégories complémentaires selon si l'impact était «fort» ou «faible». Est alors apparue naturellement une correspondance entre certains types de perceptions.

Afin d'évaluer celles-ci, il a été nécessaire de les qualifier. Ainsi, lorsque l'impact, principalement visuel mais pas seulement, de la ligne dans le paysage est fort, on peut dire que celle-ci «côte» les

autres motifs du paysage, ou bien qu'elle «appelle» le regard, qu'elle «met en scène» tout autant qu'elle est mise en scène ou même qu'elle «traverse» avec netteté des axes de communication.

En réponse à cette première qualification, on remarque que lorsque l'impact est plus faible, la ligne «fréquente» plus timidement les objets du territoire tandis qu'elle en «suggère» d'autres, allant parfois jusqu'à «disparaître» de la vue quand l'échelle du panorama s'y prête ou bien que les composantes paysagères le produisent. D'autre fois encore, la ligne «épouse» des portions de paysage, s'oublant au regard.



LES TEMPS FORTS

RENCONTRE DES ÉLÉMENTS

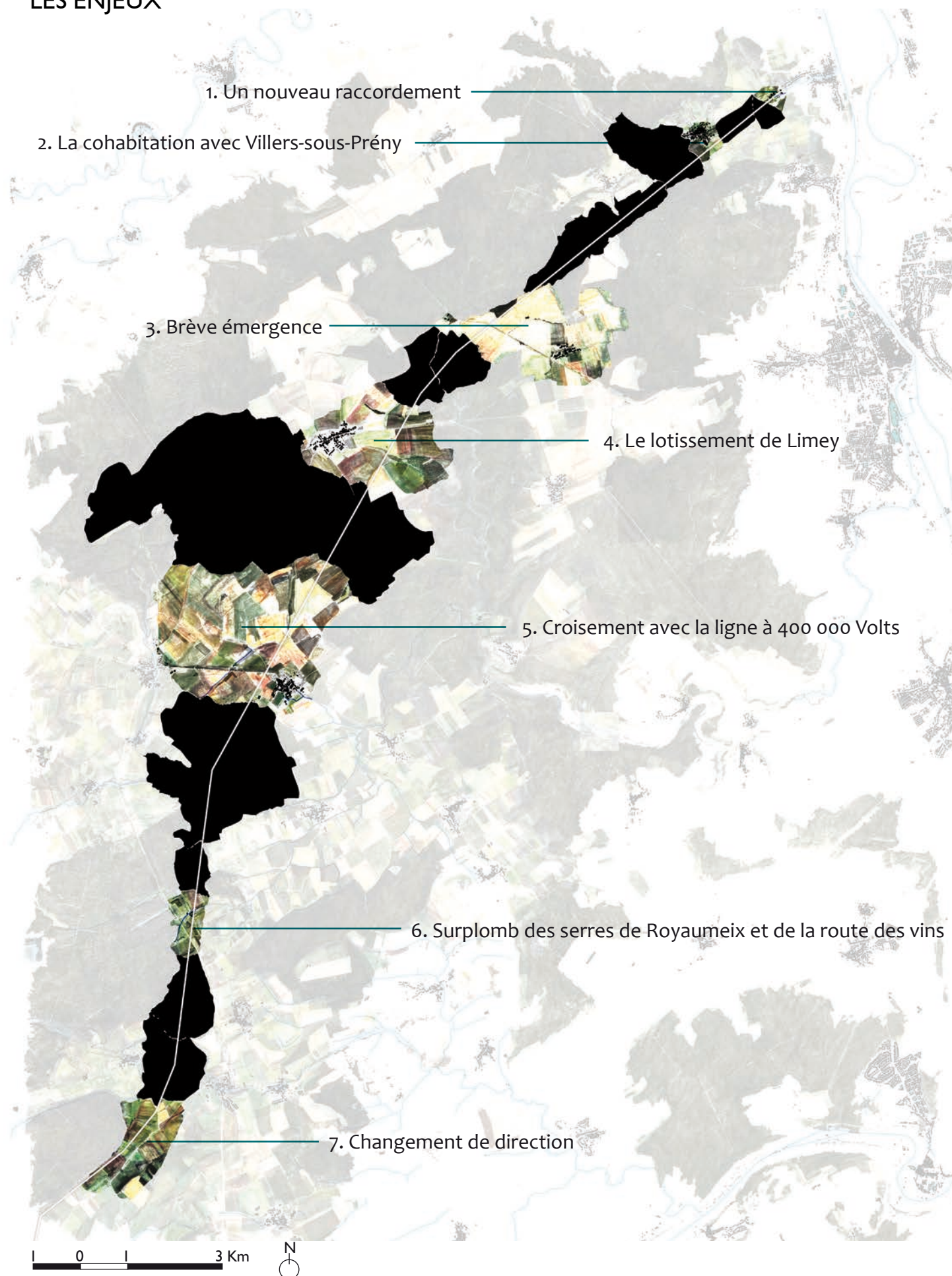
Du «décortiquage» des séquences qui composent le paysage de la ligne sont ressortis des «temps forts». Ils correspondent aux entités paysagères dans lesquelles le rapport de la ligne avec le paysage, notamment habité est particulièrement prégnant et au sein desquelles il conviendra d'être particulièrement attentif, et créatif, vis-à-vis du dessin du tracé de la nouvelle ligne. En effet, ces temps forts recensent des points charnières du rapport de la ligne à son paysage pouvant être

à la fois sujets de tension et à la fois porteur de développement local.

Ainsi, sept séquences se distinguent : 1. Le poste électrique de Vandières, 2. le village de Villers-sous-Prégny, 3. la plaine de Fey-en-Haye, 4. le lotissement de Limey, 5. A la croisée des chemins, 6. Les serres de Royaumeix, 7. Le pylône d'étoilement de Lagny.



LES ENJEUX



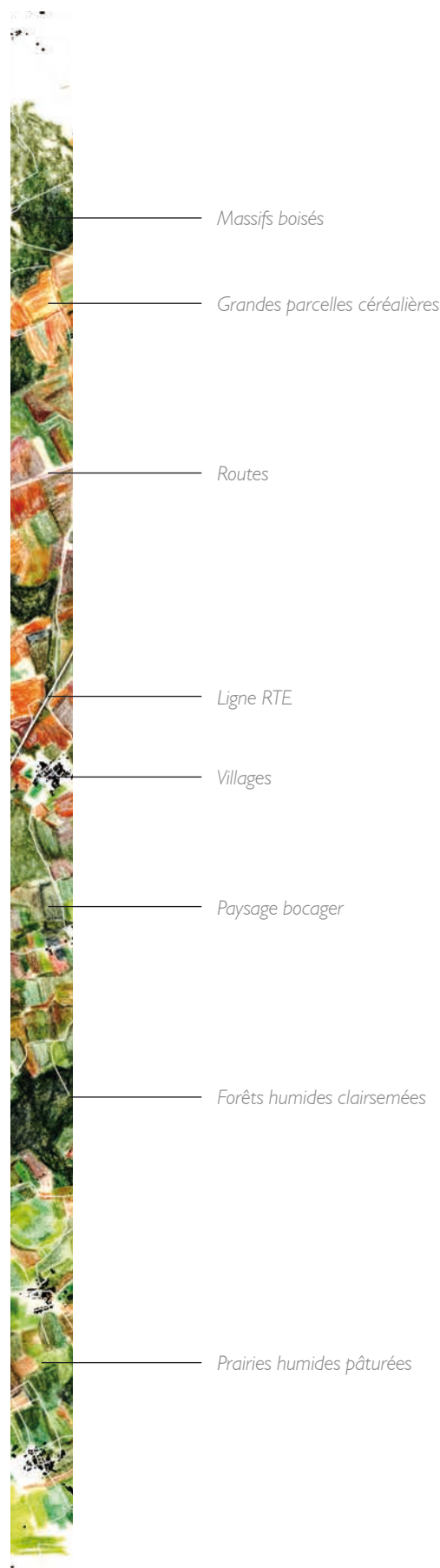
ENCHAINEMENT DES COMPOSANTS

UNE TRAVERSÉE NORD-SUD DU PAYSAGE

LA CARTE DES PAYSAGES

Après avoir parcouru de long en large le territoire support de la ligne électrique, une mise à distance des premières impressions a été nécessaire afin de comprendre à une échelle plus macroscopique la composition factuelle du paysage de la ligne et la logique de son organisation.

La création d'une carte des paysages m'a permise de m'approprier, par le dessin, la cartographie du paysage en illustrant la synthèse des données récoltées sur le terrain et celles récupérées via différentes sources



LE PLATEAU DE HAYE

LA PLAINES DE LA WOËVRE



Le tracé de la ligne actuelle traverse principalement deux entités paysagères aux caractéristiques géomorphologiques bien affirmées et délimitées.

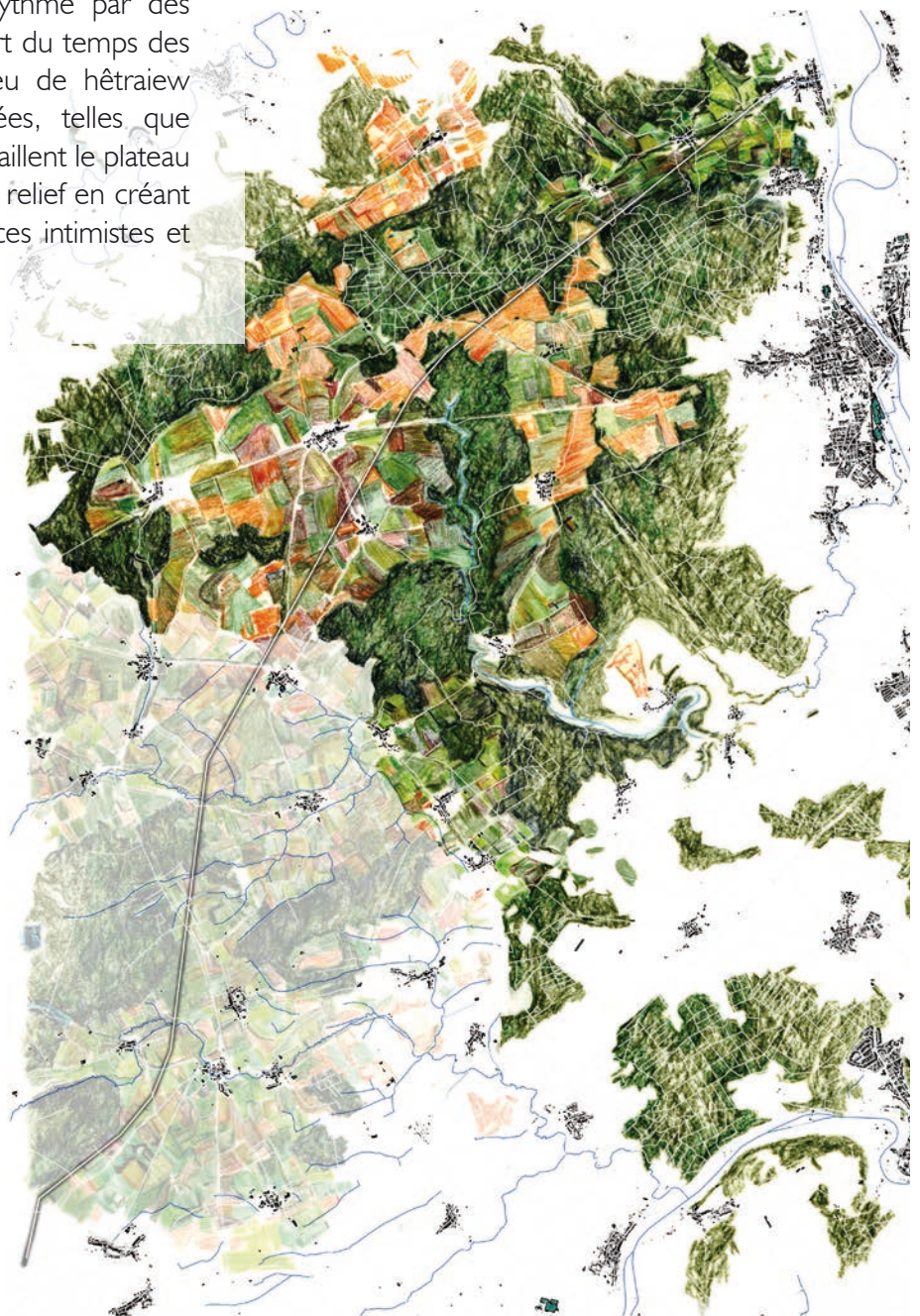
Au Nord du tronçon, en partant de Vandières jusqu'à Noviant-aux-près, c'est le plateau de Haye qui donne le ton et installe une ambiance vallonnée.

Plus au Sud, depuis Noviant-aux-près jusqu'à Lagney, l'horizon est plus lointain, délicatement dessiné par des formes plus douces. La planimétrie de la plaine de la Woèvre est délicatement ondulée par la présence de ruisseaux et conduit à une occupation variée du sol.

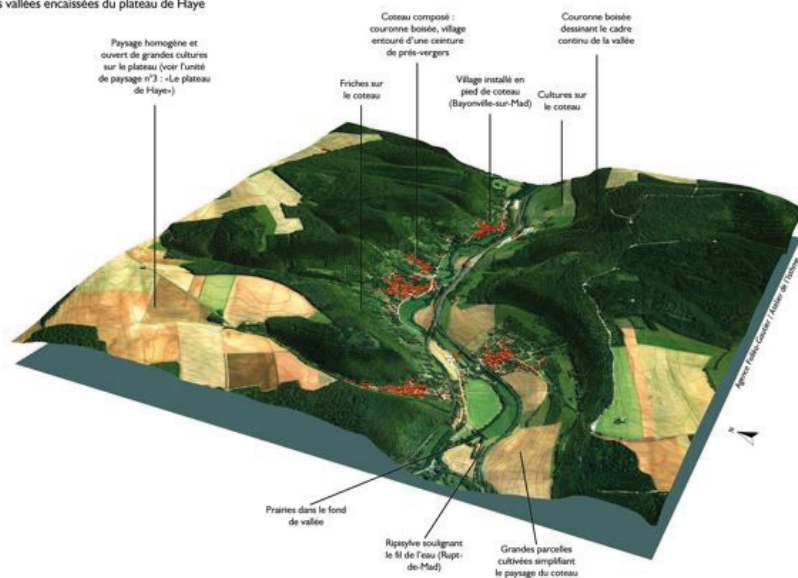


LE PLATEAU DE HAYE

Cette formation géologique tient son nom de l'Allemand «Hag» ou «Haia» qui signifie «forêt». En effet, ce vaste plateau calcaire est rythmé par des clairières ouvertes, accueillant la plupart du temps des champs cultivés ou pâturés, au milieu de hêtraies caractéristiques. Des vallées encaissées, telles que celles du ruisseau de Trey et d'Esch, cisailent le plateau par endroit, chahutant la constance du relief en créant des milieux plus humides aux ambiances intimistes et ombragées.



Les vallées encaissées du plateau de Haye

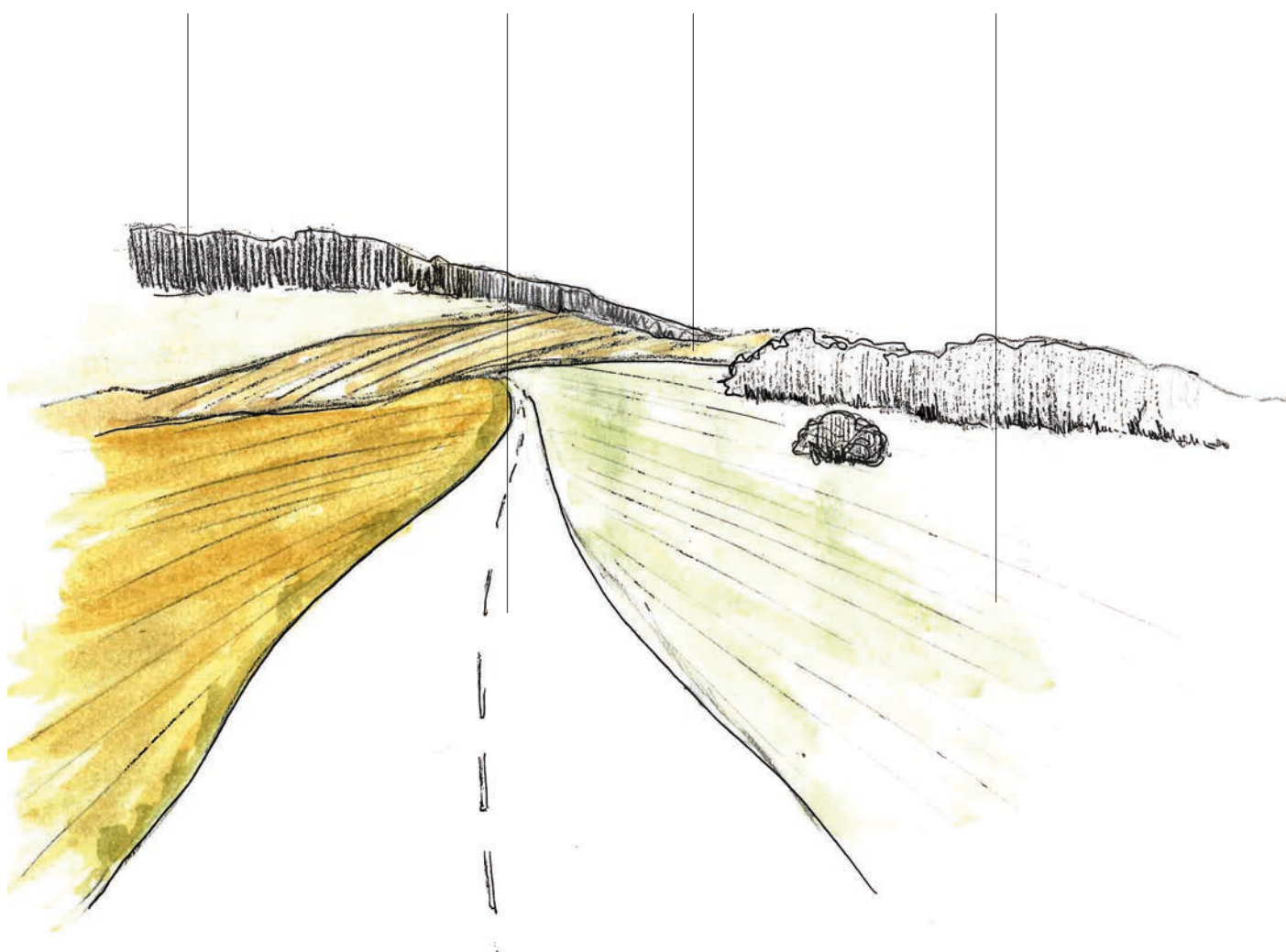


Vastes massifs boisés implantés sur les hauteurs

Route reliant les villages

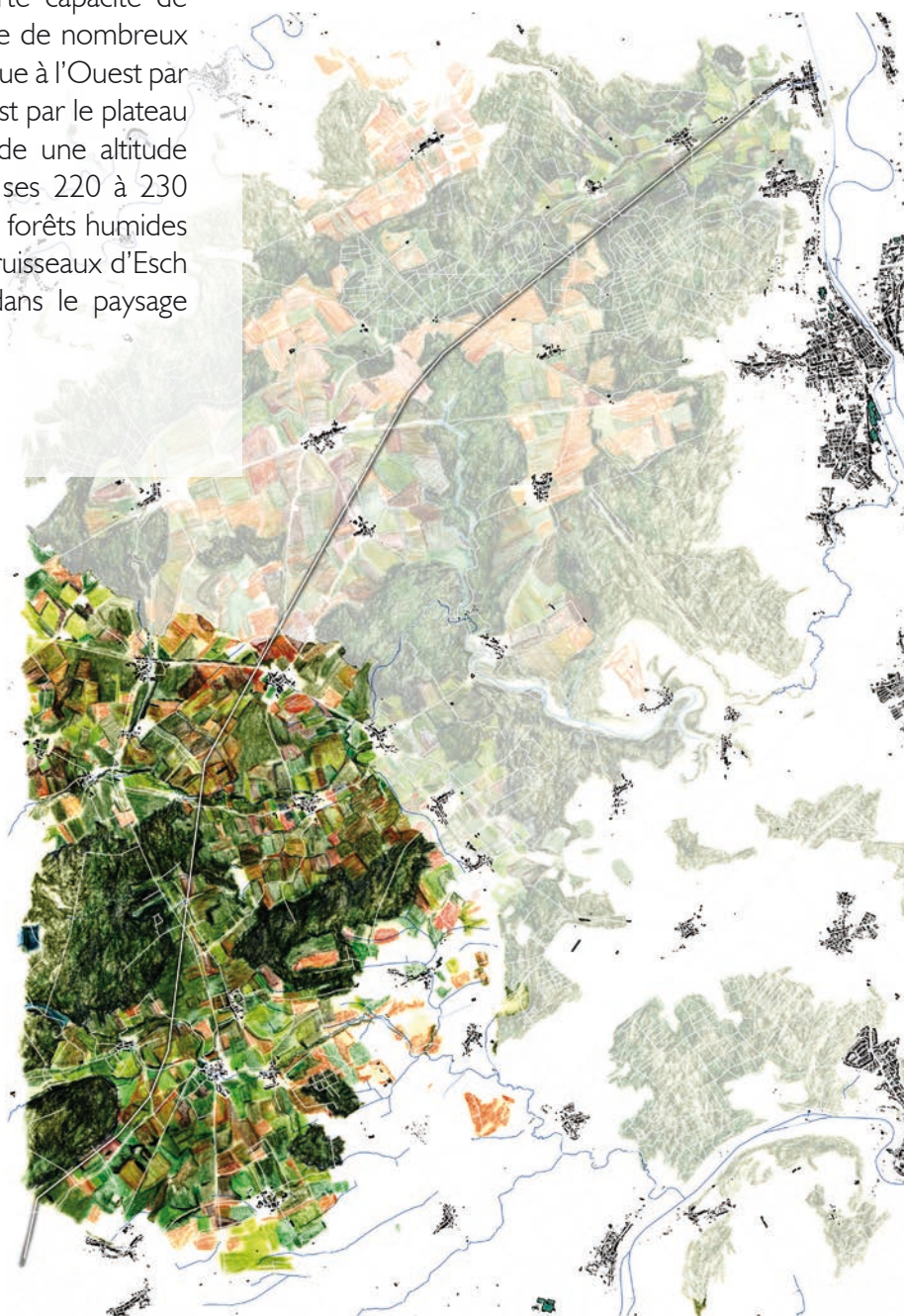
Paysage vallonné

Grandes parcelles céréalières offrant un paysage ouvert

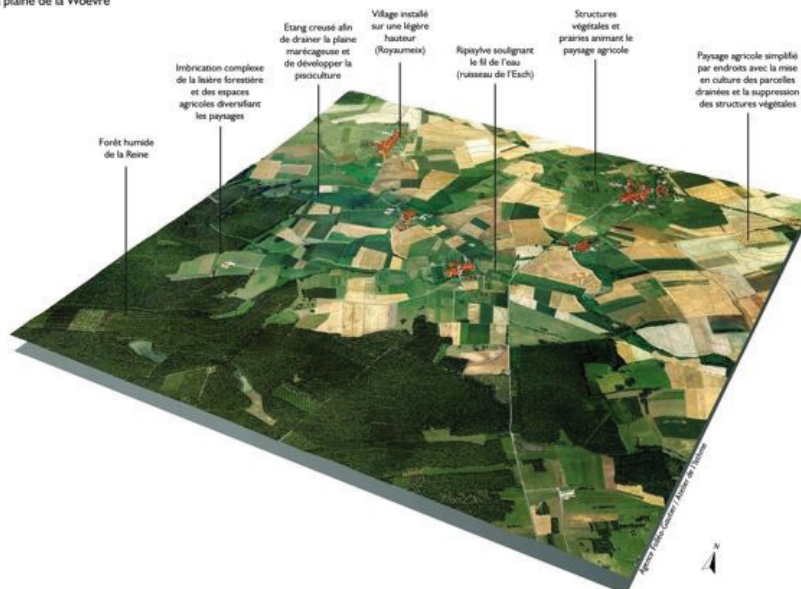


LA PLAINE DE LA WOËVRE

Vaste étendue humide au relief peu marquée, la plaine de la Woèvre est essentiellement recouverte d'argile et de marne qui lui confèrent une forte capacité de rétention d'eau et induisent la présence de nombreux étangs et zones marécageuses. Contenue à l'Ouest par le fort relief des côtes de Meuse et à l'Est par le plateau de Haye, la plaine de la Woèvre garde une altitude constante relativement modeste avec ses 220 à 230 m de hauteur. Elle est occupée par des forêts humides clairsemées ainsi que des prairies. Les ruisseaux d'Esch et de Terrouin dessinent des lignes dans le paysage affirmées par leur ripisylve.



La plaine de la Woëvre

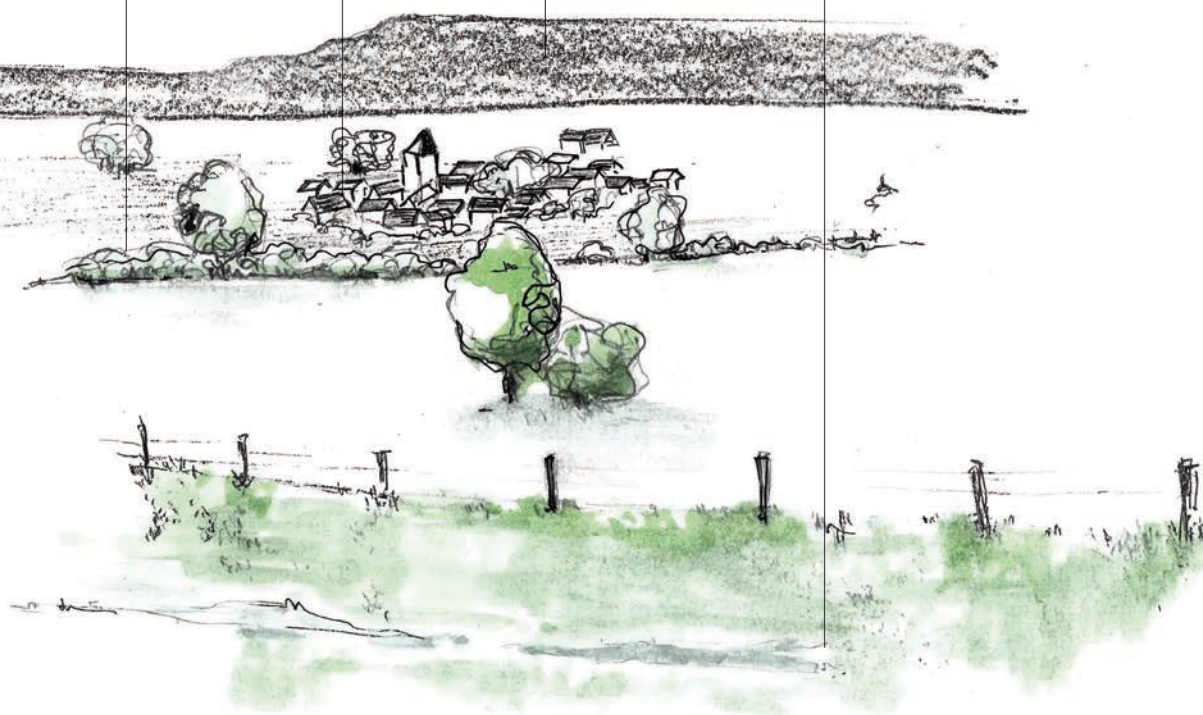


Haies bocagères

Village «lorrain»

Délimitée par un relief de côtes

Prairies humides

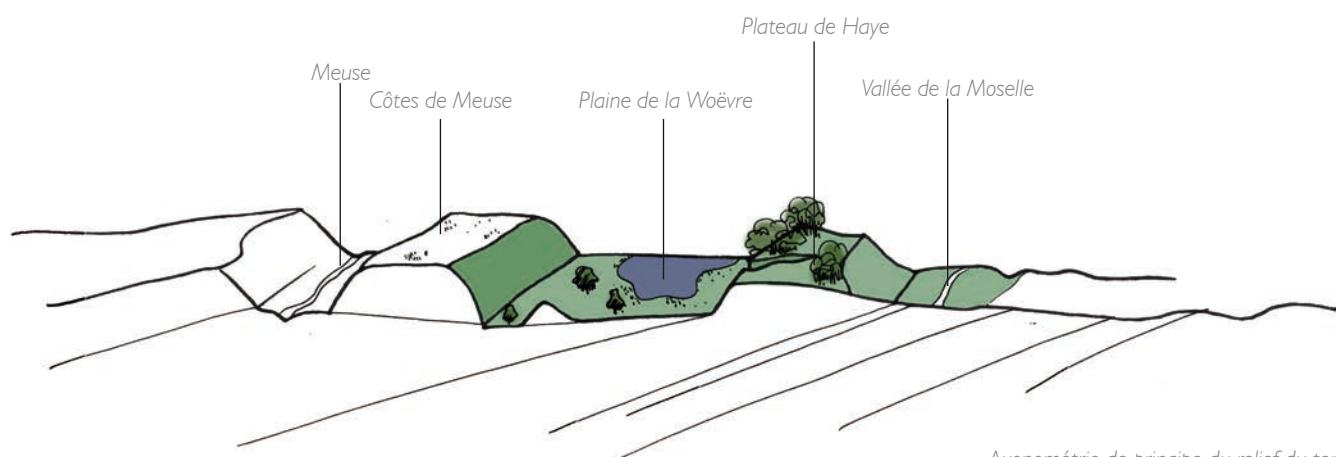


GÉOLOGIE, RELIEF ET HYDROGRAPHIE

L'occupation du sol, les ambiances, les usages etc. sont directement conditionnés par la nature du sous-sol et la manière dont il a été façonné par les cours d'eau. Ainsi géologie, relief et hydrographie sont indissociables et nécessairement inhérents à

la définition des entités paysagères.

En se penchant sur les données cartographiques, on comprend mieux le rapport de la ligne avec son socle et les perceptions que l'on en a.



Axonométrie de principe du relief du territoire dans lequel est implanté la ligne

LA PLAINE DE LA WOÈVRE

La plaine de la Woèvre est, comme son nom l'indique, une vaste terre plane recouverte d'argiles et de marnes du Jurassique. Ce sol compact et peu perméable à l'eau a engendré l'installation d'un paysage verdoyant parcouru de nombreux cours d'eau.

Grès et calcaire composent le socle de ses pâtures humides. Pour autant, la plaine de la Woèvre a perdu de la fraîcheur de son ambiance en raison de son fort drainage au moment de la révolution verte.

LE PLATEAU DE HAYE

Les cours d'eau ont creusé le calcaire du Bajocien qui compose le plateau de Haye donnant ce relief si particulier d'une étendue plane ouverte découpée par de profondes vallées alluviales aux ambiances boisées.

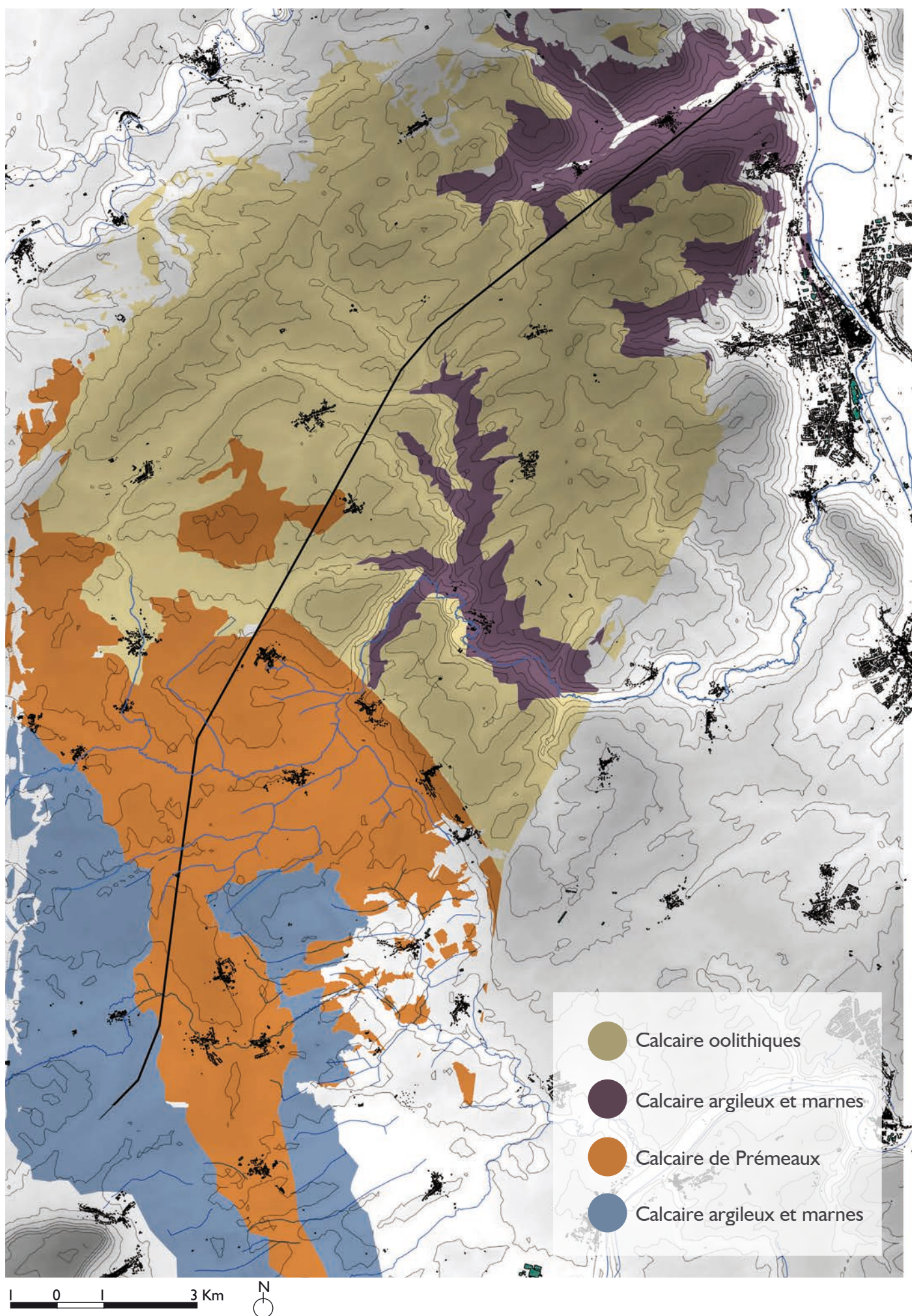
Le reste du plateau est assez sec et filtrant d'où l'implantation des cultures céréalières.

LA VALLÉE DE LA MOSELLE

L'unité paysagère de la Moselle pénètre dans le plateau de Haye grâce à la vallée du ruisseau de Trey qui se distingue facilement par des dépôts argilo-marneux générant un paysage vallonné très enherbé et forestier.



*1/33000
Coupe du tracé de ligne au sol*



MOTIFS PAYSAGERS

Les trois unités de paysages traversées par la ligne sont également composées de trois grandes typologies d'occupation du sol plus ou moins ouvertes. Tout d'abord, une grande majorité du parcours de la ligne traverse des secteurs agricoles fortement ouverts

parsemés de villages dont l'organisation et le bâti sont caractéristiques de la région. Enfin, la ligne traverse également des secteurs forestier compacts et des manifestation plus discrètes de l'arbre dans le paysage.

CHAMPS CULTIVÉS OU PÂTURÉS

Territoire fortement agricole, la zone accueille de grandes perspectives ouvertes au regard.



UN CONSTELLATION DE VILLAGES

Répartis d'une manière éclatée mais homogène, les villages lorrains animent le paysage de la ligne.



L'ARBRE SOUS TOUTES SES FORMES

Seul, en ligne ou en groupe, l'arbre structure et habille le doux relief du paysage.





CHAMPS CULTIVÉS OU PÂTURÉS

Les paysages traversés par la ligne sont incontestablement essentiellement agricoles. Mis-à-part quelques secteurs forestiers, le LHT parcourt trois entités gérées de manières distinctes selon les types de sols

et l'hydromorphie. Cette culture différenciée du sol vient affirmer les frontières adoptée entre les entités paysagères dont la dissemblance induit des usages locaux variés.

PRAIRIES ALLUVIALES



CHAMPS CÉRÉALIERS OUVERTS



PÂTURES HUMIDES OUVERTES OU BOCAGÈRES



Les paysages des côtes de Moselle, de la vallée de la Moselle et de la plaine de Woëvre ont un potentiel agricole moindre du fait de l'hydromorphie de ces entités. Ceci explique les nombreux travaux de drainage opérés pendant la révolution verte sur ces secteurs.

Les espaces ouverts sont en majorité occupés par les prairie au niveau de [la vallée de la moselle](#).

[La plaine de la Woëvre](#), fortement drainée, a perdu une partie de son paysage bocagé humide mais reste un terrain propice à l'élevage et la polyculture.

Hormis sur les secteurs des vallées encaissées, [le plateau de Haye](#) offre les meilleurs potentiels agronomiques pour la culture céréalière. C'est pourquoi on retrouve ici de manière très marquées de grandes parcelles agricoles ouvertes dont l'horizontalité est rythmée par les déclivités résultantes des cours d'eau.



DE LA RÉVOLUTION VERTE À LA TRANSITION AGRICOLE MODERNE

L'intensification de l'agriculture, avec l'utilisation de nouvelles variétés de céréales et d'intrants afin d'augmenter la production, a aussi été accompagnée d'une mécanisation des pratiques agricoles et donc une ouverture des paysage.

On observe sur les photos aérienne ci-dessous la forte simplification des parcelles agricoles qu'il y a

eu au cours du XXème siècle. Le remembrement a fortement redessiné le paysage rural français.

En plus de cet agrandissement des parcelles agricoles, d'importants travaux de drainage ont été menés au niveau de la plaine de la Woèvre, entraînant une homogénéisation des types de cultures dans le département.



© Géoportail - Remonter le temps



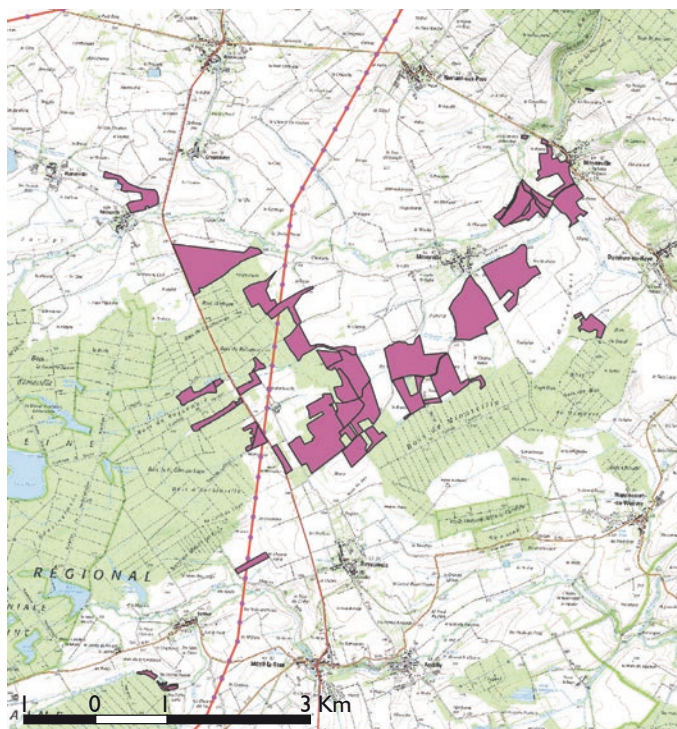
© Géoportail - Remonter le temps

Pour autant, on assiste actuellement à un changement des mentalités avec un développement exemplaire à l'échelle nationale d'une agriculture locale et biologique. En effet, d'après les chiffres de la Chambre d'Agriculture, 19% des exploitants du territoire sont actuellement labellisés en agriculture biologique avec plus de 20% qui se sont convertis juste en 2015, donc il s'agit bien d'un élan actuel. Ainsi en Meurthe-et-Moselle, on compte 173 exploitants bio dont 27 rien que sur le territoire de l'aire d'étude. Cette dynamique locale est récompensée avec des exploitations qui s'en sortent de mieux en mieux et retranscrit une partage de valeurs environnementales en accord avec la dynamique du Parc.

Cette particularité du territoire est essentielle à noter et identifier géographiquement car elle conditionne le positionnement des pylônes. En effet, les agriculteurs aujourd'hui certifiés en biologique sont à la fois très attentifs au travail de leur sol et donc à la problématique que les travaux d'implantation des pylônes peuvent générer mais également inquiets quant à la perte éventuelle de leur certification liée à ce projet.

Les exploitations maraîchères sont dispersées sur le territoire et le cas du GAEC Romé sur la commune de Royaumeix interpelle particulièrement par rapport au projet de réhabilitation de la ligne. Tout d'abord, les serres du GAEC sont actuellement implantées sous la ligne. Ensuite, le terrain de 50 hectares compte deux prairies remarquables utilisées pour faire le foin servant à nourrir les vaches qui produisent un « lait de foin » (AOP avec des bêtes nourries totalement sans ensilage). Il faut est indispensable de ne pas y planter de pylônes lors de la reconstruction de la ligne. En effet, âgées de 150 ans, elles ne supporteraient pas le passage d'engins de chantier. L'une des prairies se trouve de l'autre côté de la route vers le Sud (7/8 hectares menée en fauche tardive) et la deuxième à l'arrière des serres le long de la forêt derrières les haies, à l'Ouest.

Cela permet de s'interroger également sur tous les autres secteurs cartographiés en tant que prairies remarquables que rien ne protège légalement mais dont la qualité floristique et paysagère invite le bon sens à les protéger.



© Parc naturel régional de Lorraine / ©IGN BD Topo® - RGE – 2016 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

© Gaec Romé



Vue aérienne de l'exploitation



La carte ci-contre localise les différentes prairies remarquables de l'aire d'étude. Il est important de noter qu'elle sont concentrées dans la zone Sud de la ligne. Ce sont des prairies qui présentent une forte diversité floristique (jusqu'à 40 espèces végétales différentes au sein d'une même parcelle).

ATTENTION : la couche utilisée pour le traitement sur un système d'information géographique est datée de 2016 et nécessite encore une validation par le Comité scientifique du Parc.

Les photos ci-dessous concernent l'exploitation du Gaec Romé.

© RTE



UN PAYSAGE RURAL MARQUÉ PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Suite logique de l'ardeur déployée en faveur de la transition écologique, le territoire accueille de plus en plus d'infrastructures productrices d'énergies renouvelables. Ainsi, on compte trois unités de méthanisation en fonctionnement dans le département au niveau du GAEC Grand Parc à Bouvron, CERES énergie entre Beaumont et Flirey et Est biogaz à Noviant-aux-près, sur le territoire de l'aire d'étude. Deux y sont actuellement en montage et deux autres en réflexion.

Cette approche visant à recycler les déchets agricoles afin de produire de l'énergie est globalement encourageante mais une prudence est à adopter face à un tel engouement. En effet, Mme Philipczyk, du PNR, alerte sur la le développement d'une culture dédiée à alimenter les méthaniseurs et souligne par là les limites de l'ICPE. Le but de cette énergie renouvelable est de permettre de recycler les déchets agricoles afin de récupérer du «digesta» (fertilisant) et de l'énergie mais il n'est en aucun cas pertinent de réquisitionner des terres vivrières pour produire du maïs à destination de ces méthaniseurs. Le PNR encourage la fourniture d'intrants (lisier) par l'élevage local et valorise plus particulièrement les fermes biologiques menées en extensif grâce au label «Parc naturel».

Méthaniseur de Noviant-aux-près



Ensuite, l'éolien déclenche aujourd'hui des débats dans le secteur. Une demande d'autorisation d'ENGIE a été déposée pour la création d'une centrale éolienne. La proximité avec la base militaire d'Ochey. De même, se pose la question de l'impact paysager de la centrale dans un contexte de PNR bien que ce dernier ait créé un schéma de développement de l'énergie éolienne.

Enfin, le GAEC Romé a pour projet de construire des panneaux photovoltaïque sur les toits des bâtiments lui appartenant.

Ainsi si le remembrement du XXème siècle a bouleversé les paysages agricoles, la transition énergétique appose elle aussi ses marques. Ces nouveaux «objets» (méthaniseurs, éolienne, panneaux photovoltaïque...) dessine les nouveaux paysages de l'énergie en apportant avec eux de nouvelles voies de communication, de nouvelles perspectives, une nouvelle forme d'architecture... offrant un nouveau visage à l'agriculture.

La découverte de ces objets est un axe non-négligeable pour l'appropriation habitante de ce type d'infrastructure dont les dimensions peuvent paraître hors d'échelle.

© Engie - Perspective projet

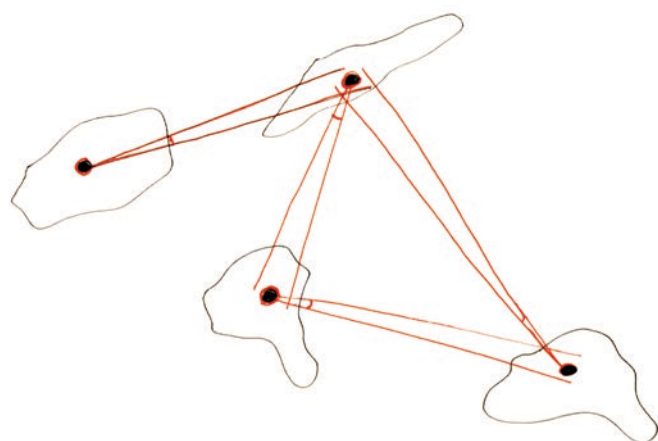
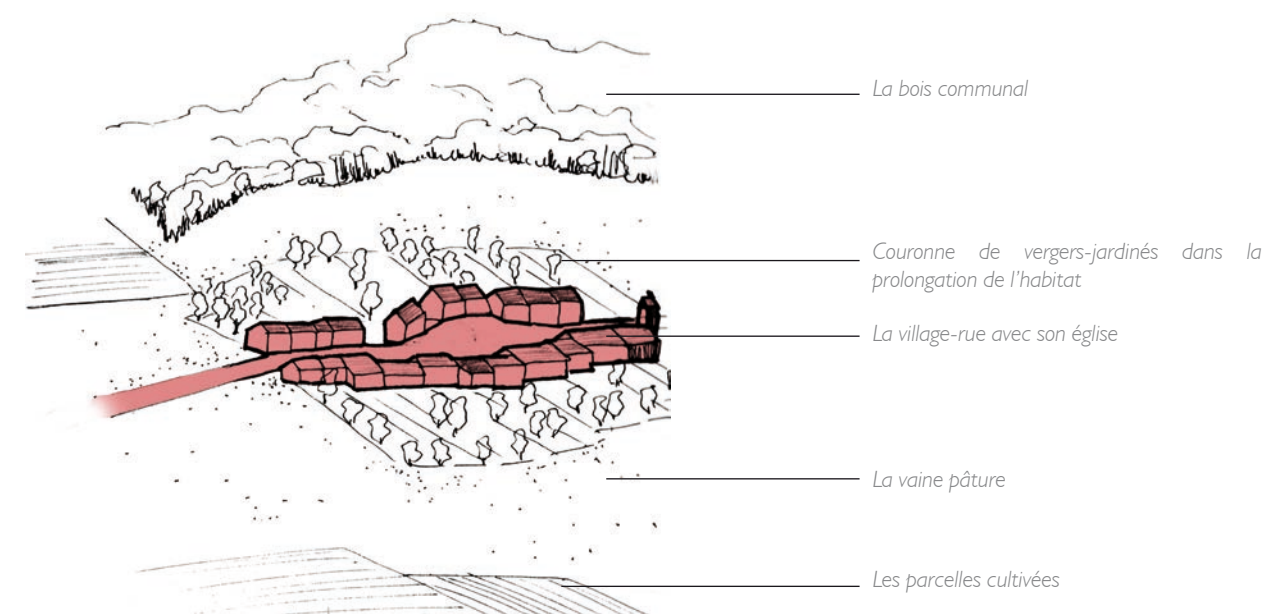




2 UNE CONSTELLATION DE VILLAGES

Le village lorrain adopte deux modes d'organisation bien distincts. Ainsi, lorsque le l'habitat se dispose de façon à ce que les maisons soient jointives le long de l'axe routier avec la façade donnons sur la rue, on est face à un **village-rue**, qui est la forme la plus fréquente et caractéristique de la région. Ensuite, on peut rencontrer un arrangement en **village-tas**, c'est-à-dire avec des maisons ramassées autour d'un élément construit important tel qu'une place ou une église. La première guerre mondiale a généré la destruction de nombreux villages dans le secteur. La reconstruction des villages détruits s'est opérée grâce à des associations foncières d'habitants. Par exemple, le village de Flirey est emblématique de l'après-guerre car a été reconstruit en 1925 juste à

côté de l'ancien avec la volonté de garder l'esprit de l'urbanisme traditionnel lorrain du XVII^{ème} siècle dont le bâti en profondeur. Pour autant, le choix a été fait de séparer la partie habitée de la partie ferme. Le village lorrain est traditionnellement conçu pour favoriser une vie collective avec l'usoir qui est un espace public à usage privé. Qu'il soit «tas» ou «rue», il est généralement entouré d'une couronne de vergers ouvrant sur la campagne avec une partie en vaine pâture et une autre cultivée. De même, une portion de bois dédiée traditionnellement à l'affouage est généralement implanté en limite de commune.



Les villages lorrains sont implantés en «**semis de points**», c'est-à-dire repartis de façon globalement homogène sur le territoire avec une logique de lien les uns avec les autres grâce «aux clochers». En effet, en tenant compte de la topographie, les villages ont un vis-à-vis sur les clochers de l'église des uns et des autres. Cela crée un maillage visuel qui illustre l'appartenance des habitants des bourgs à une communauté bien plus large que celle de la commune.



TOUT CONTRE L'HABITAT

Dans le cadre du diagnostic du rapport de la ligne existante avec son environnement, on note quatre cohabitations avec l'habitat, de natures différentes, ce qui est assez peu étant donné les 26 Km de ligne.

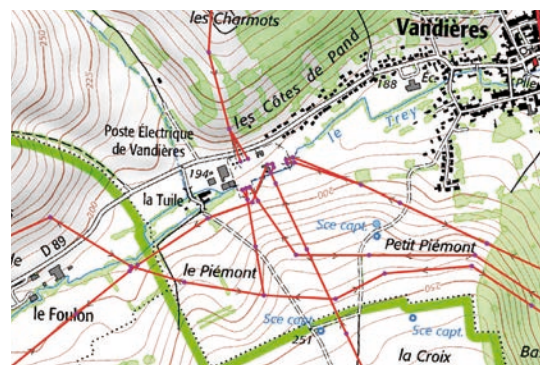
Tout d'abord, **le poste électrique de Vandières**, d'une emprise d'environ 4 Hectares, constitue un nœud électrique important en contact direct avec les habitations. Il est situé dans la prolongation d'un des «bras» principaux du village que le développement urbain a guidé en fond de vallon, le long du ruisseau de Trey. Son ampleur et sa proximité avec l'habitat en font un lieu charnière dans la reconstruction de la nouvelle ligne en sachant qu'il s'agit d'un élément invariant. Pour autant, son organisation et donc la manière dont la lisibilité de l'infrastructure dans le paysage s'exprime peuvent être sujets de projet.

Ensuite, **le village de Villers-sous-Prény**, bien que n'étant pas impacté par une architecture aussi conséquente que celle du poste, est directement exposé aux pylônes de la ligne, dont deux touchent pratiquement le bâti. La manière dont la nouvelle ligne sera implantée sera donc source d'enjeux pour les habitants de ce petit village dont la situation en bas de coteau fragilise particulièrement par rapport à l'échelle des pylônes.

De même, **le village de Limey-Remeneauville**, suite à l'augmentation de sa population entraînant la construction d'un lotissement au Sud-Est, tend à se rapprocher progressivement de la ligne actuelle. Pour autant, la cohabitation est timide et peu impactante, il conviendra tout de même d'en tenir compte lors de la rehabilitation.

Enfin, comme présenté dans le chapitre des séquences paysagères de la ligne, **le secteur du GAEC Romé**, dont la ligne traverse le terrain et surplombe les bâtiments est évident à considérer et reconsidérer dans un projet à venir.

Extraits de carte IGN



Unités de paysage



LE PATRIMOINE ARCHITECTURÉ

Au cours du diagnostic paysager, reporté dans ce présent dossier, effectué sur le territoire de l'aire d'étude, des éléments architecturés ponctuels sont ressortis de par leurs caractéristiques identitaires du paysage rural lorrain. Ainsi, c'est en suivant le fil de l'eau que l'on peut

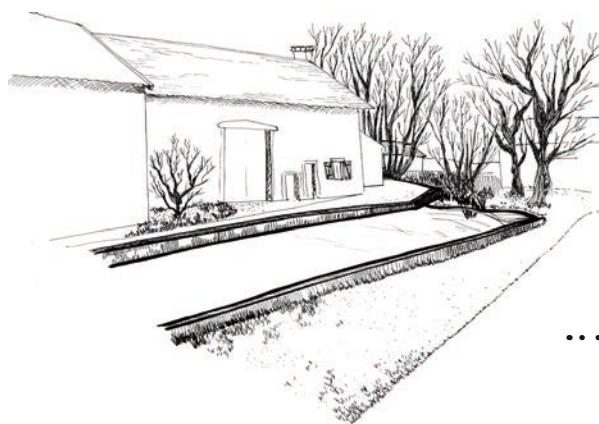
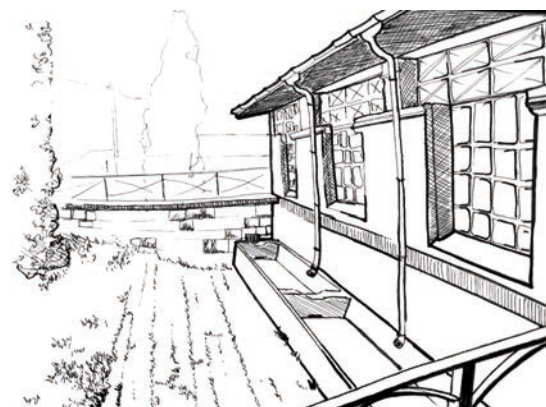
partir à la rencontre du passé religieux du paysage dans lequel on se promène, ainsi qu'à la découverte d'une multiplicité de petites constructions dédiées à l'usage quotidien de l'eau.

L'abbaye de Sainte-Marie-au-Bois, aujourd'hui inoccupée, est considérée comme l'un des plus ancienne architecture implantée en Lorraine par l'ordre de Prémontré, soit au XIIIème siècle. Ce patrimoine religieux constitue une curiosité locale, à l'endroit où disparaît un défluent du ruisseau le Trey, bien que ne pouvant être visitée.

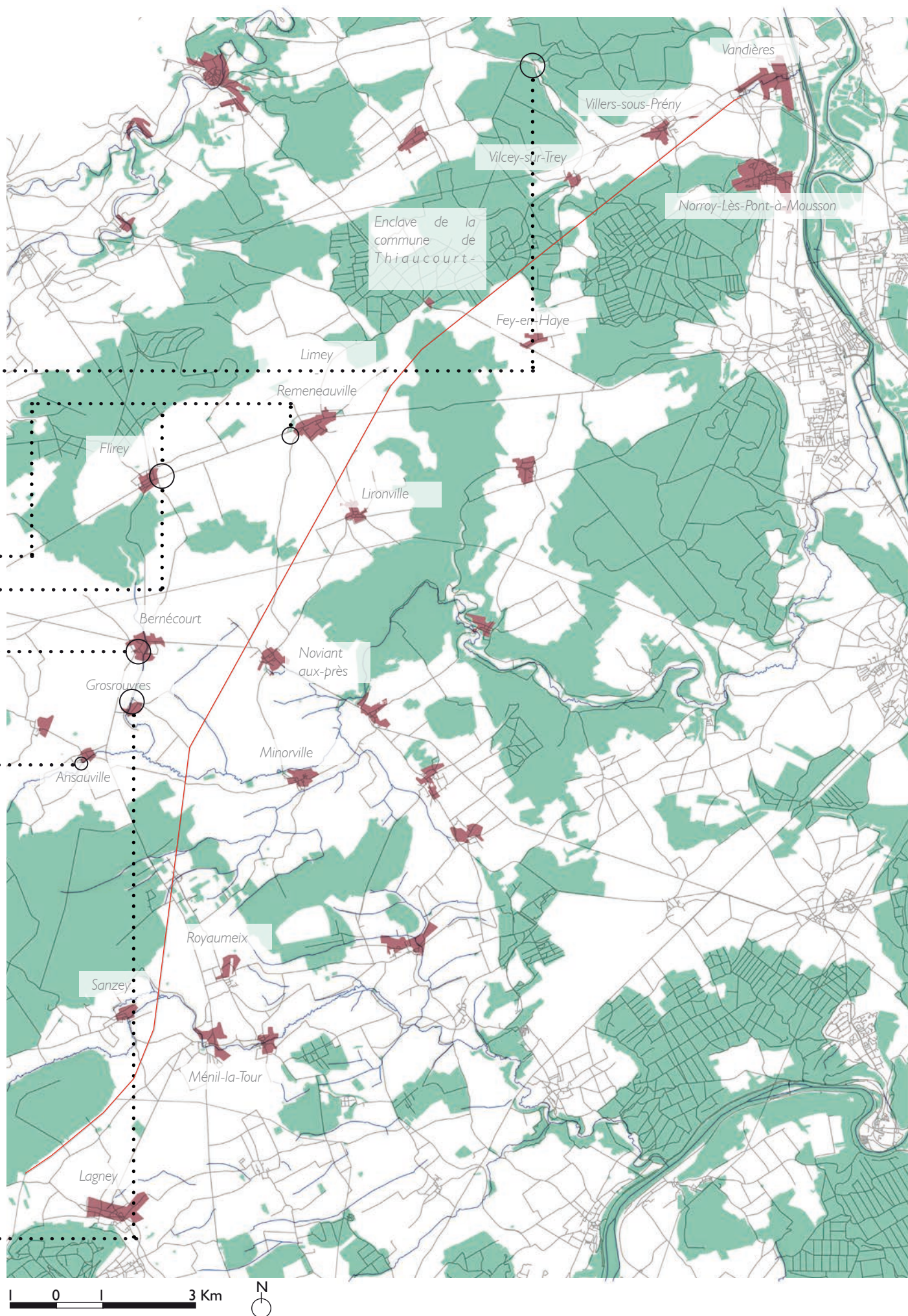


A la sortie Ouest de Limey, on rencontre un égayoir (terme lorrain désignant un bassin pour laver les chevaux) encore en eau tout comme à l'entrée de Flirey, un peu plus loin sur la route, d'une forme plus arrondie cette fois-ci.

A Flirey, faisant face à l'égayoir, se trouve un lavoir, devancée d'une fontaine dont l'eau claire y coule encore. De même, à Bernécourt, au coeur du village, o un superbe lavoir datant du milieu du XIXème siècle. Ansauville n'est pas en reste et compte également l'implantation d'un lavoir dans la continuité du ruisseau de l'Esch.



Enfin, à Grosrouvres, à mi-chemin entre Bernécourt et Ansauville, si l'on suit le fil de l'eau, on peut découvrir un bassin manufacturé d'ancienne facture accompagné d'un aménagement moderne valorisant le passage du ruisseau dans le coeur du village.



3 L'ARBRE SOUS TOUTES SES FORMES

Dans ce paysage d'usage principalement agricole, l'horizontalité des perspectives, engendrée par les cultures en «champs ouverts», vient être animée par la verticalité de l'arbre sous toutes ses formes. Tantôt rassemblés en une haie «touffue», en une ligne stricte aérée, en un quadrillage de fruitiers ou en une futaie plus

ou moins régulière, les arbres cloisonnent les espaces agricoles, affirment le tracé des routes, nourrissent les villageois et constituent une réserve économique et écologique du paysage meurthe-et-mosellan.



Des ripisylves soulignant les cours d'eau



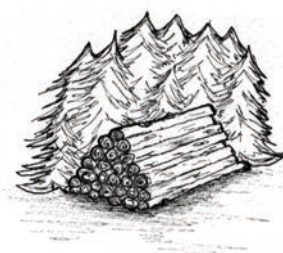
Des alignements d'arbres marquant les voies de communication



Des vergers porteurs du patrimoine agricole et culinaire lorrain



Des forêts classées



Le plateau de Haye est recouvert de **hêtraies denses** conduites en futaies pour la plupart, et sont administrées en tant que forêt domaniales ou communales.

En revanche, côté plaine de la Woëvre, on observe des **forêts plus hétérogènes**. Les dépressions humides accueillent plutôt des chênaies tandis que les secteurs marqués par la Première Guerre Mondiale ont été replantés avec du pin noir et sont gérées en taillis-sous-futaie.

L'**arbre d'alignement**, quant à lui, possède une place de choix au coeur des panoramas les plus ouverts. Il est un élément précieux dans la valorisation du paysage de la route. En effet, les petites voies départementales qui traversent les grandes parcelles agricoles du plateau de Haye et de la plaine de la Woëvre sont délicatement mises-en-scène par des alignements de bouleaux, frênes, platanes ou mirabelliers. Il s'agit d'un motif

typique du paysage français hérité de la politique de plantation du XIV^{ème} siècle visant à réalimenter les stocks de bois du territoire après le défrichage massif du moyen-âge.

Les **ripisylves** demeurent également une signalétique efficace du réseau de cours d'eau qui alimentent l'aire d'étude. Elles dessinent la trame verte du paysage.

Une couronne verte composée de **vergers** ceinture traditionnellement les villages ruraux. Ces pré-vergers sont emblématiques du paysage lorrain et apporte une réelle plus-value au cadre de vie des habitants mais aussi à la biodiversité des abords de villages. Le mirabellier, célèbre fruitier de la région, y tient une place incontournable.



COUPER À-TRAVERS BOIS

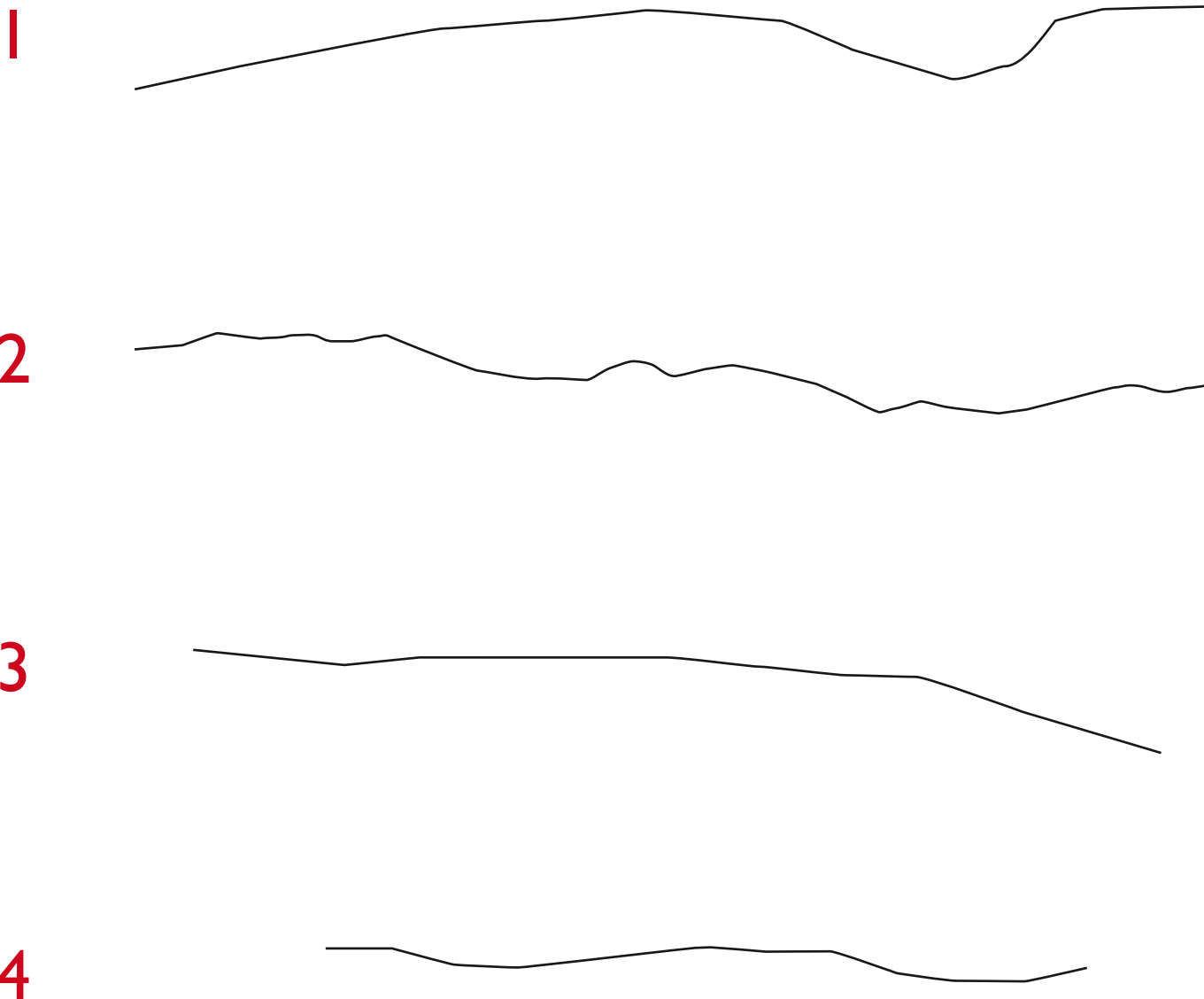
Le chemin de la ligne actuelle traversent les massifs forestiers à quatre moments de son parcours entre Vandière et la pylône d'étoilement de Lagny. Pour ce faire, des tranchées forestières ont été créées au niveau du bois de Presle, du bois communal de Vilcey-sur-trey, du bois de Jolival et du bois de Réhanne.

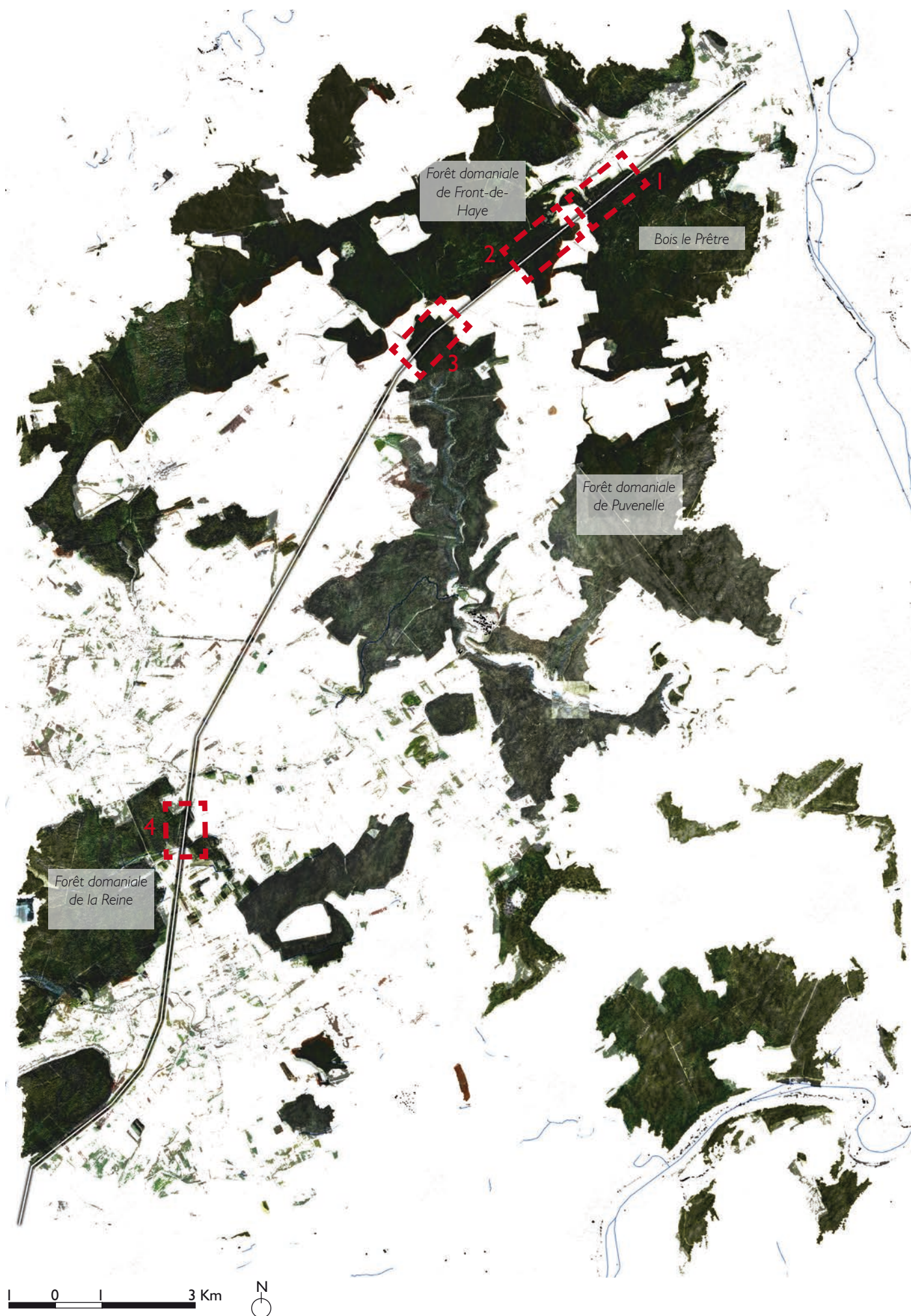
Les quatre profils topographiques ci-dessous permettent de comprendre la tendance générale du relief en opérant à des coupes longitudinales des tranchées. On comprend les soubresauts que la ligne rencontre

et donc les différents emplacements et hauteurs de pylône.

Les dépressions les plus marquées permettent de repérer les ruisseaux et suppose à ces endroits un «enjambement» de la ligne au-dessus du vallon.

Confirmée par les cartes précédentes, on remarque un adoucissement du relief





LES LIGNES / LES NOEUDS

PLUSIEURS VITESSES DE DÉPLACEMENT

La ligne haute-tension traverse une portion du département de Meurthe-et-Moselle du Nord au Sud, rencontrant ainsi sur son chemin d'autres infrastructures ou «lignes» qui structurent le paysage local. Des «nœuds» issus de ces croisements rythment le parcours de la LHT. Tout d'abord, le secteur de Vandières interroge, dans la cadre de la reconstruction de la ligne, à propos de l'organisation des raccordements en sachant que trois autres lignes sont branchées au poste électrique. Ensuite, il y a ainsi plusieurs croisements avec la D3 et D958 au niveau de Limey avec la ligne Très Haute Tension (400 000 Volts) au niveau de la nécropole nationale de Lironville mais également avec des sentiers pédestres, tout particulièrement dans le secteur du plateau de Haye.

A une échelle plus fine et plus locale, de nombreuses petites routes en Meurthe-et-Moselle jouent un rôle particulièrement valorisant pour l'image du territoire, par la qualité de leur tracé dans le paysage, les ouvertures qu'elles offrent et les plantations d'alignement qui les accompagnent ; certaines suivent élégamment les vallées, accompagnant précisément le pied du coteau, légèrement surélevées par rapport au fond de vallée : c'est le cas par exemple de la RD 17 dans la vallée de la Chiers, ou de la RD 952 dans la vallée du Rupt-de-Mad. D'autres suivent les lignes de crêtes, ouvrant des vues plus larges sur les vallées telles que la RD 12 dans le Vermois entre vallée de la Meurthe et vallée de la Moselle.

Enfin, beaucoup traversent les plateaux, offrant de larges panoramas sur les étendues agricoles. Ces routes rectilignes épousent les ondulations du relief et ouvrent de larges vues.

Route touristique qui participe à la vitrine des paysages du parc, la D904 a été citée car elle croise successivement trois lignes haute-tension. Il convient donc d'en tenir compte et de réfléchir à une cohabitation intelligente entre toutes ces infrastructures.

La D904, la D3 et la D958 sont les trois principaux axes de communication sur le territoire de la ligne.

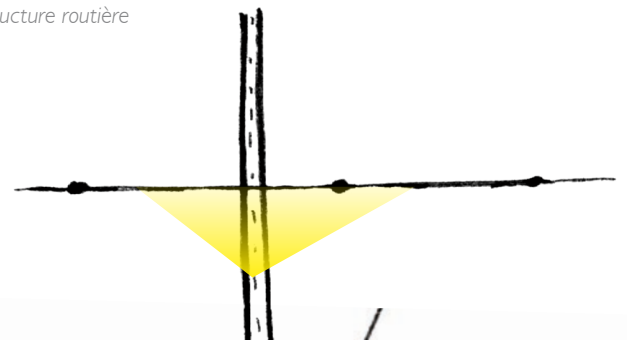
Le département a adopté une posture de valorisation des trames vertes et bleues et s'associe avec les ENS

concernant la politique liée aux arbres de bords de routes et la création d'un maillage de bosquet.

Le réseau hydrographique se concentre principalement au niveau de la vallée de l'Esch et plus discrètement au niveau de la vallée du ruisseau de Trey.

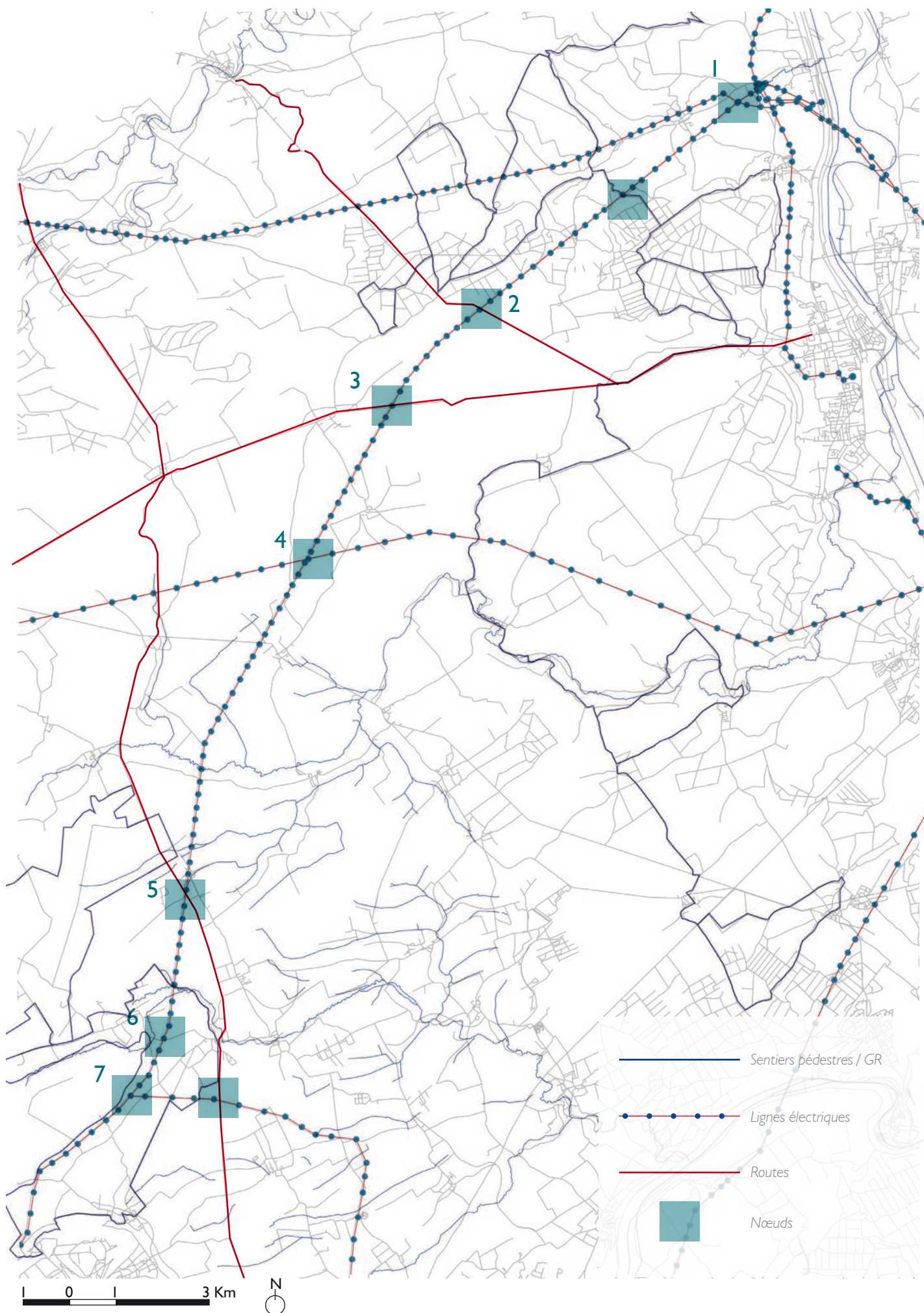
La manière dont la route croise la ligne conditionne la perception de l'automobiliste par rapport à la ligne. Un croisement perpendiculaire offre un angle de perception plus frontal mais bien plus bref qu'un croisement en biais par lequel le côtoiement entre les deux axes est plus long et donc plus impactant.

Croisement perpendiculaire avec l'infrastructure routière



Croisement en biais avec l'infrastructure routière





DES INFRASTRUCTURES QUI STRUCTURENT

Trois infrastructures principales rythme le cheminement de la ligne. Le poste de Vandières est le point de départ de la ligne, le pylône d'étoilement de Lagney, son point d'arrivée et quasi en son milieu, s'opère la rencontre avec la ligne haute tension à 400 000 Volts.

6



4



7



DES LIAISONS DOUCES

Les vestiges mémoriels de la Première Guerre Mondiale attirent de nombreux curieux et ce sont eux qui conditionnent en grande partie les secteurs aménagés pour la randonnée. Ainsi, on repère sur la carte ci-contre, grâce à la représentation en orange des sentiers balisés, que les zones Nord-Est et Sud-Ouest de l'Aire d'étude sont assez bien desservies ce qui n'est pas du tout le cas pour la partie centrale.

Une commande a été passée auprès du Parc par les communes de Mandres, Sanzey, Boucq et Royaumeix pour une valorisation de l'accès à la randonnée pédestre et une organisation des circulations de la forêt de la Reine. Ce site Natura 2000 est une forêt humide d'intérêt national. Il compose le ban communal de neuf forêts et son emprise chevauche trois

communautés de communes. Le parc va ainsi identifier les différentes portes d'entrées de la forêt afin de les signaler et définir les cheminements. Il s'agit majoritairement d'une forêt domaniale sur groupement communal mais avec également des portions en bois communal et privé. La démarche s'oriente vers l'animation, l'interprétation et l'écoconception artistique et ludique.

Les sentiers se concentrent essentiellement sur les territoires boisés en délaissant les secteurs agricoles et leurs richesses.



SE SOUVENIR, COMPRENDRE, IMAGINER

L'OBJET DE LA LIGNE

La ligne électrique, loin de laisser indifférente celui qui la fréquente, génère tout un panel d'émotions qui induit le degrés d'acceptabilité de l'ouvrage dans un paysage. Pur produit artificiel, cette allégorie du progrès technique

et scientifique n'est pas appréhendée de la même manière selon l'époque, le contexte géographique, les contraintes sociologiques... dans lesquels elle s'inscrit.

OBJET DE...

... FANTASME



«Espiègle, dans un de ses éditoriaux, Jacques Simon remercie EDF pour l'installation des lignes haute tension : les paysagistes allaient enfin disposer de terrains où aménager de vastes parcs.

Sans terrain, pas de paysagiste.»

<http://strabic.fr/Jacques-Simon-Gilles-Vexlard>

... PROGRÈS

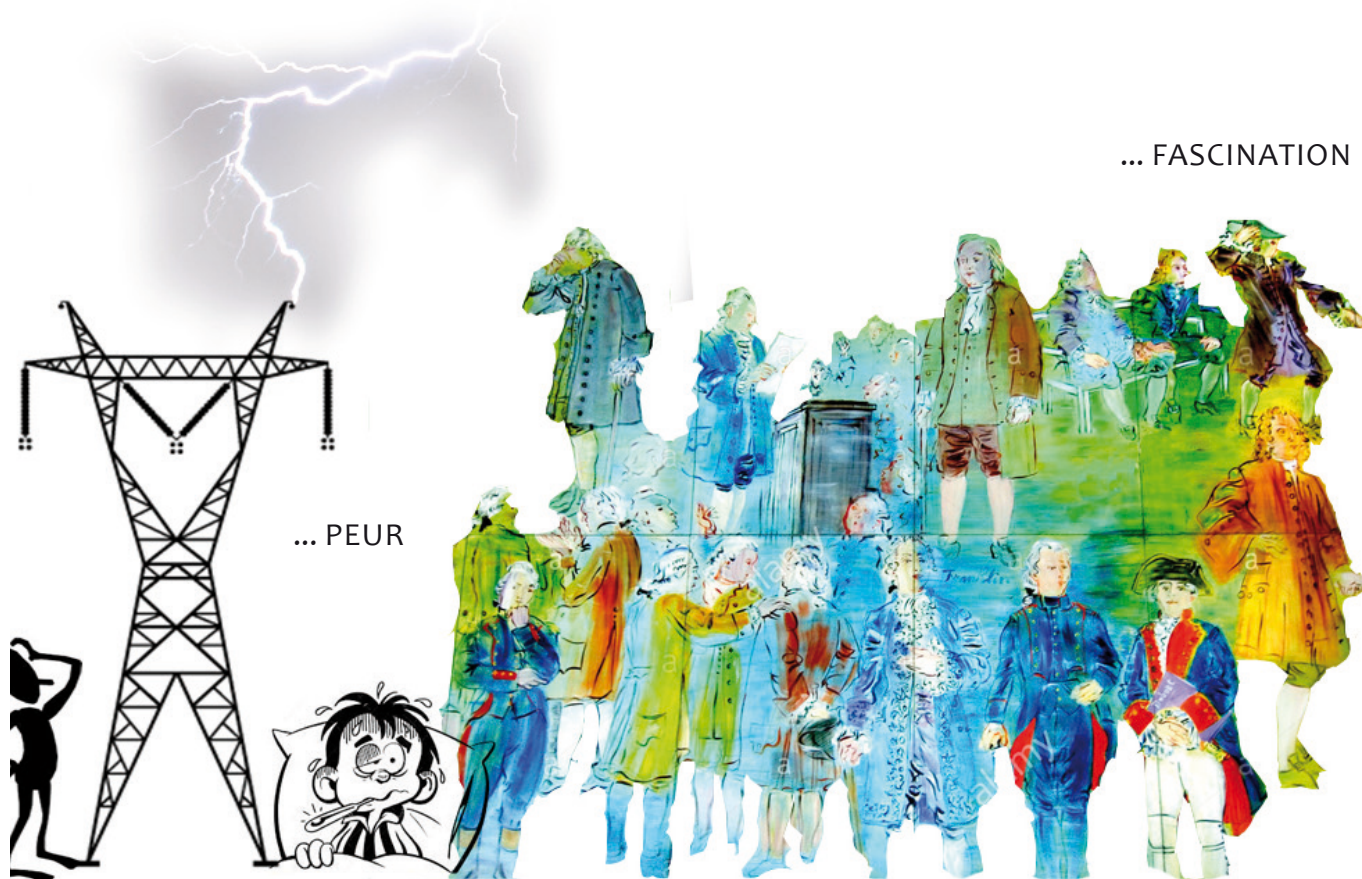


« Un président jeune pour une France moderne »
Symbole de la modernité, l'artificialisation du paysage composant la toile de fond de l'affiche présidentielle du candidat François Mitterrand, met à l'honneur le pylône électrique.

... DÉMESURE



«Sauriez-vous donner la hauteur d'un pylône?». Une telle variété existe sur les mensurations de ces sculptures métalliques qu'une évaluation de leur taille est souvent réduite aux plus grandes représentations qu'on peut observer dans le paysage.



On ne voit pas l'électricité mais on voit les objets qui la transportent, on ne l'entend pas mais on entend sa rencontre avec l'eau. Insaisissable mais pourtant perceptible, le transport de l'électricité se manifeste par les infrastructures de RTE qui inquiètent parfois alors ses riverains.

La fresque «la fée électricité» de Raoul Dufy, peinte pour l'exposition internationale de 1937, retrace l'histoire et les applications de l'électricité depuis les premières observation jusqu'aux derniers usages que l'on en fait. Des savants ayant participé au développement de l'électricité autant que des dieux grecs viennent animer cette gigantesque fresque exposé au musée d'art moderne de Paris. Les couleurs autant que les thèmes abordés illustrent la fascination de l'époque pour cette nouvelle énergie source de multiples inventions.

D'UNE LIGNE À L'AUTRE

Construite en 1941, la ligne était alors exploitée en 150kV de Vandières à Vanne Le Chatel. Le tronçon Croix-de-Metz à Void a été reconstruit en 225 000 Volt en 2002. C'est à cette partie que le projet de réhabilitation souhaite se raccrocher afin d'homogénéiser le Voltage en 225 000 Volts.

Âgée de 78 ans au moment de cette étude, elle a survécu à la Seconde Guerre Mondiale et constitue

de ce fait un objet de patrimoine illustrant la volonté de faciliter l'acheminement d'électricité dans ce département de la France alors épargné de peu de l'occupation allemande.

Pour les habitants, la ligne actuelle a «toujours été là et fait donc partie du paysage». Qu'en sera-t-il d'une nouvelle ligne en sachant que les deux existeront en même temps pour un temps?

LA CONSTRUCTION : INNOVATION

«De ligne en ligne, retour sur les grandes dates qui ont fait notre réseau :

Années 20 : 7 000 communes électrifiées. Le réseau à très haute tension (110 000, 120 000, 150 000 et 220 000 volts) compte 900 km de lignes.

Années 30 : Le maillage passe progressivement du stade régional au stade interrégional. Les grandes compagnies électriques collaborent pour interconnecter leurs réseaux avec des lignes de grande capacité (220 000 volts) entre le Massif Central et Paris, entre le Rhin et Paris. À la fin des années 30, Paris est entouré d'une boucle de 60 000 volts ; plus de 36 000 communes sont électrifiées. L'État planifie un programme d'investissement de 3

milliards de francs sur 5 ans.

1939-1945 : Le réseau continue de se développer malgré la guerre. Les Alpes sont interconnectées à Paris et les Pyrénées au Massif Central.

1946 : À la Libération, le réseau français est devenu le plus dense du monde, avec 22,5 km de lignes THT pour 1 000 km², contre 5 aux États-Unis, 15 en Grande-Bretagne et 18 en Allemagne. Il franchit le cap des 12 000 km.»

RTE et Vous

UNE COMPOSANTE À PART ENTIÈRE DU PAYSAGE

Tous les habitants de l'aire d'étude connaissent depuis toujours cette ligne et ses pylônes. Elle fait partie de leur paysage quotidien depuis leur naissance ou leur installation dans le coin.

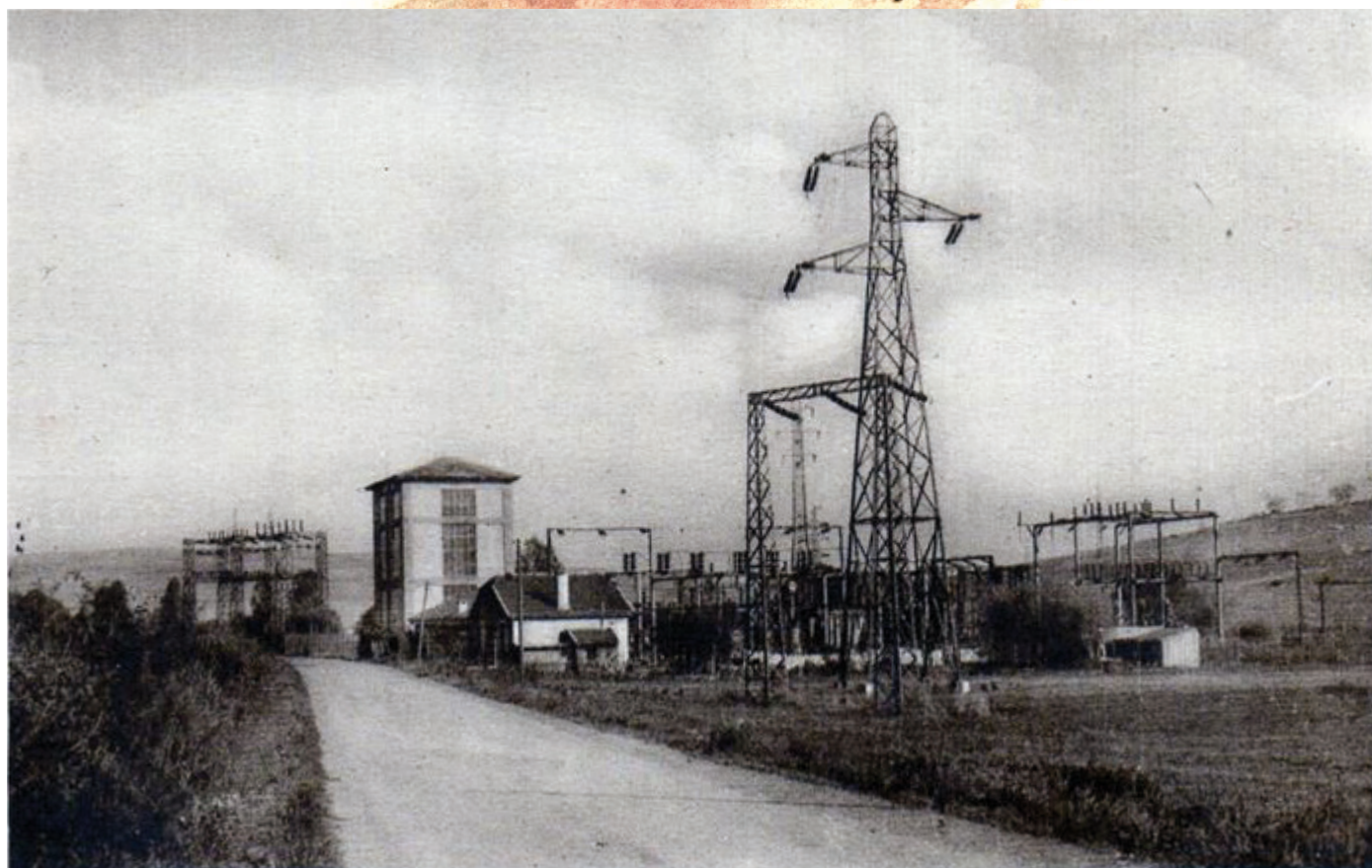
Mais non pas exactement pour tous. Monsieur Chenot, habitant de Royaumeix approchant le centenaire, se souvient de la construction de la ligne alors qu'il n'était pas encore parti pour la guerre. Il a même participé à la création de la tranchée forestière de Royaumeix avec d'autres villageois, sur proposition de la Société Lorraine d'Électricité, sous

forme d'affouage.

Une rencontre avec ce Monsieur, organisée par RTE, a été l'occasion de l'entendre expliquer la perception de la toute première construction de la ligne qui s'était alors construite «d'un coup» et que sa famille et lui «se sont levés un matin et les pylônes étaient là». Celle-ci étant un peu à l'écart du village, dans les champs qu'ils cultivaient, ils ne se sont pas rendus compte de sa construction.



© www.delcampe.net



VANDIÈRES (M.-&-M.) — LE POSTE ÉLECTRIQUE

LA MÉMOIRE DU PAYSAGE

LES CICATRICES DE LA GUERRE

Fortement marqué par la Première Guerre Mondiale, le paysage de Meurthe-et-Moselle est le support de nombreux vestiges des combats mais aussi d'un besoin de mémoire prenant la forme de sites de commémoration tels que des nécropoles et des cimetières militaires. Ainsi, sur le territoire d'étude, on compte un certain nombre de ces «cicatrices» qui attirent touristes français et internationaux chaque année.

Cette caractéristique identitaire du paysage meurthe-et-mosellan est particulièrement présent dans le secteur Nord de la ligne, côté plateau de Haye.

Nécropole nationale de Minorville et de Noviant-aux-près



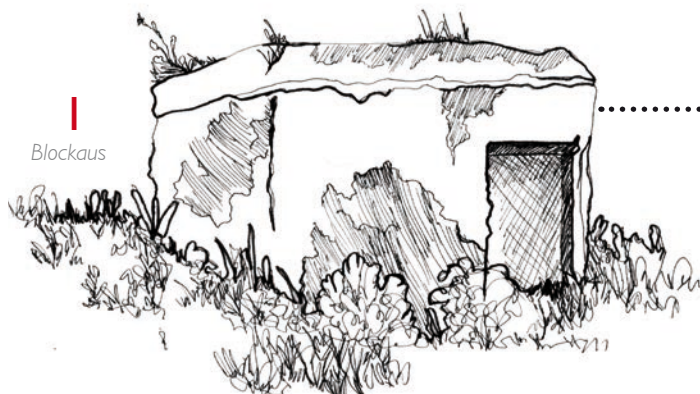
Tranchée des carmes



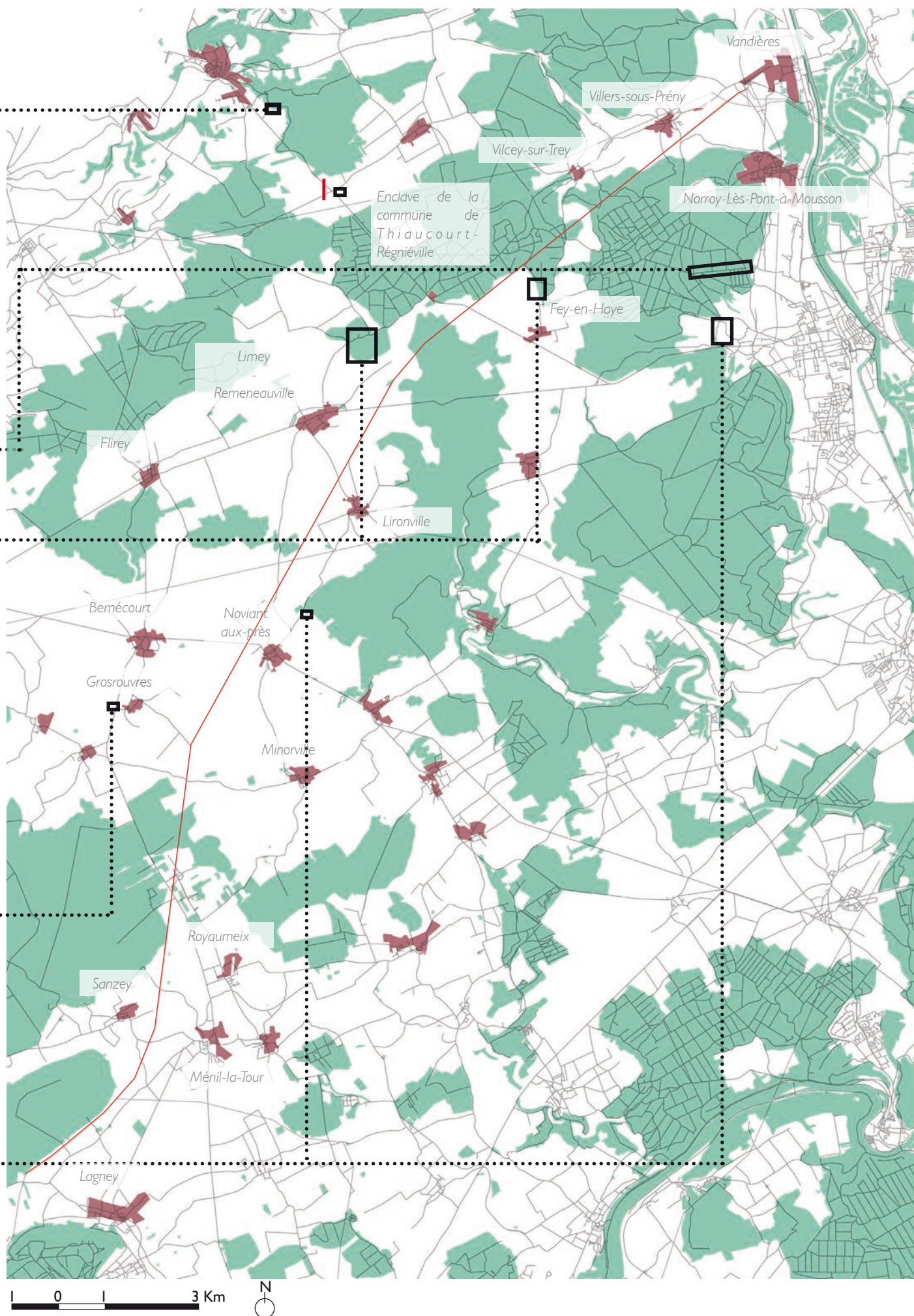
Villages détruits de
Limey et Fey en haye



Cimetière militaire allemand et américain



Blockaus



DE LA DESTRUCTION À LA RECONSTRUCTION

Tout comme les villages lorrains ont un jour été reconstruits après avoir été détruits lors des bombardements de la Première guerre Mondiale, la ligne, qui, elle, a survécu à la seconde guerre mondiale, va aujourd'hui également vivre un renouveau. Si, dans certains villages, on distingue la juxtaposition entre l'architecture pré et post-reconstruction dans une même rue, grâce à la forme que prend la porte de grange, dont le linteau est arrondi ou droit, on comprend que des éléments d'origine font figure de repère. Dans la cas de la ligne électrique, les obligations techniques nécessitent

la construction de nouveaux pylônes avec un passage nécessairement plus ou moins distancié avec l'ancienne mais le poste électrique de Vandières (comme on peut le comprendre grâce à la carte postale ci-dessous) et le pylône d'étoilement de Lagny, subsistent et deviennent des repères de l'histoire de la ligne.

La Grande Guerre



20. - FEY-en HAYE

© www.delcampe.net

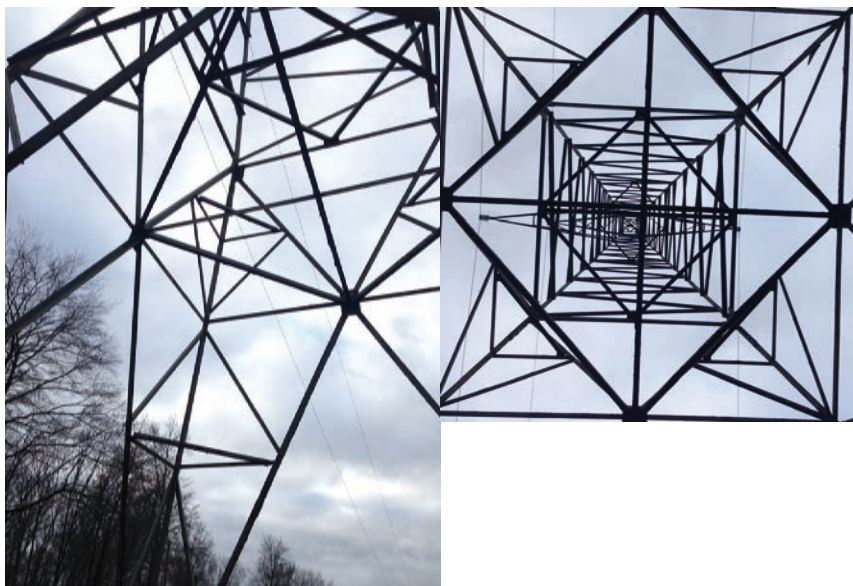
© www.delcampe.net

LIMEY (M.-et-M.) — Village entièrement reconstruit. — Entrée, côté Ouest.



Otiché Gaillard - Tonl

DU FASCINANT AU FANTASTIQUE



Il est dit de cette architecture de fer qu'elle est artificielle et qu'elle «dénote» du paysage «naturel».

Soit, il n'y a pas grand-chose à redire là-dessus ne serait-ce peut être que le ton employé.

Dans cet objet sur-naturel, on perçoit tout de même une certaine correspondance avec les arbres solitaires qui se découpent en haut d'une butte par jour de grand brouillard. Lorsque la météo s'y prête, les pylônes se déguiseraient presque, l'espace d'un instant, en animaux fantastiques, ou même en phares dont la lumière se serait éteinte. Ils appellent le regard et annoncent que quelque chose se passe là.

Quand on s'approche d'un peu plus près, c'est dans l'emboîtement des formes géométriques, que chaque angle de vue rend différent, que l'on arrive à se perdre, fasciné.

La lumière les traversent et découpe délicatement l'ossature de métal à l'air si léger et dans lequel on rêve de grimper.



SYNTHÈSE DES ENJEUX

Tout d'abord, il y a la ligne et son paysage; celui qu'elle traverse, qu'elle côtoie, qu'elle marque de sa présence et qu'elle compose tout autant que les forêts, les maisons, les rivières ou les pâtures. On a suivi le sens du courant pour nommer, décortiquer et caractériser ces séquences qui dessine le paysage de la ligne.

Ensuite, il y a son territoire, ses ambiances, son sol, son sous-sol, ses usages, ses motifs, ses habitats, ses habitants, ses dynamiques et son histoire.

Dans tout cela, il y a ce que l'on perçoit, ce que l'on comprend, ce que l'on remarque, ce qui questionne et ce qui inspire.

A l'issue de ce diagnostic paysager, différents éléments notables, dans la perspective d'une réhabilitation de la ligne en accord avec une valorisation paysagère du territoire, ont pu être mis en lumière.

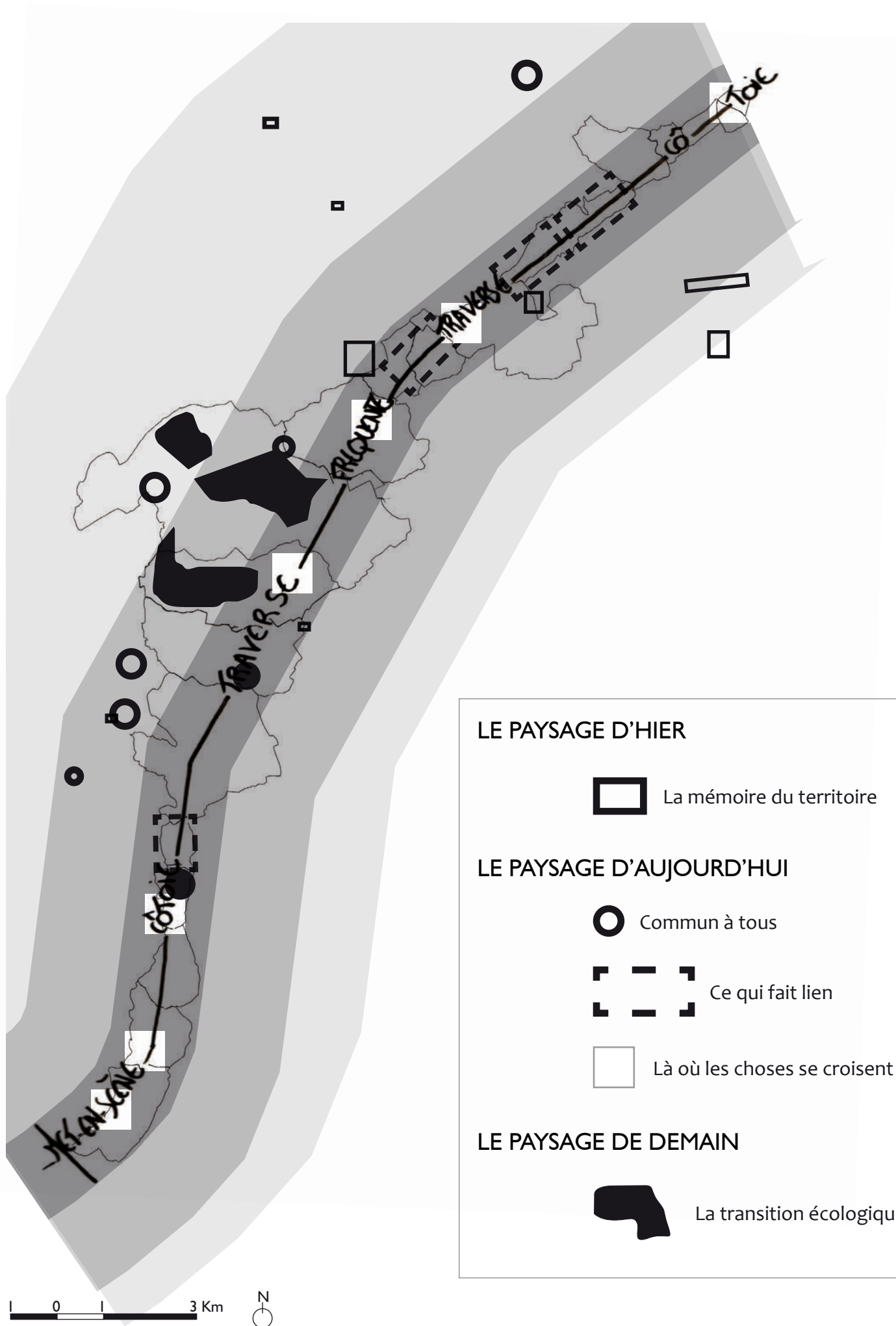
Ainsi, sept secteurs du paysage en pied de ligne ont été relevés comme nécessitant le dessin d'un nouveau tracé de l'infrastructure en raison de sensibilités particulières avec le paysage habité. Cette conclusion a fait suite à la distinction effectuée entre des séquences paysagères au sein desquelles la ligne était fortement ou faiblement impactante. Il en est ressorti un caractère «binaire» du paysage de la ligne.

Cette nature bivalente du paysage est confirmé par l'approche multiscalaire menée ensuite.

En effet, tant d'un point de vue géologique, et donc topographique, hydrographique et floristique, que d'un point de vue des dynamiques humaines et des marques que cela appose dans le paysage, on constate une dualité entre le paysage du plateau de Haye et celui de la plaine de la Woëvre.

Il y a aussi et surtout les marqueurs de l'identité de ce petit bout de pays d'une région dont l'attrait touristique est souvent trop peu connu. Le territoire est parsemé «d'objets» qui illustrent le paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain et dont la mise en lumière constitue un enjeu de valorisation patrimonial important.

Le projet qui suit requestionne ainsi ce qui peut faire patrimoine et ce qui est choisi comme illustration de la culture populaire locale dans cette démarche paysagère.





03.

Le projet

« Le paysagiste se saisit de l'émotion pour en faire projet »

Claire Alliod, Décembre 2018



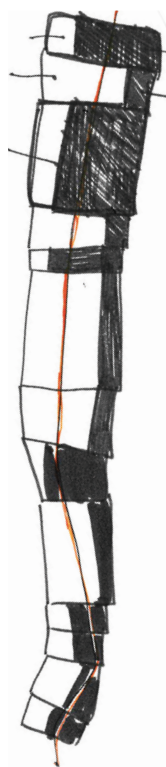


CONCEPTS

Une portée dans un sens ou dans l'autre, horizontale, oblique, parfois moyenne ou semi-ancrée, qui porte et transporte un courant dont on ne devine la présence que grâce au bruit que sa rencontre avec l'eau produit. Comme **une mélodie**.
Celui d'un paysage de l'énergie.

Il y a ces lignes qui composent LA ligne; qu'une autre se prépare à relayer pour que ne se perde pas le rythme d'une humanité en évolution et d'un paysage en transformation.

Il y a aussi les sentinelles de fer qui composent le thème;



JOUER AVEC LE CURSEUR

Ajuster la présence de la ligne à son contexte

La ligne devient ainsi le fil rouge du territoire. Elle traverse autant qu'elle lie, elle est à la convergence et au croisement des motifs du paysage.

Elle est un prétexte, autant économique que conceptuel, pour offrir des possibilités d'aménagements et de mise en valeur du paysage de cette portion du Parc Naturel Régional.

dont la tonalité, trop basse, sera bientôt réhaussée.

Le premier mouvement de la symphonie du paysage de l'énergie joue ses dernières notes.

La transition s'opère.

Il s'agit alors d'être en harmonie, et d'offrir au deuxième mouvement une scène musicale sans dissonances.



CHANGEMENT DE RYTHME

Limiter l'impact paysager de la ligne



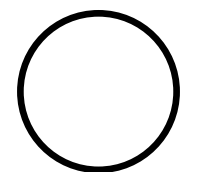
UNISSON DE VOIX

La ligne comme objet fédérateur créateur d'espace



CONTRE-CHANT

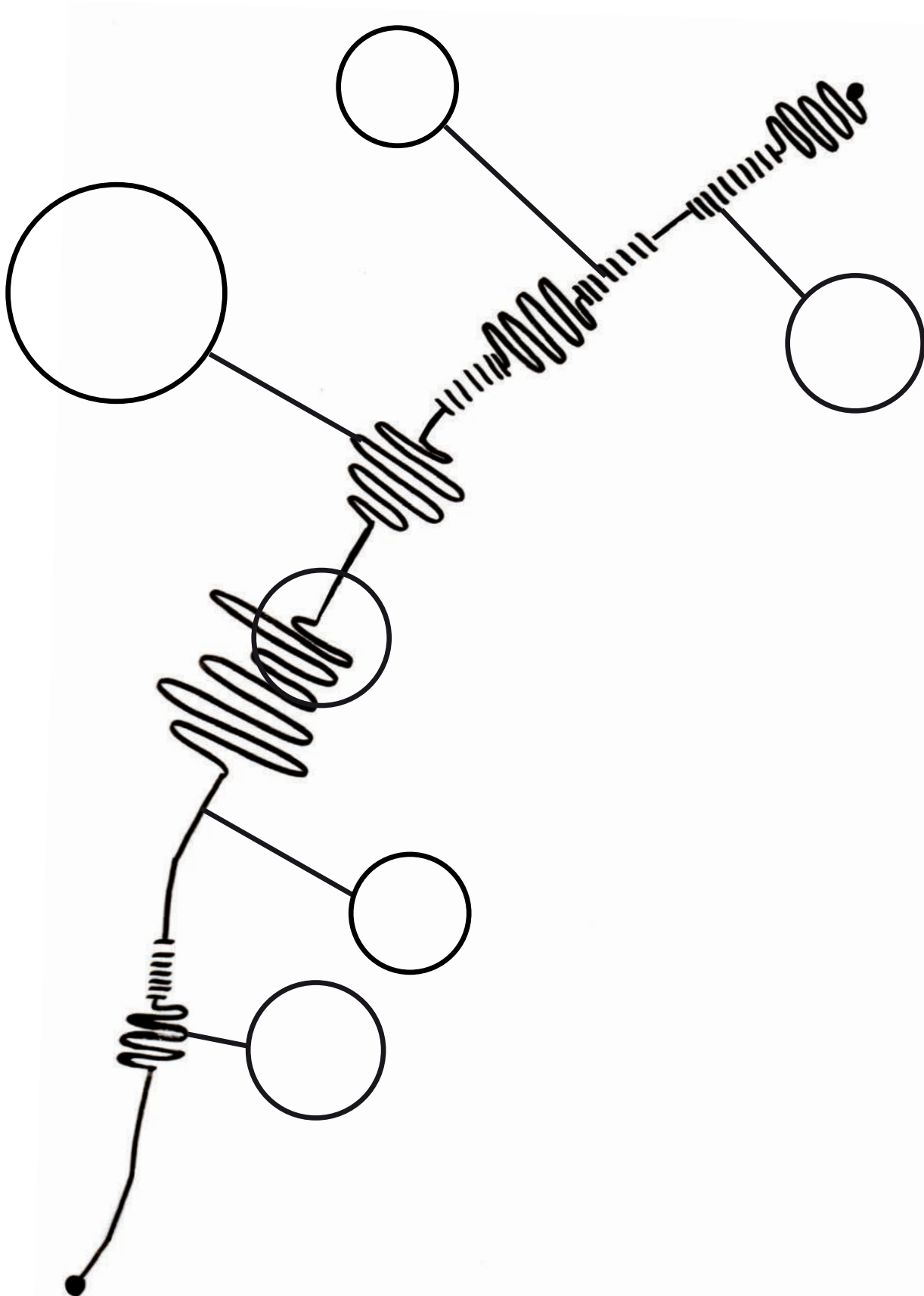
La ligne aimant



TEMPO BINAIRE

Graviter autour de la ligne

Elle raconte l'histoire des bouts de pays qu'elle parcourt. Objet d'apparence statique, elle est le support de la course folle de l'électricité qui anime chaque parcelle de ce paysage habité. Elle aimante ce qui gravite autour d'elle parfois plus récent, parfois plus ancien qu'elle.



0 3 Km





PRINCIPE

Une meilleure intégration paysagère dans le paysage quotidien.

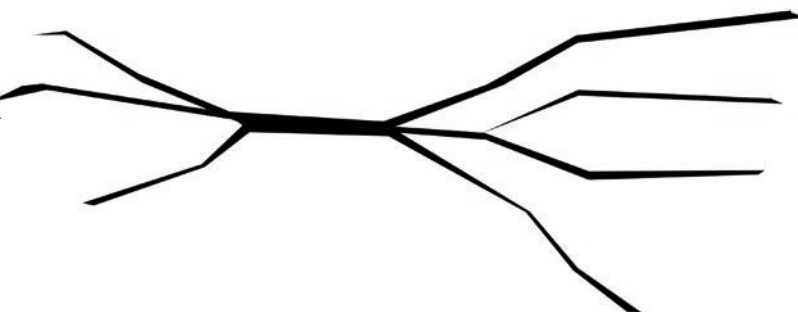
Un travail sur le relief, les lisières etc. permet de penser la ligne comme une composante harmonieuse du paysage.

APPLICATION

Utilisation du pylône chat ou nappe dans les paysages ouverts afin de permettre de créer des courbes qui s'ajuste à la topographie et au motifs du paysage. Espacement des pylônes plus important que pour la ligne à 63 000 Volts.

En lisière de boisement, le choix est porté sur le pylône nappe qui permet de souligner les lignes de force du paysage par sa forme. Sa hauteur est ajusté en fonction du boisement.





PRINCIPE

La tranchée forestière, qui d'habitude est perçue comme une « balafre », devient un espace qui canalise les flux piétons et énergétiques en créant du commun.

La ligne « aimante » et met en scène les richesses du territoire.

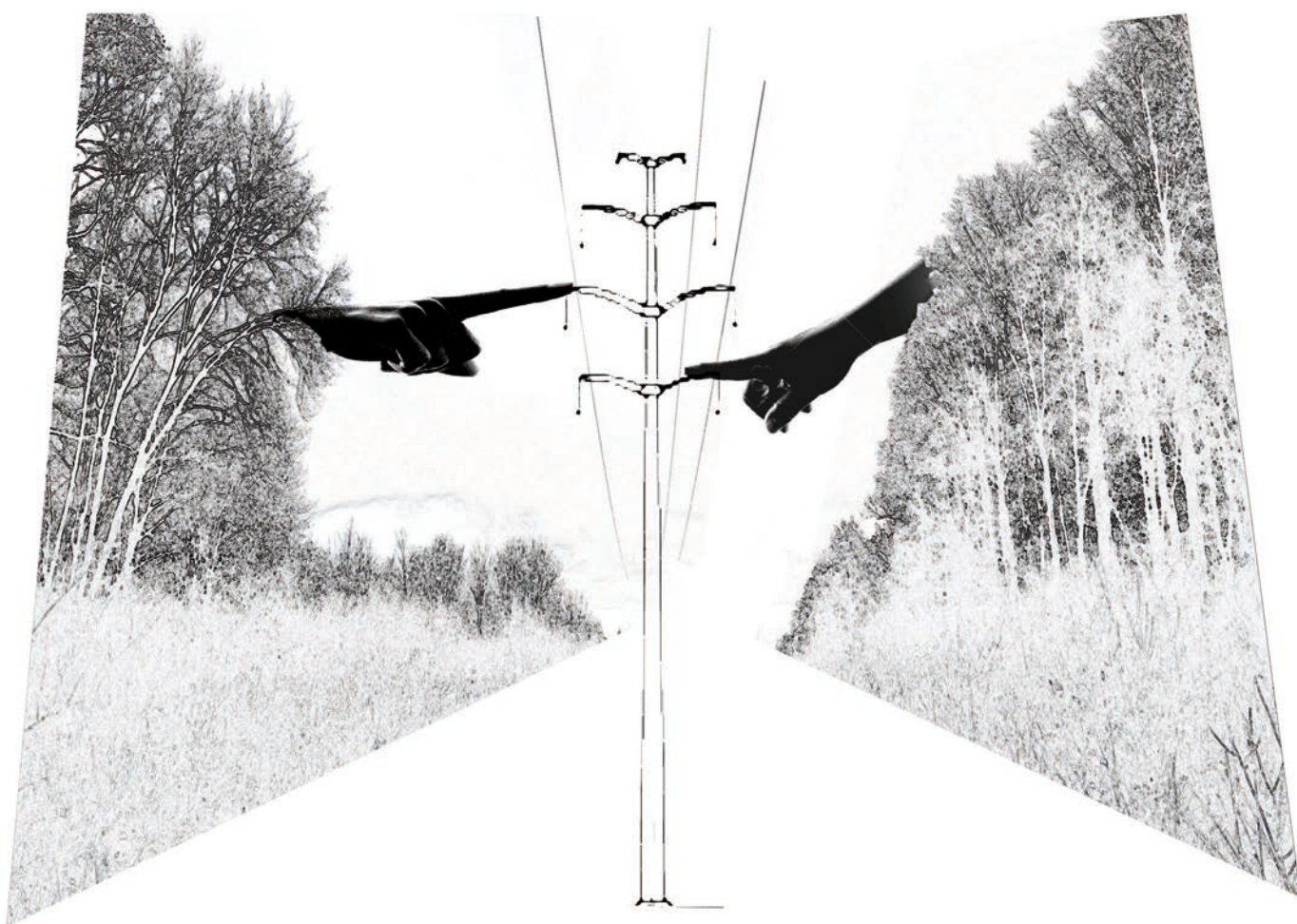
Elle devient un repère, un point d'appel.

APPLICATION

Création d'un sentier à la convergence des autres sentiers.

Multiplication des usages (miroir du territoire) : affouage (économique et traditionnel), promenade, cyclisme.

Le temps du chantier : exposition pédagogique à ciel ouvert sur le paysage de l'énergie dans sa dynamique.





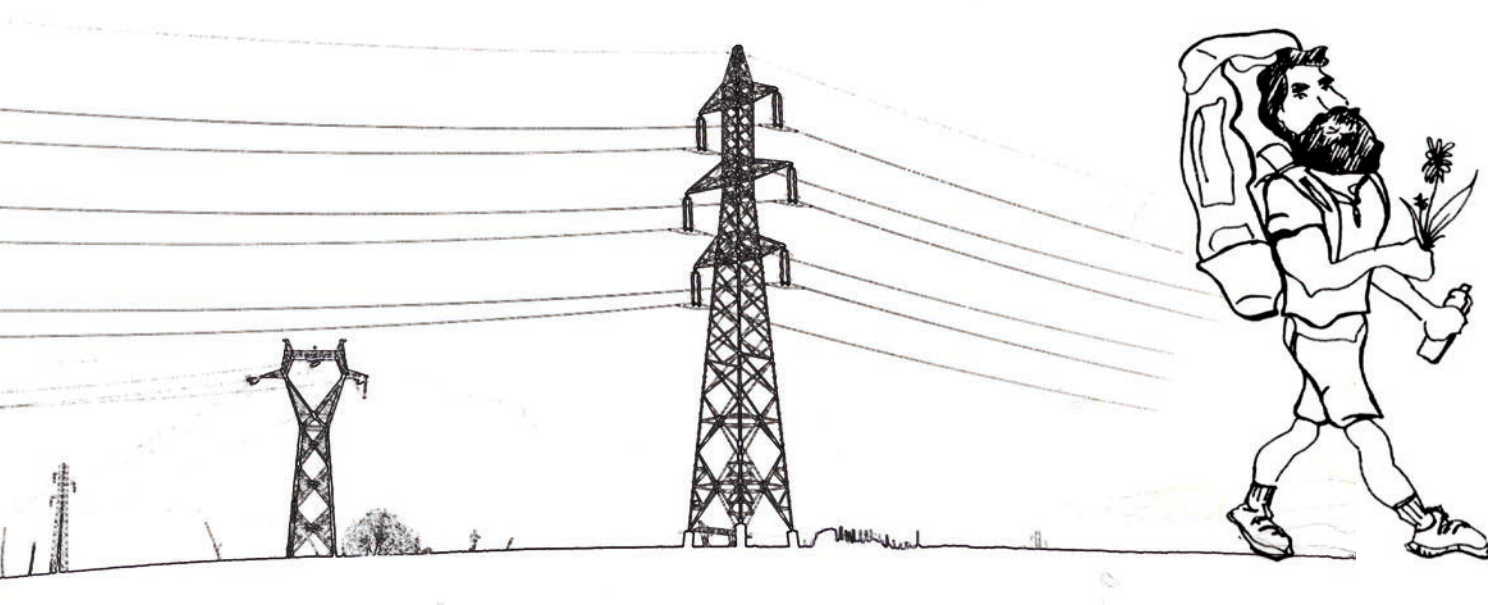
PRINCIPE

Affirmer les lignes du paysage.
Créer des portes d'entrée au sentiers en pieds de ligne.
Faire de la ligne un vecteur de valorisation patrimoniale.

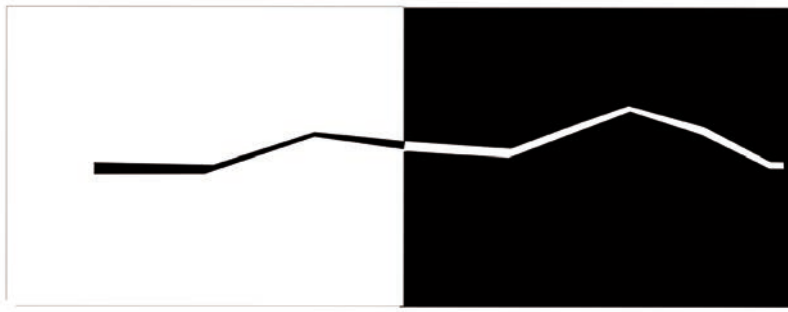
APPLICATION

Créer un nouveau réseau de sentiers qui relie les différents aspects de l'identité du paysage lorrain d'aujourd'hui.

Donner à découvrir le petit patrimoine mémoriel, à voir et à comprendre le paysage de la transition énergétique et agricole sans oublier de valoriser les architectures liées aux pratiques régionales traditionnelles.



TEMPO BINAIRE



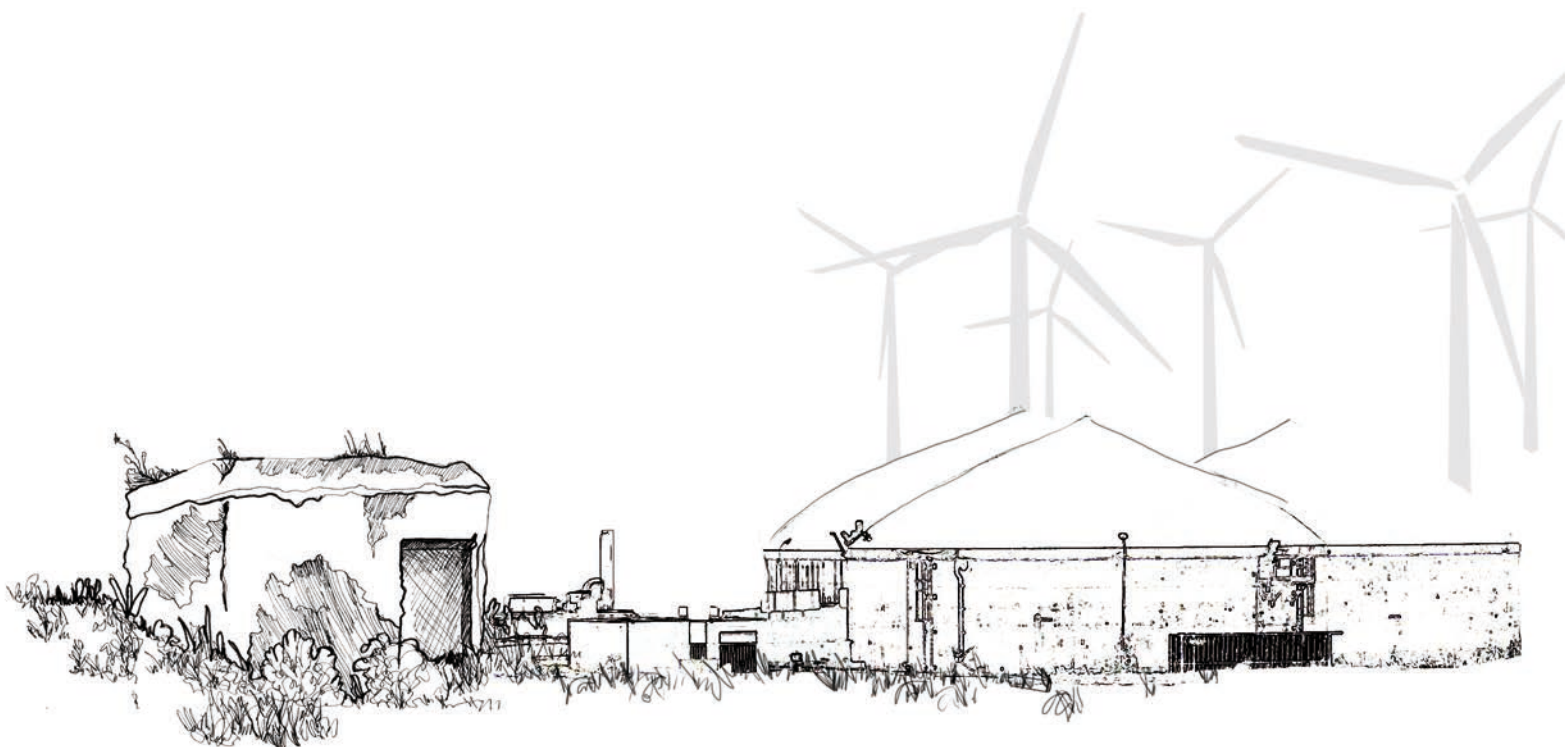
PRINCIPE

Paysage d'hier et de demain.

La ligne comme fil rouge qui tisse un lien autour de la notion d'objet de patrimoine en renouvellement : appartient au passé mais aussi à l'avenir, témoin des enjeux passés, en s'adaptant aux enjeux présents et précurseur des enjeux futurs avec volonté de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique.

APPLICATION

Donner du «volume» au paysage en renforçant les éléments verticaux du paysage tels que les arbres isolés ou d'alignement. Donner à voir les symboles de la transition énergétiques : la ligne, le parc éolien, les serres de maraîchage biologique...



TONALITÉ DE LA MÉLODIE

PRENDRE UNE NOUVELLE DIRECTION

La concrétisation spatiale des concepts précédemment exposés est représentée par cette esquisse à l'échelle de la ligne.

La ligne est ainsi repensée dans son emplacement et son tracé. Il en découle un certain nombre d'accroches avec les éléments qui composent le paysage de la ligne.

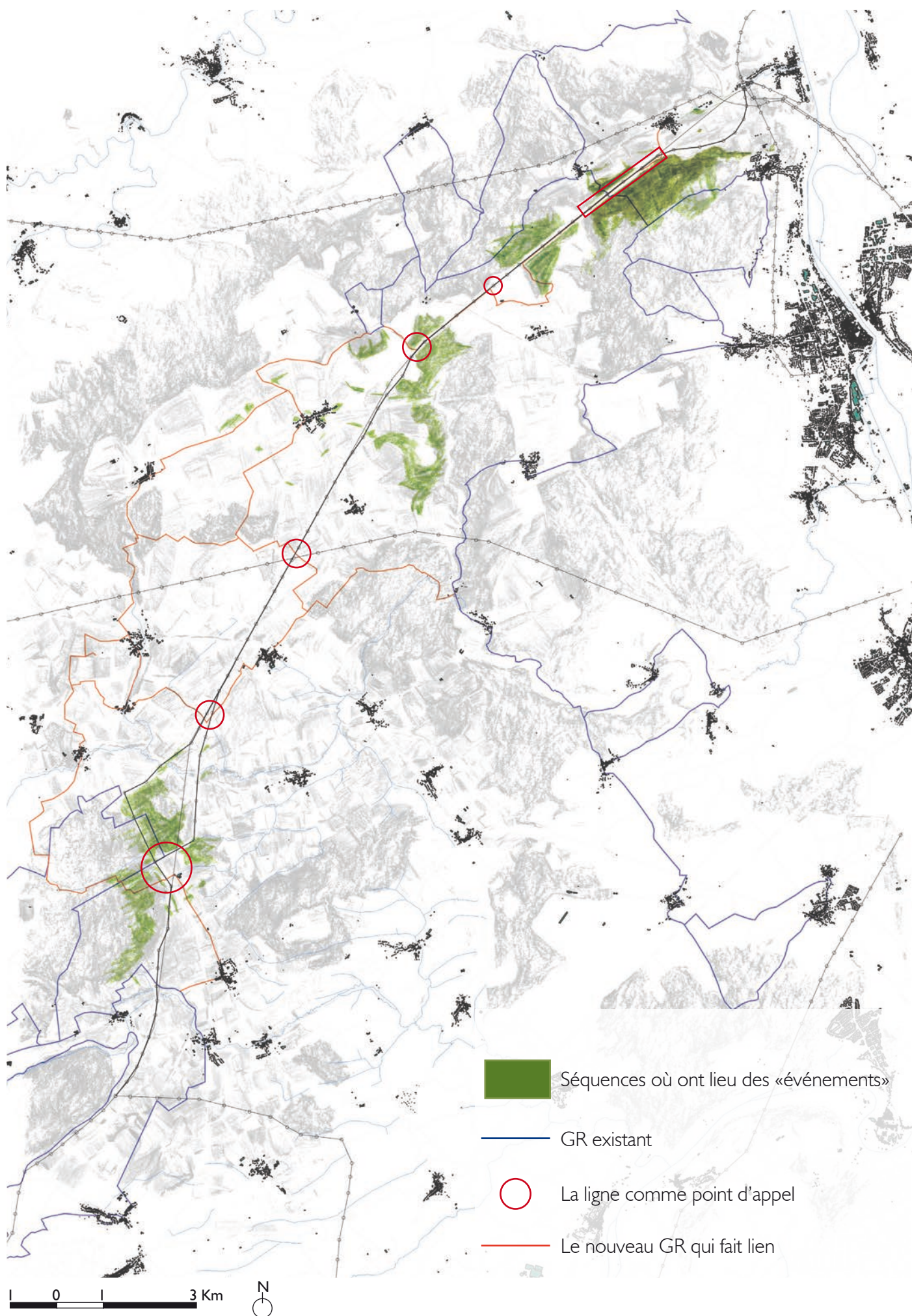
Le projet de réhabilitation est abordé comme un prétexte de développement territorial qui insuffle de nouveaux axes de valorisation paysagère que ce soit au niveau de l'environnement, du cadre de vie ou même de l'agriculture (domaines à enjeux tels que définis par RTE dans le dossier de consultation).

Ainsi, au-delà même de la place que l'on souhaite accorder à la nouvelle ligne dans le paysage, les orientations de projet soulevées ici tiennent compte des dynamiques agricoles en cours, encouragent la visibilité du savoir-faire agricole et de son accès au reste

de la population. Elles donnent à voir le paysage de la transition énergétique tout en valorisant l'identité d'un paysage rural dont le patrimoine bâti et naturel en décrit l'identité populaire.

De même, une meilleure connaissance du paysage du territoire induit une acceptation plus aisée des changements qui peuvent s'y opérer. Ainsi, une réflexion sur la desserte pédestre du territoire avec une logique de mise en réseau des éléments du paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain permet de faire du lien entre les sentiers du Nord et du Sud de la ligne en gardant du coin de l'oeil, la LHT comme ligne directrice.

Un maillage qui relie les lieux, les objets, les personnes, les événements... du paysage entre eux se met en place, en prenant de l'épaisseur pour y installer une dynamique du commun.



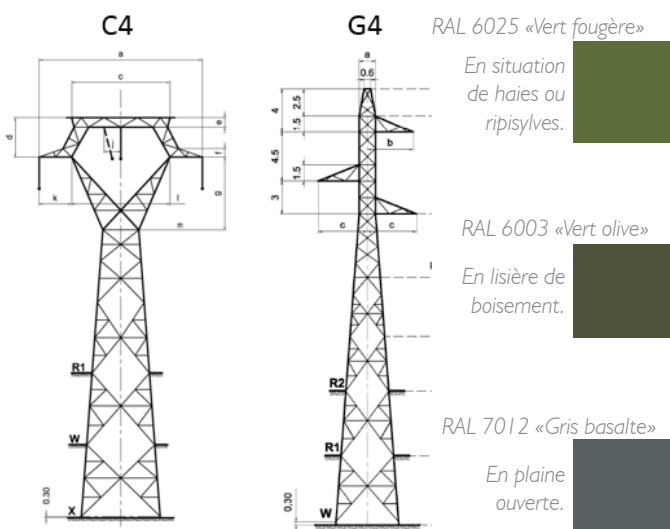
DE 63 000 À 225 000 VOLTS

La réhabilitation de la ligne en 225 000 Volts implique une augmentation des distances moyennes entre les pylônes en raison d'une hauteur de portée plus importante, dans le respect des règles de sécurité, et de ce fait une diminution du nombre de pylônes par rapport à la ligne à 63 000 Volts. Actuellement, la ligne compte 89 pylônes et dans le projet conçu ici, on n'en dénombre plus que **67** réimplantés dans la première proposition de tracé et 69 dans la deuxième proposition.

Avec une distance moyenne de 400m, l'écartement entre les pylônes varie selon le type de pylône choisi et le traitement de leur intégration dans le paysage. Ainsi, les pylônes nappes seront plus rapprochés car plus bas que les pylônes drapeau ou muguet. Ces derniers seront ceux qui observeront la plus grande distance les uns avec les autres afin d'accentuer l'effet de balise en les faisant monter assez haut (35 à 40 m).

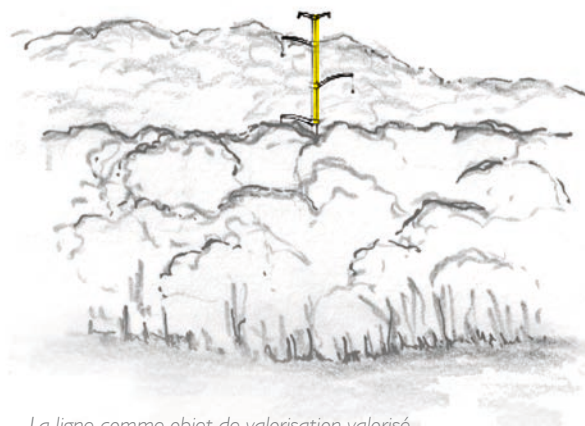
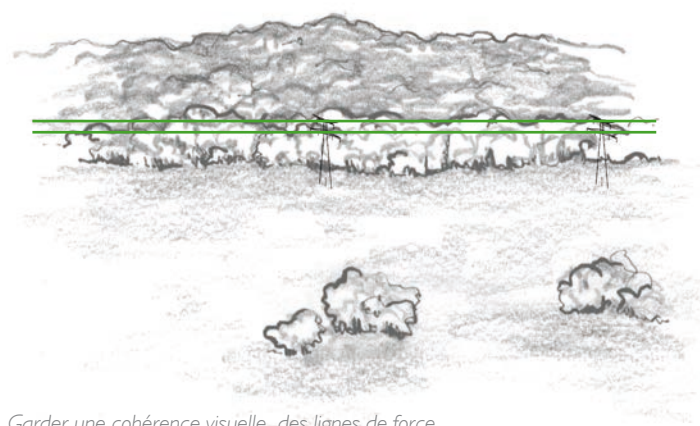
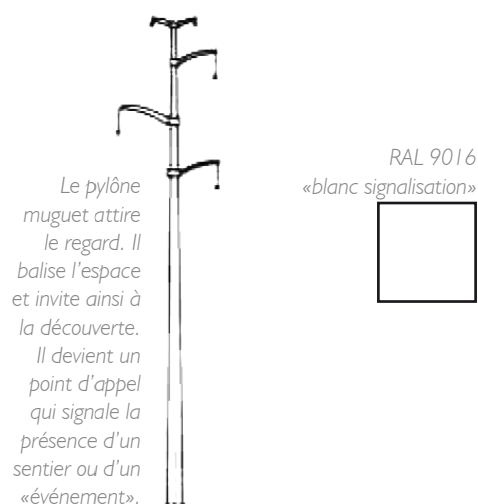
Le pylône nappe C4 est préconisé dans les situations de lisière par son emprise plus étalée et plus basse qui souligne les lignes de force des boisements.

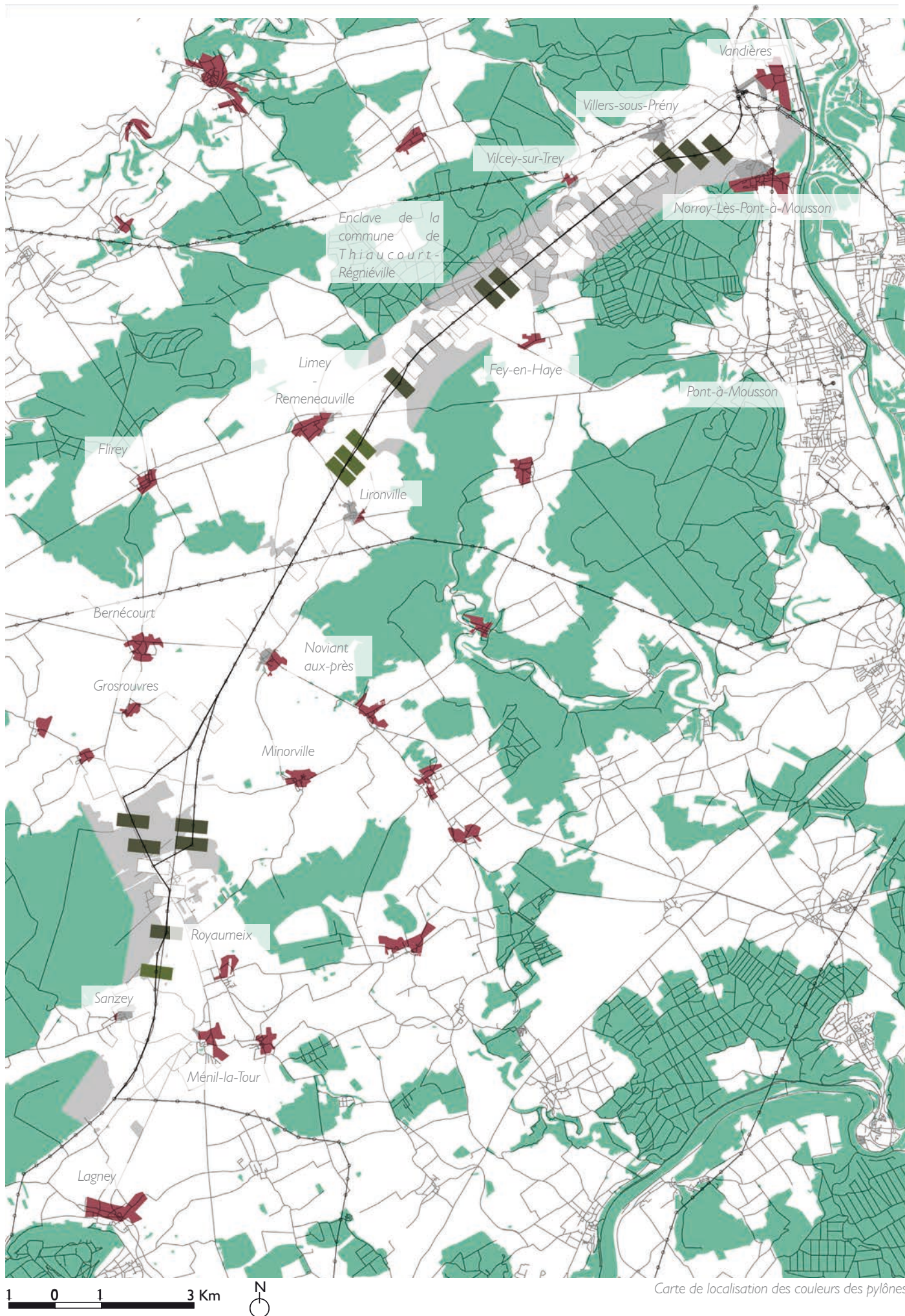
Accentuation de l'intégration paysagère par l'usage de différentes couleurs de peinture.



Le pylône drapeau G4 est préconisé dans les situations de paysage très ouvert tel que les grands champs céréaliers.

Accentuation de la mise en valeur du pylône par l'usage d'une couleur claire qui ressort dans le paysage et reflète la lumière.





CHANGEMENT DE RYTHME



Dans un projet de construction de ligne haute tension, la question de la proximité à l'habitat est souvent source d'anxiété et de tension.

La nécessité de limiter l'impact de la ligne dans les secteurs concernés est incontournable.

Comme explicité au cours du diagnostic, le poste électrique de Vandières 1., le village de Villers-sous-Prény 2., le lotissement de Limey 3. et la ferme du GAEC Romé 4. sont les quatre secteurs par rapport auxquels la ligne devra observer un retrait, physique ou visuel.

Ainsi, deux propositions de tracés avec une variante dessinée au niveau de la ferme du GAEC Romé, sont proposées.

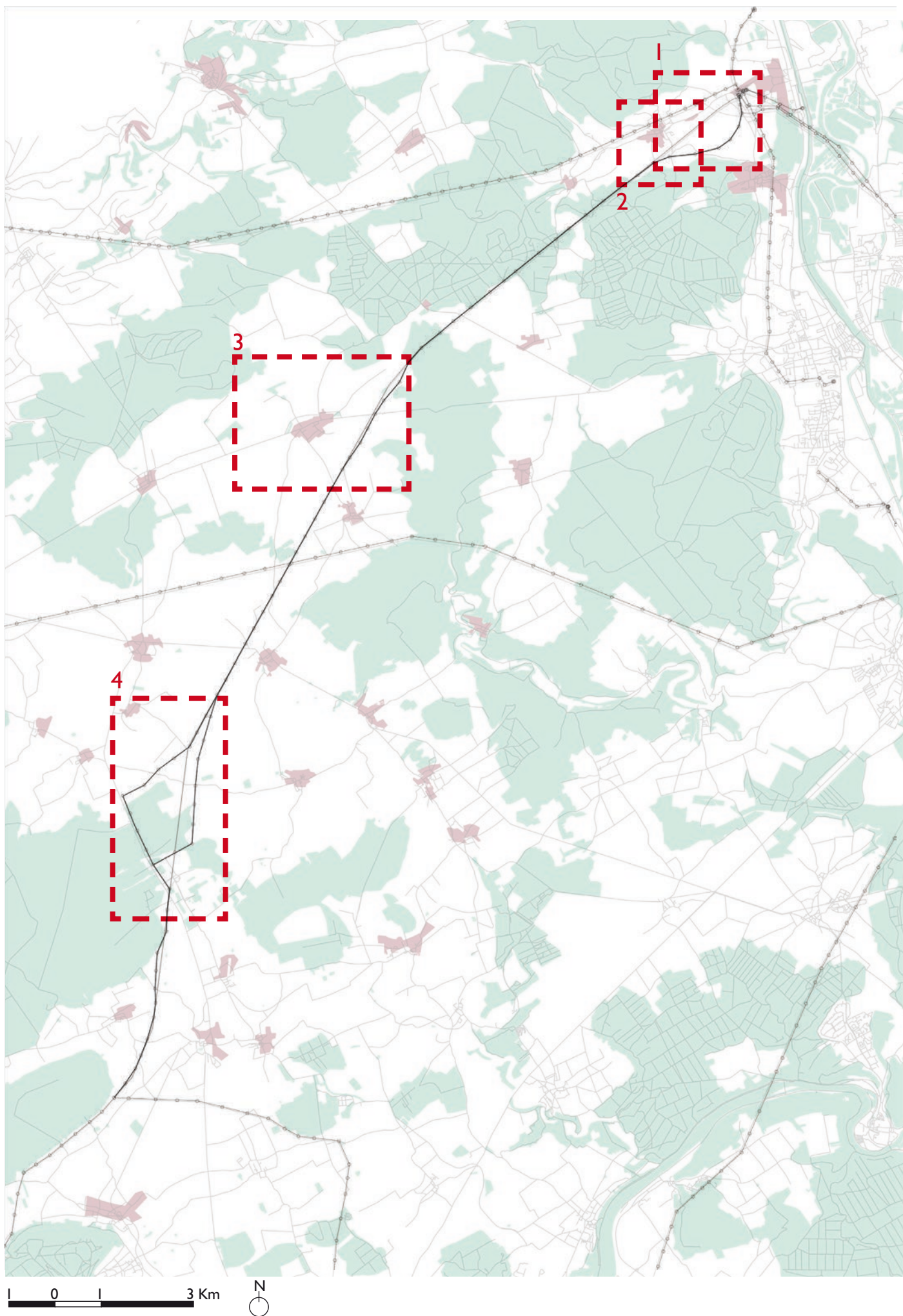
Elles mettent en place des solutions paysagères pour permettre de concilier les contraintes économiques et techniques avec le paysage.

Le tracé de certaines parties de ces secteurs est dessiné en courbes afin de permettre une intégration paysagère la plus intelligente possible. Un angle de rotation maximal de 10° est maintenu entre deux pylônes afin d'éviter l'utilisation de pylônes d'angles et donc d'alourdir la présence visuelle de la ligne inutilement.

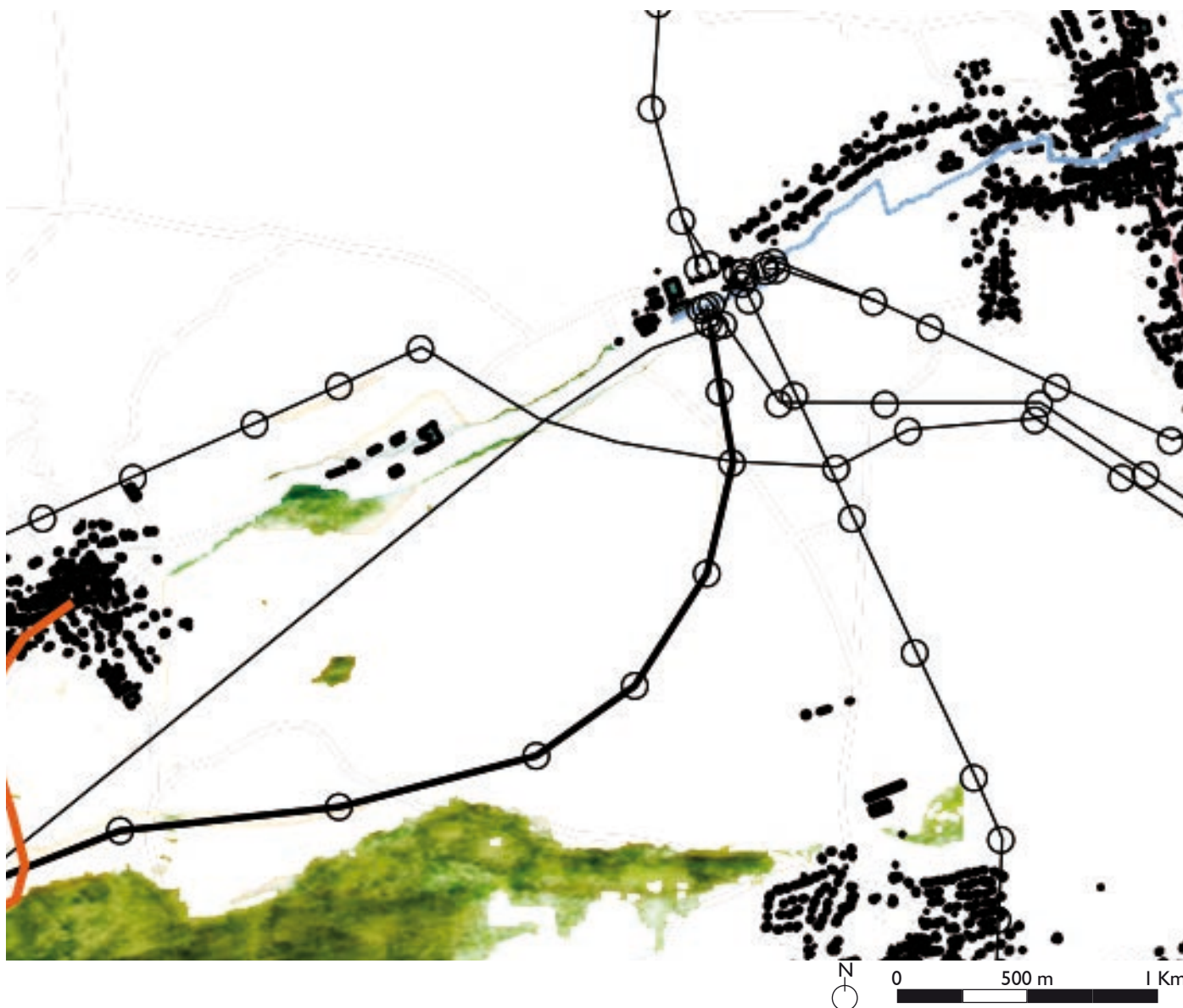
Ainsi, les séquences du poste électrique de Vandières et du village de Villers-sous-Prény sont les plus concernées par ce type de «disposition technique».

Également, une légère courbe à l'Est du village de Limey-Remeneauville, permet de s'appuyer sur le relief en valorisant l'hydrographie par la végétation.

Les préconisations paysagères pour ces différents secteurs sont présentées et détaillées dans les pages qui suivent.



LE POSTE ÉLECTRIQUE DE VANDIÈRES

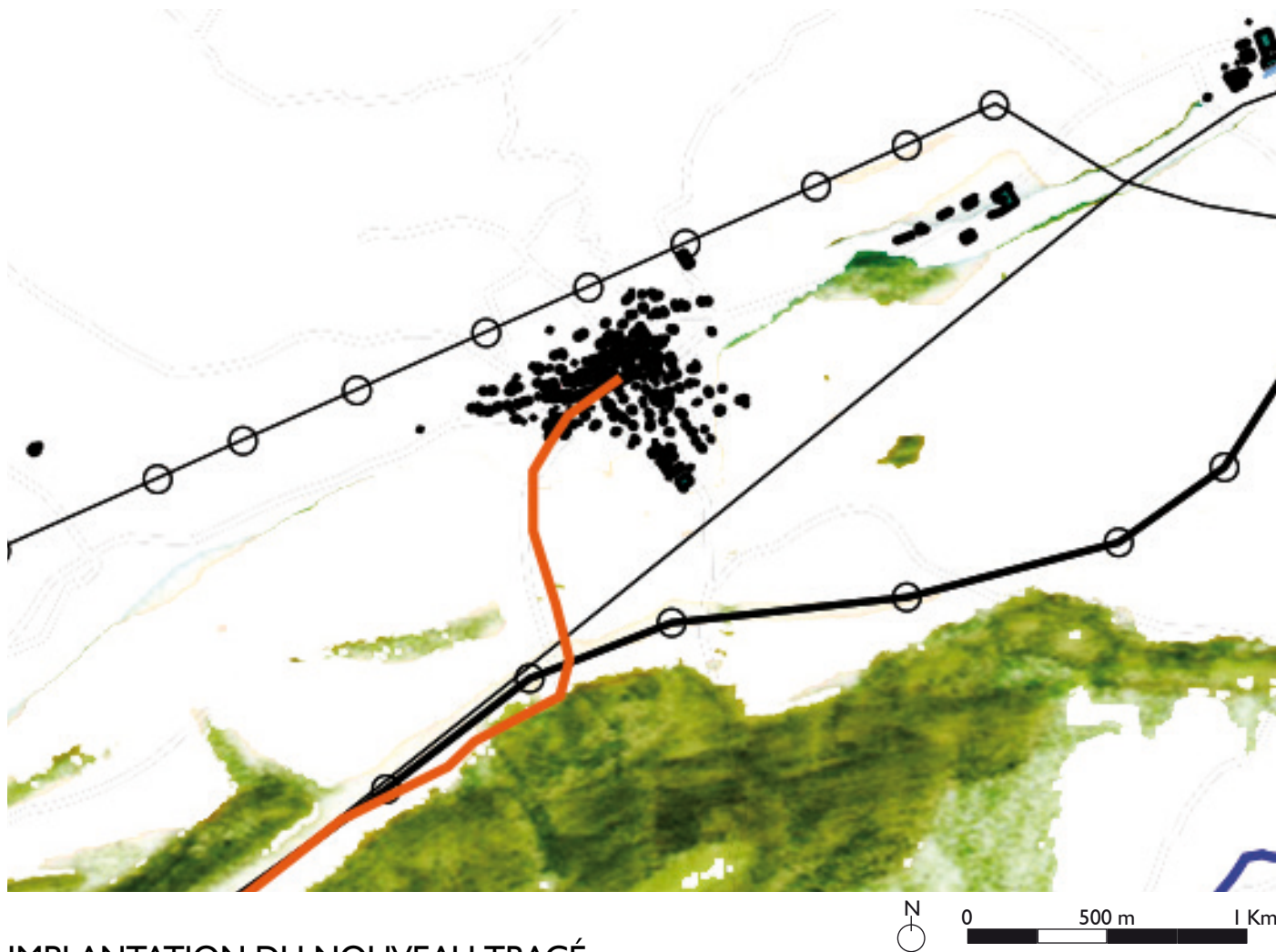


IMPLANTATION DU NOUVEAU TRACÉ

- Le branchement au poste de Vandières est repensé. La ligne est désormais reliée de manière à orienter le câble en direction de la forêt tandis que la ligne en 225 000 Volts Trois domaines-Vandières ne traverse plus le cours d'eau.
- La courbure permet une insertion plus harmonieuse le long du boisement, de plus elle ne nécessite pas l'implantation de pylônes d'angles avec des rotations limitées à 10°. L'impact visuel est donc limité.

Nota Bene : Le maire de Vandières Mr Robert attaché à la taxe pylône qui fait vivre la ville économiquement.

LE VILLAGE DE VILLERS-SOUS-PRÉNY



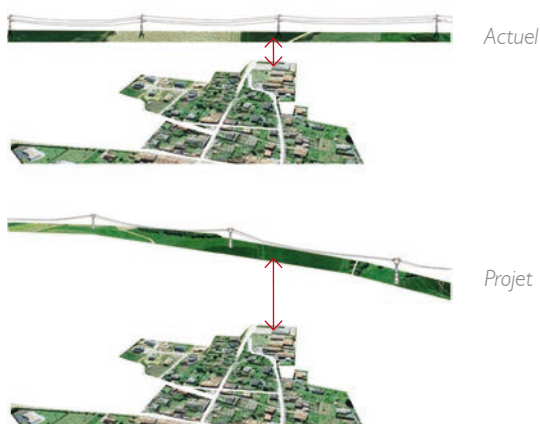
IMPLANTATION DU NOUVEAU TRACÉ

- Longer le massif boisé afin de garder une cohérence visuelle
- La courbure permet une insertion plus harmonieuse le long du boisement, de plus elle ne nécessite pas l'implantation de pylônes d'angles avec des rotations limitées à 10°. L'impact est donc limité
- Un éloignement significatif du village limite les désagréments liés à la ligne

BOÎTE À OUTILS

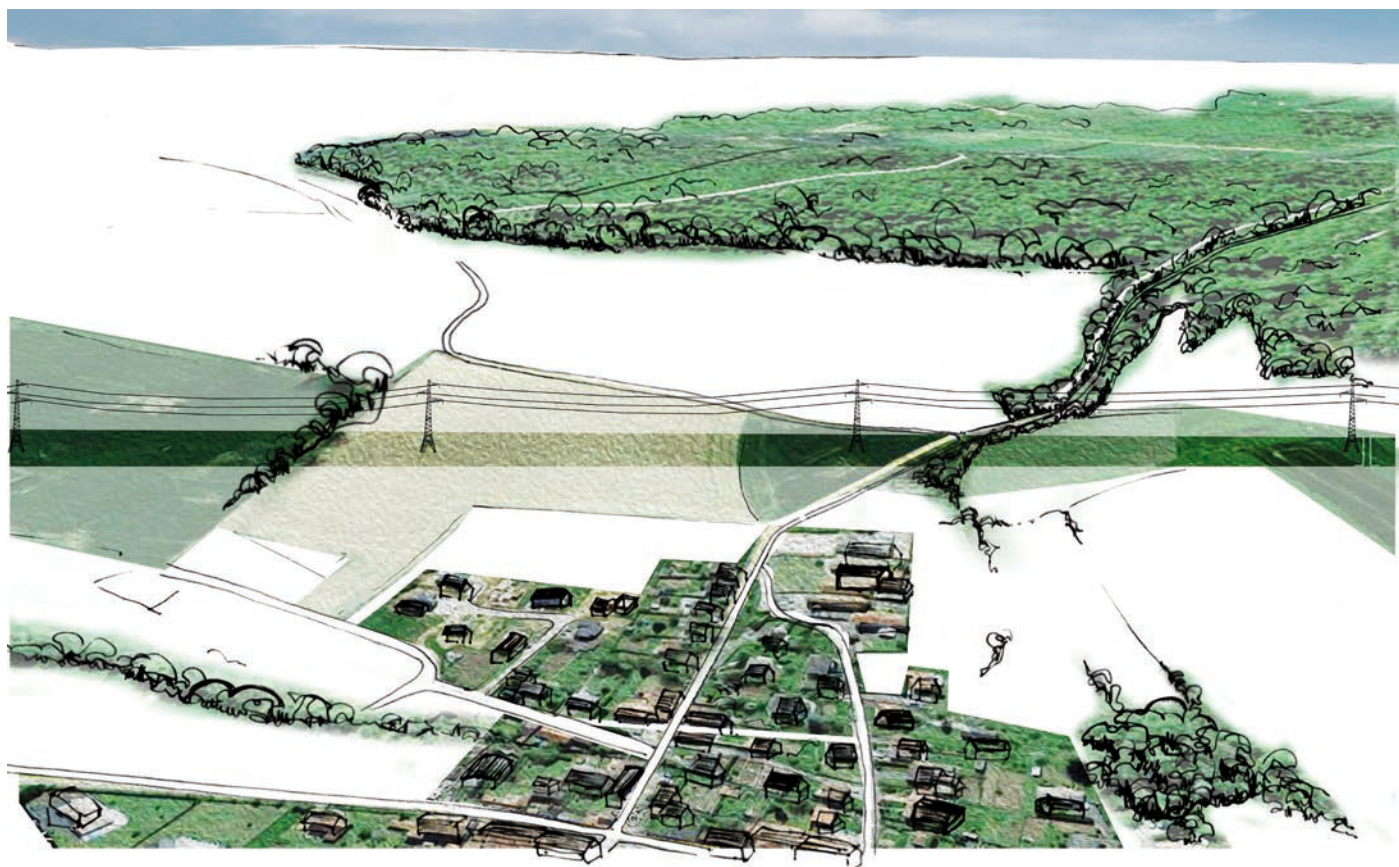


Épouse



Actuel

Projet

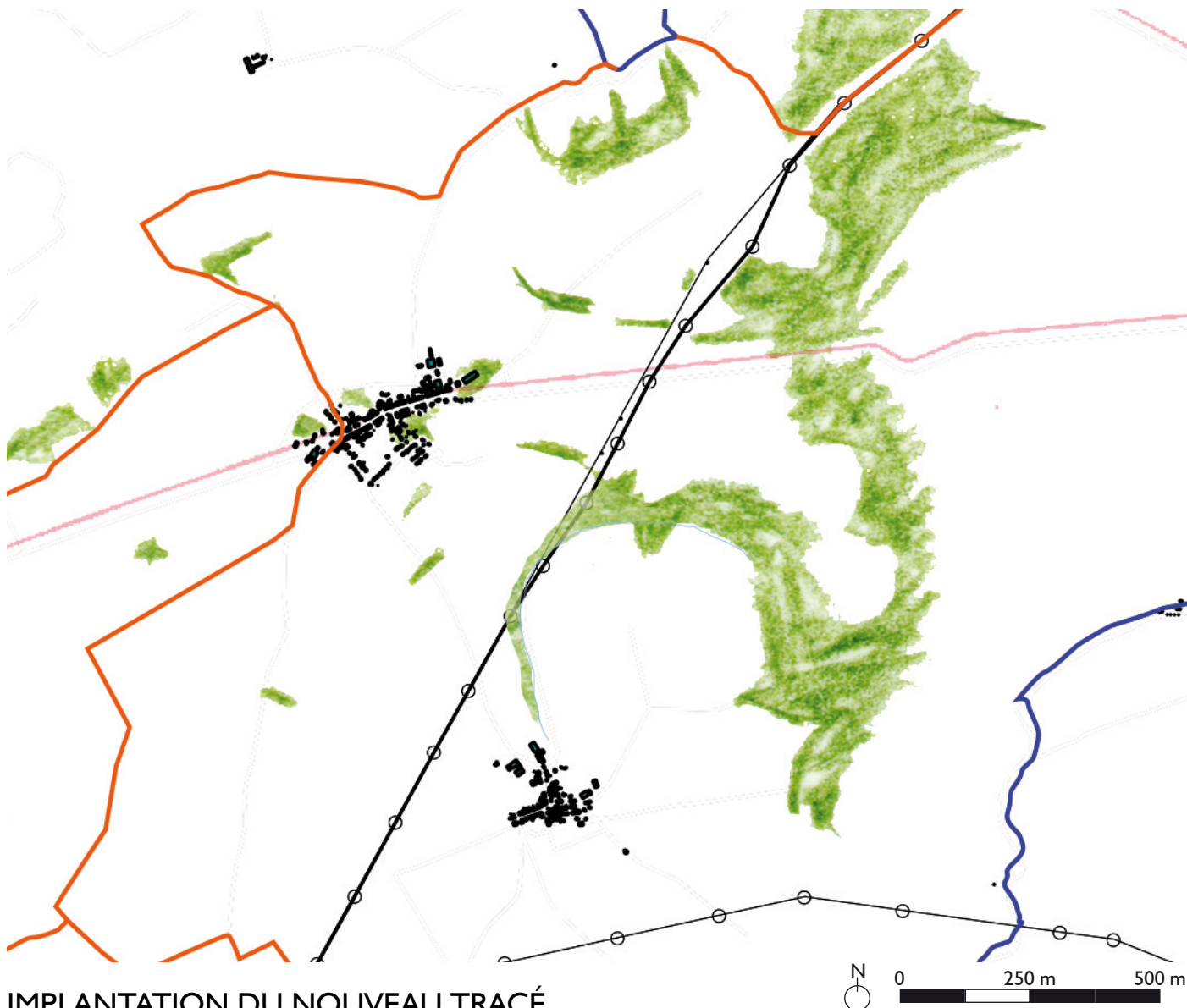


Vue à vol d'oiseau de l'état actuel



Vue à vol d'oiseau du projet

LE LOTISSEMENT DE LIMEY



IMPLANTATION DU NOUVEAU TRACÉ

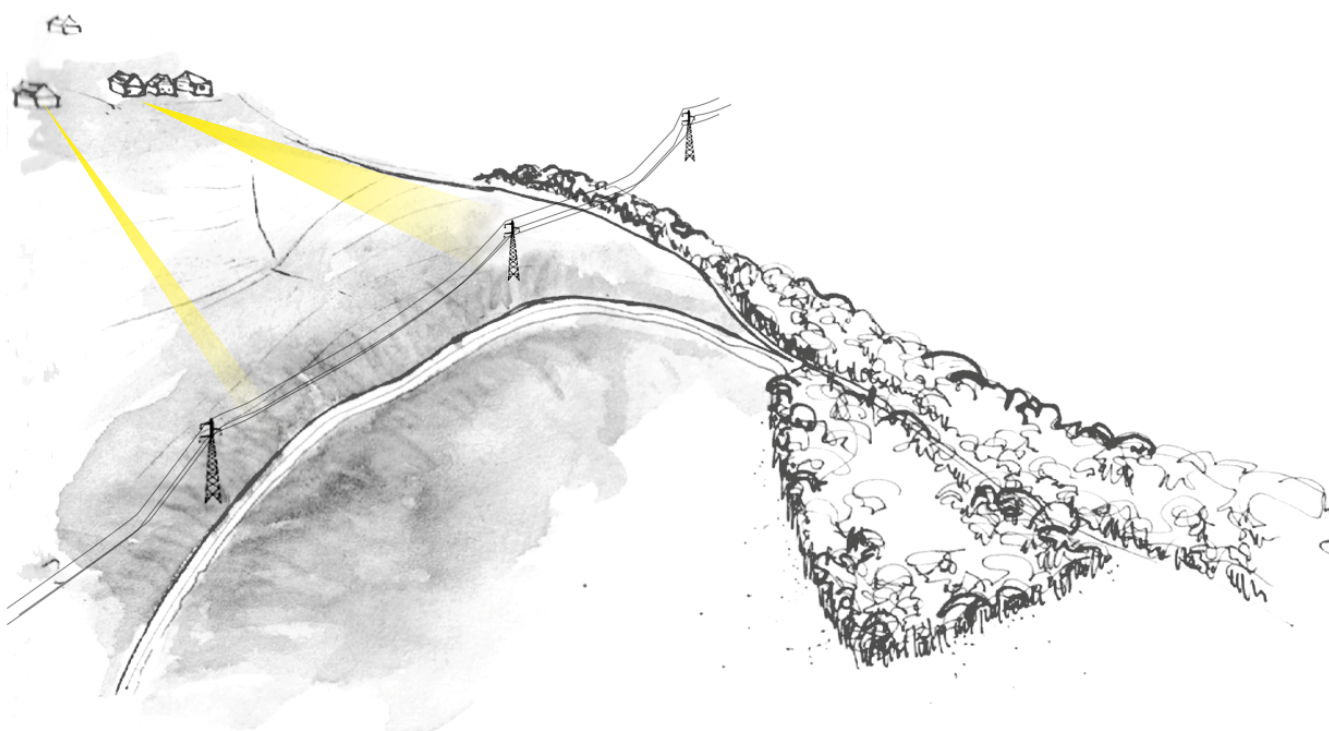
- On joue avec le relief léger et la hauteur des pylônes nappes pour limiter l'impact visuel, la nouvelle ligne est placée légèrement en contre-bas et à l'Est du cours d'eau.

- Le renforcement de la ripisylve permet de signaler la présence d'un cours d'eau. Elle vient en continuité de la forme du boisement actuel et accentue la disparition de la ligne dans les cônes de vue du lotissement de Limey. Elle s'intègre également dans la dynamique des continuités écologiques préconisée par le PNR.

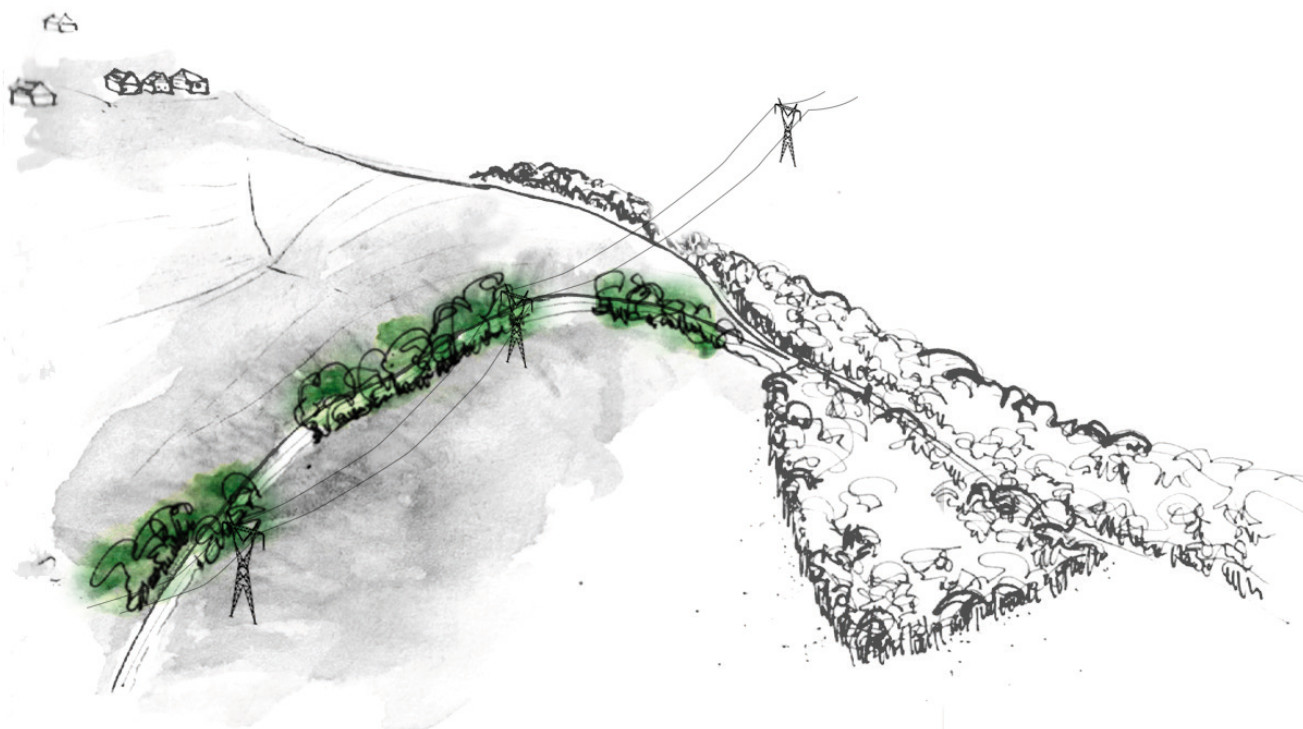
BOÎTE À OUTILS



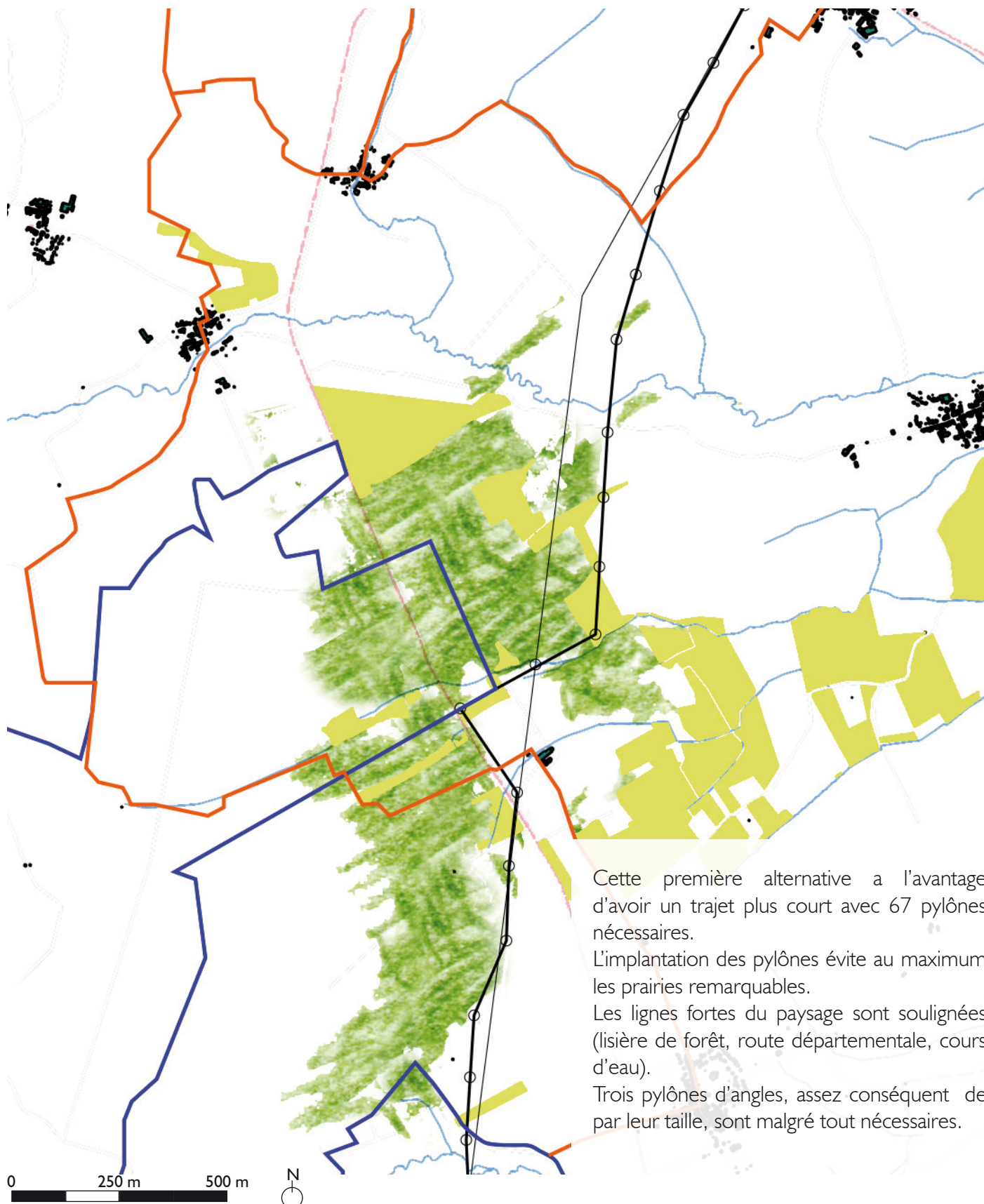
Suggère



Vue à vol d'oiseau de l'état actuel



Vue à vol d'oiseau du projet

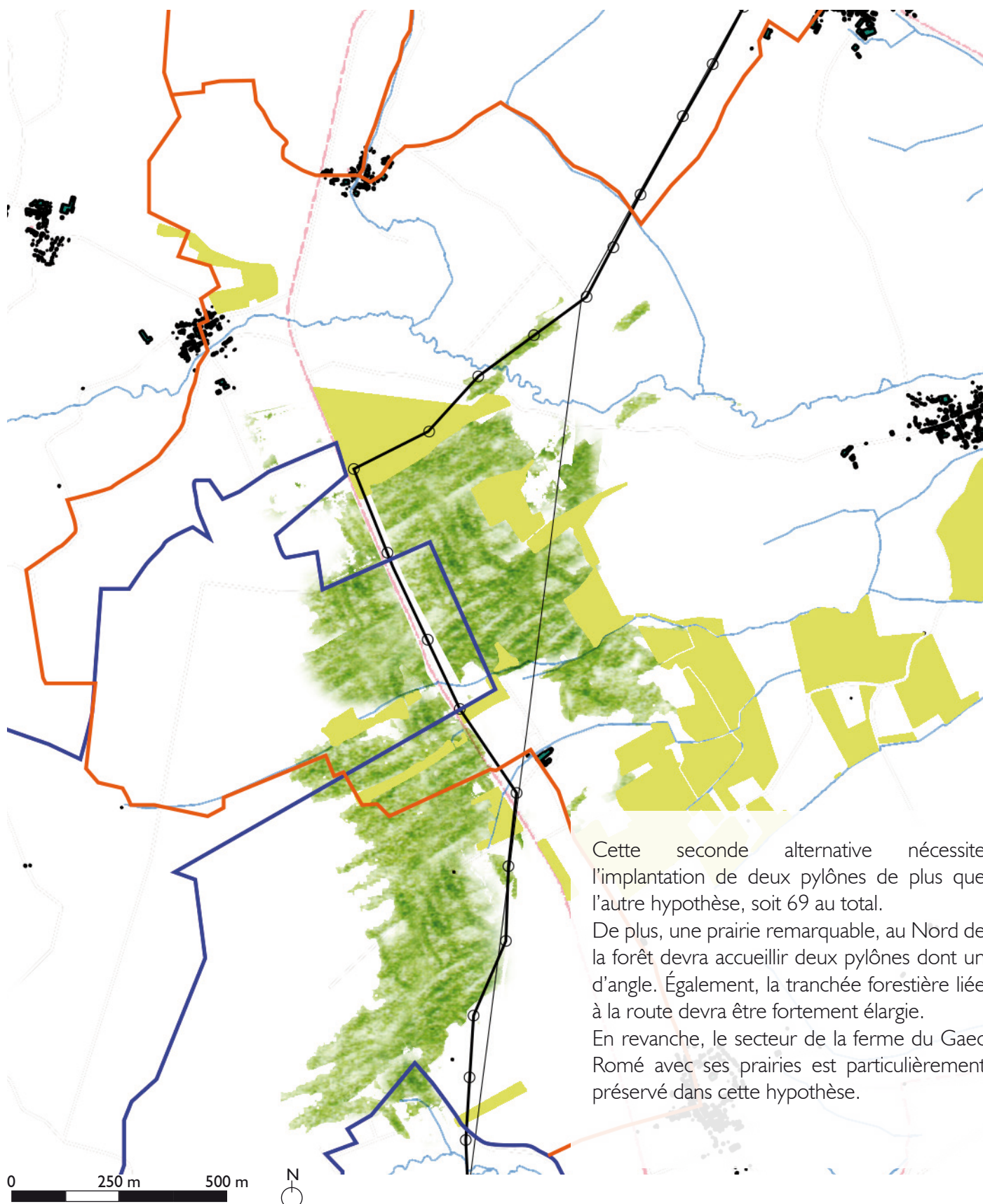




*Perspective de l'état actuel
Regard tourné vers la ferme de Royaumeix depuis le Sud-Ouest*

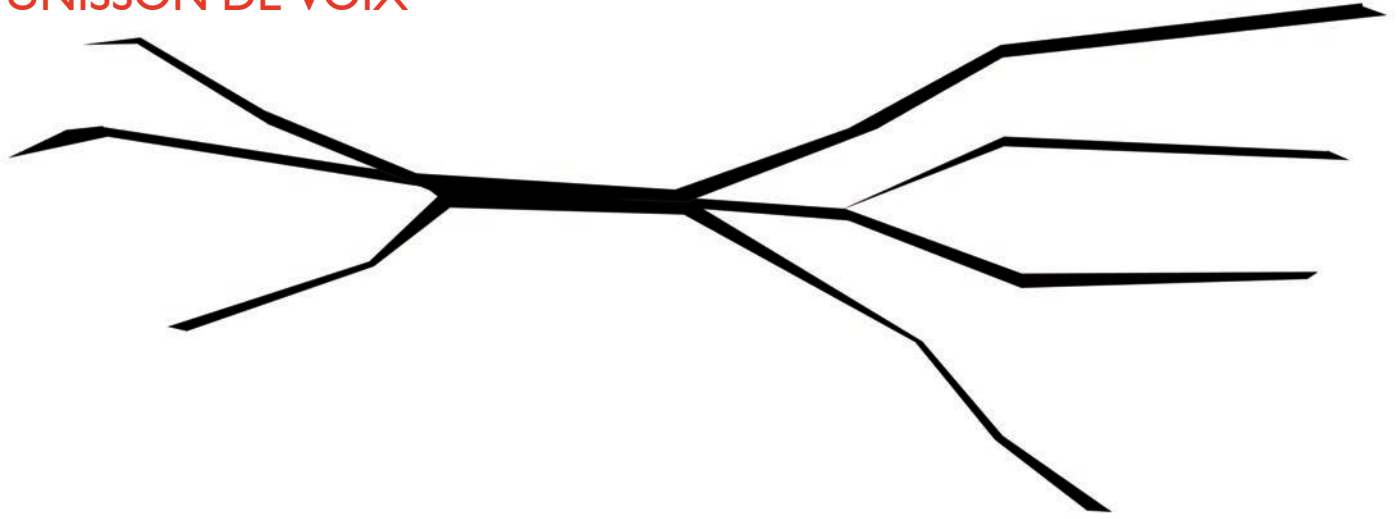


*Perspective du projet
Regard tourné vers la ferme de Royaumeix depuis le Sud-Ouest*





*Perspective du projet
En allant vers Royaumeix, vue en amont du boisement*



Les tranchées forestières constituent en elles-même de vastes sujets d'aménagement tant elles peuvent être créatrices de projets et d'espaces.

Le maintien des trois tranchées existantes au Nord du site pour le passage de la ligne à 225 000 Volts permet de limiter l'impact écologique face à la création de nouvelles. Un élargissement de ces dernières au moment de la phase travaux est nécessaire mais la manière de la faire est à ajuster au cas par cas.

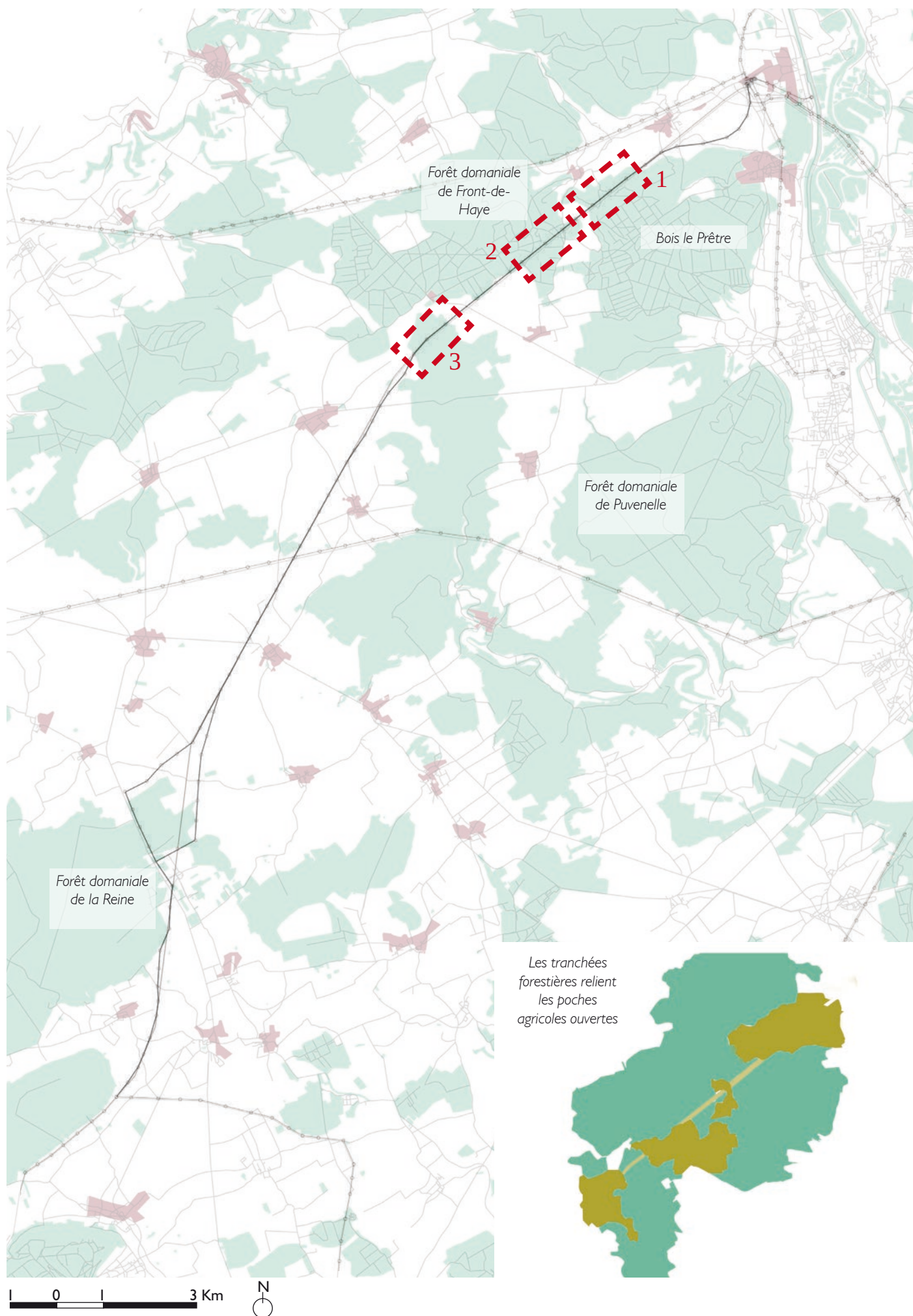
Ces «couloirs» ouverts au milieu d'un paysage fermé sont propices à la randonnée et créent un lien physique et visuel entre les différentes poches agricoles qui viennent s'intercaler dans le paysage entre les massifs forestiers.

Rectiligne, elle coupe le boisement avec efficacité dans un souci d'économie de moyen. Il est choisi d'en tirer parti en réajustant la position de la ligne en fonction du relief qu'elle traverse. Une compréhension

de la manière dont l'implantation de la ligne impact visuellement l'environnement alentour a permis de mettre en place des astuces paysagères qui joue avec la position de la ligne dans le relief et renverse ainsi la regard péjoratif qui est souvent posé sur la ligne en la mettant en valeur ou en la faisant disparaître dans la végétation selon si le charisme des pylônes peut être mis au service des usages locaux.

En revanche, la tranchée forestière au Nord de Royaumeix n'aura plus besoin d'être entretenue après le démantèlement de la ligne. Elle sera donc amenée à se refermer progressivement offrant une nouvelle unité au boisement de ce secteur.

Le souhait de garder comme axe de passage dans les forêts les mêmes tranchées forestières que celles existantes nécessite tout de même un travail d'adaptation de leur morphologie afin qu'elle puisse s'ajuster aux différentes phases du chantiers.



FAIRE CONVERGER LES PRATIQUES

LA GESTION DES TRANCHÉES

Tout d'abord, un élargissement de la tranchée d'une vingtaine de mètres est nécessaire pour permettre l'implantation des nouveaux pylônes muguet en quinconce par rapport aux actuels pylônes drapeaux. Il est choisi d'ouvrir sur un seul côté afin de limiter l'effet de chablis (fragilisation des arbres nouvellement exposés au vent). Une dizaine de mètres est prévue entre les deux lignes pour des questions de sécurité et de facilité de réalisation. Le travail sur les tranchées doit permettre de valoriser cet espace qui est une marque conséquente apposée par la ligne sur le paysage. Il convient donc de **permettre aux habitants de vivre cet espace**. Ici, le projet propose de canaliser les usages afin d'en faire **une lieu multi-appropriable** avec la présence d'un sentier piéton/cycliste, une pédagogie menée sur le paysage de la ligne par des panneaux d'information, une gestion de l'entretien du pied de ligne par du pâturage et donc une implication des éleveurs locaux ainsi qu'une valorisation de l'affouage, encore pratiqué dans la région, qui aide à maintenir l'espace ouvert et à gérer les lisières. De même, des apiculteurs pourraient profiter de ces ouvertures pour implanter des ruches dont les abeilles iraient butiner les fleurs des strates basses des lisières étagées composées de ronciers, de noisetiers etc., espèces végétales intéressantes pour le miel. De même, à certaines époques de l'année, la tranchée constitue une véritable opportunité pour les chasseurs de guetter le gibier.



État actuel
de la
tranchée

Construction de
la nouvelle ligne :
Déboisement unilatéral
de la tranchée. Limiter le
phénomène de Chablis

Démantèlement de la
ligne à 63 000 Volts.

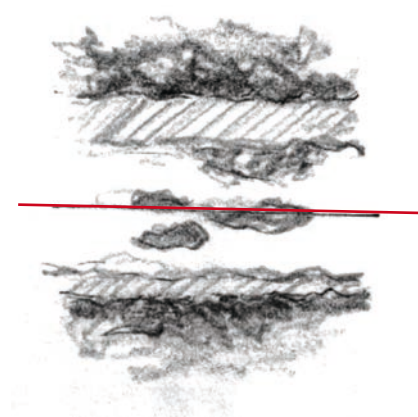
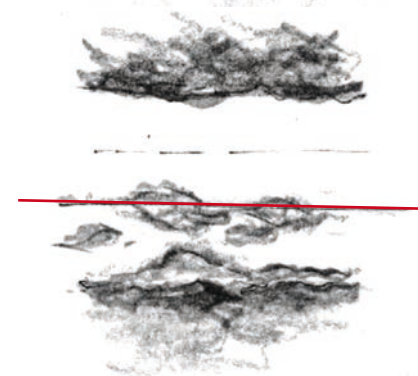
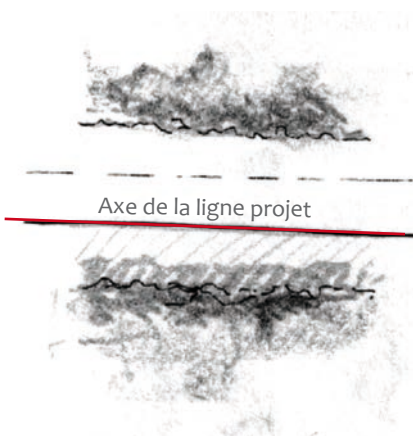
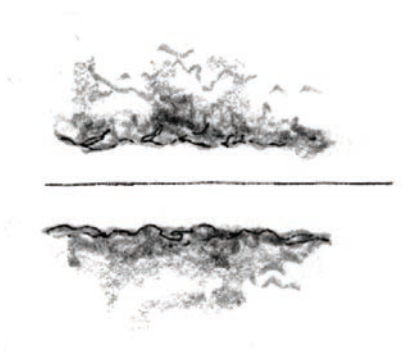
Renouvellement de la
végétation au pied de la
nouvelle ligne.

Mise en valeur paysagère
de la tranchée avec
gestion différenciée de
la végétation en pied de
ligne: Pâturage, affouage,
etc.

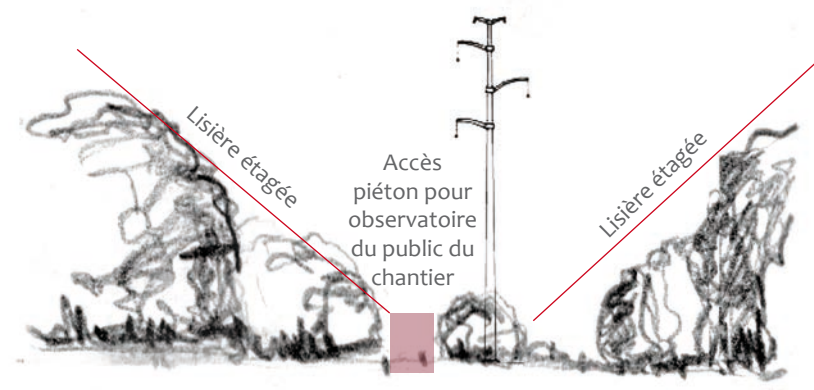
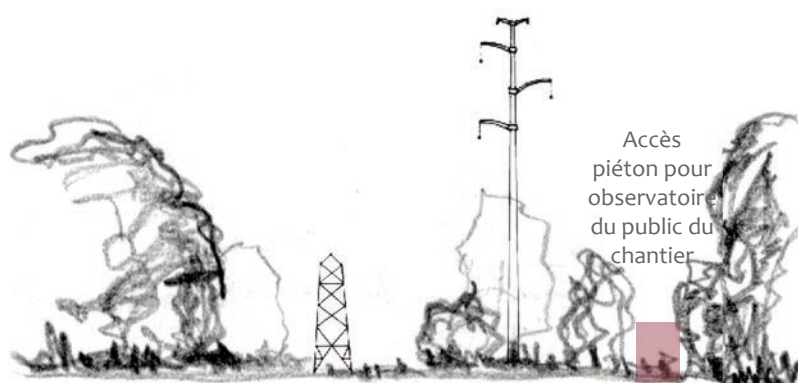
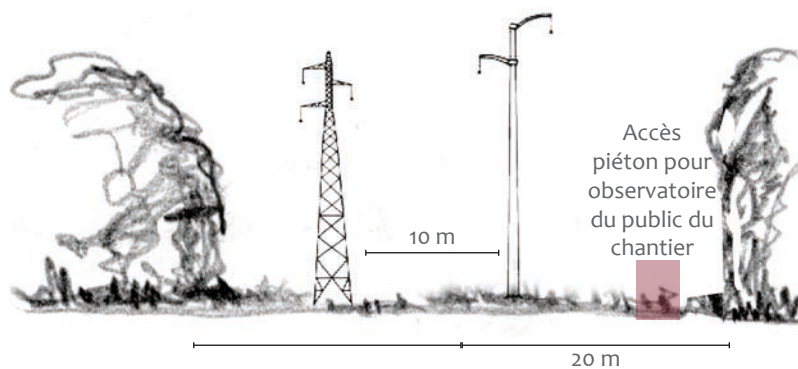
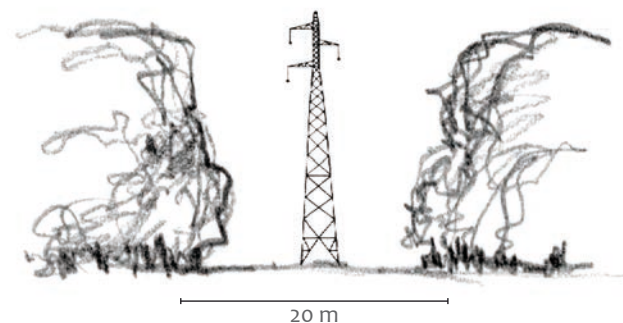


Perspective d'un projet de tranchée forestière avec la multiplication des usages permettant de toucher toutes les catégories de la population locale (éleveurs, promeneurs, chasseurs, apiculteurs...)

PLAN SCHÉMATIQUE



COUPE DE PRINCIPE



PRENDRE PARTI DU RELIEF

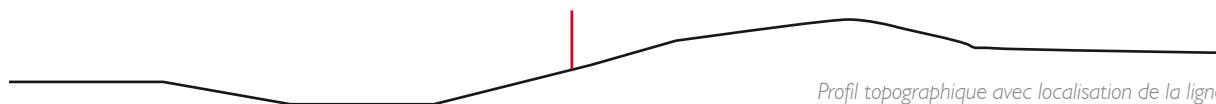
GARDER L'UNITÉ DU BOISEMENT

La tranchée forestière qui traverse le gros Bois est relativement isolé visuellement et ne rencontre pas d'événement paysager particulier. Il est donc décidé de garder une unité entre la ligne et le boisement à cet endroit-là. Ici, la tranchée forestière offrira alors un lieu de promenade isolé du paysage habité, plus propice à l'observation de la faune et des essences d'arbres locales. Pour ce faire, les pylônes drapeau implantés en contrebas de l'ancienne ligne (tranchée positionnée sur un coteau) se fonderont dans l'arrière-plan boisé.

2

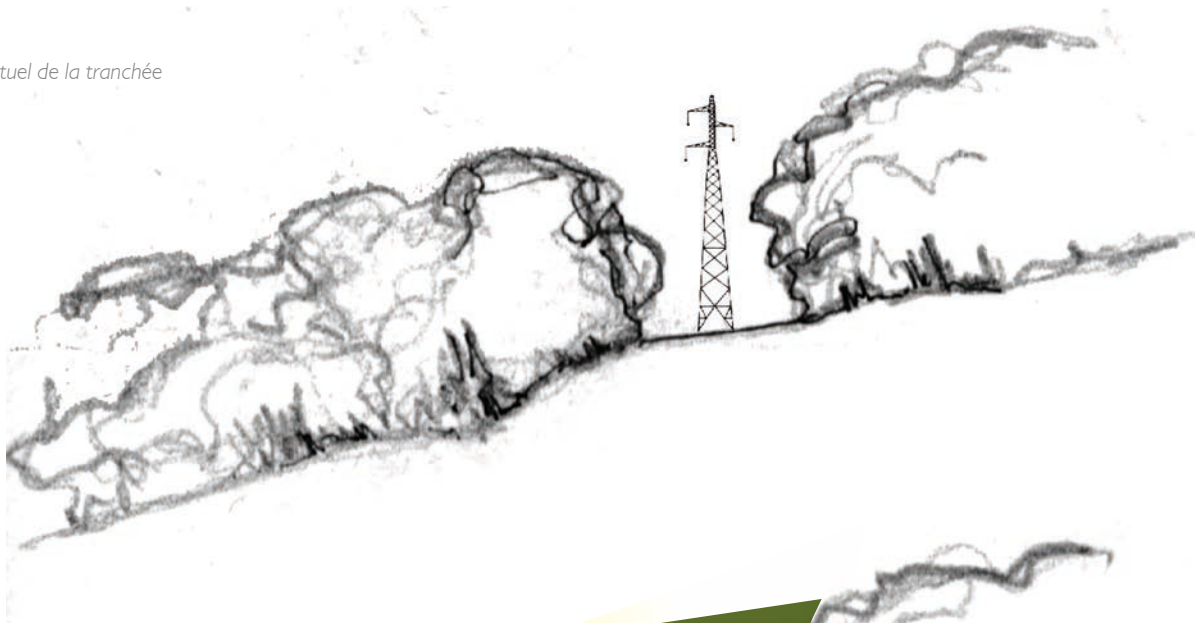


Localisation du trait de coupe dans le Gros bois

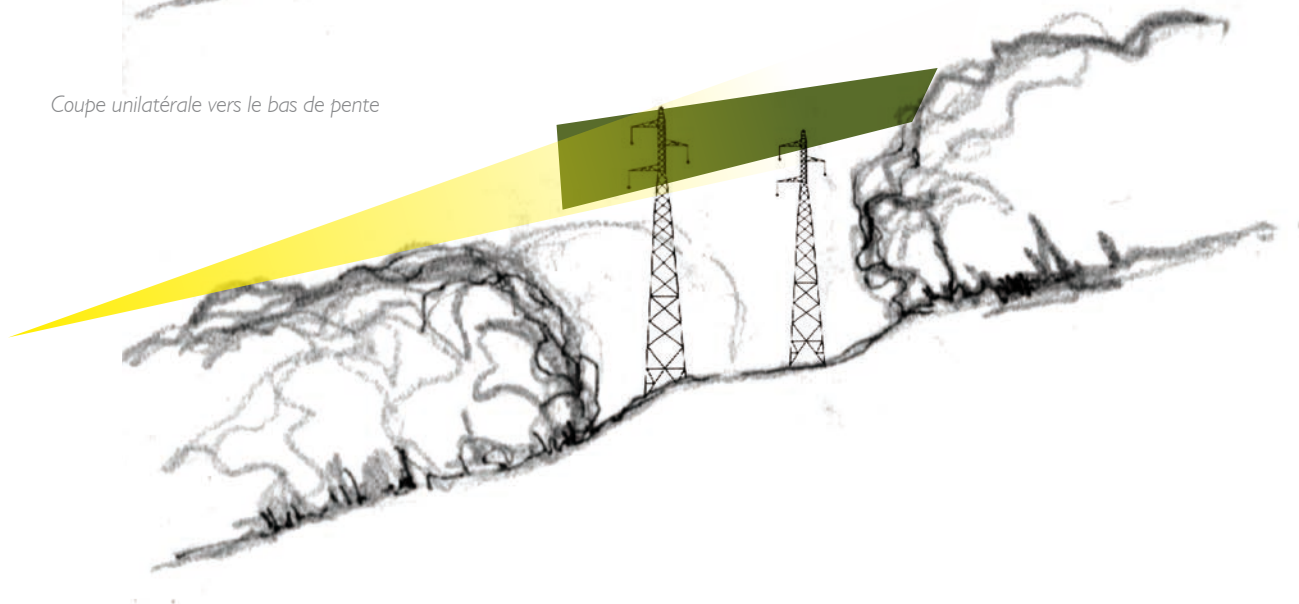


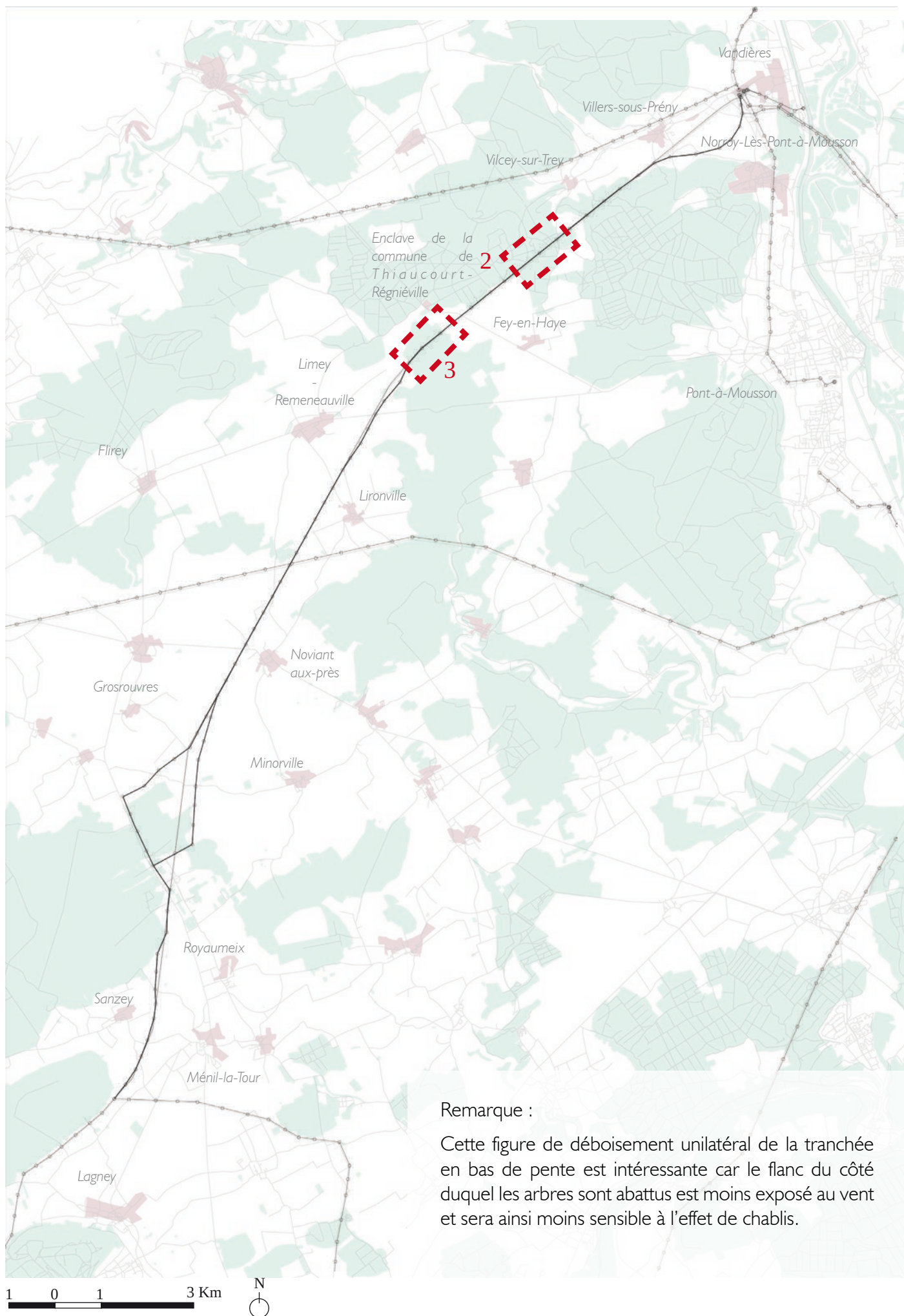
Profil topographique avec localisation de la ligne

Etat actuel de la tranchée



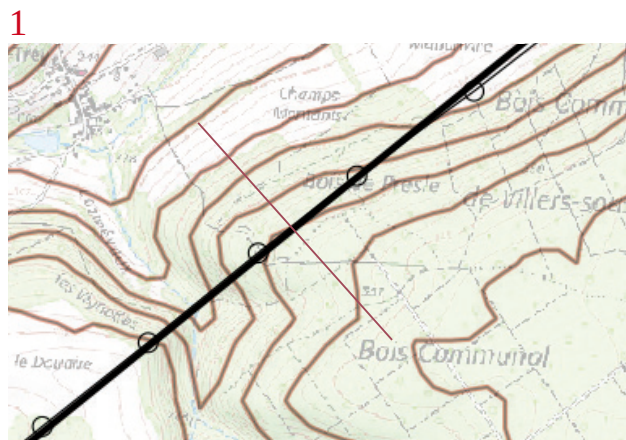
Coupe unilatérale vers le bas de pente





LE PYLÔNE, BALISE DU PAYSAGE

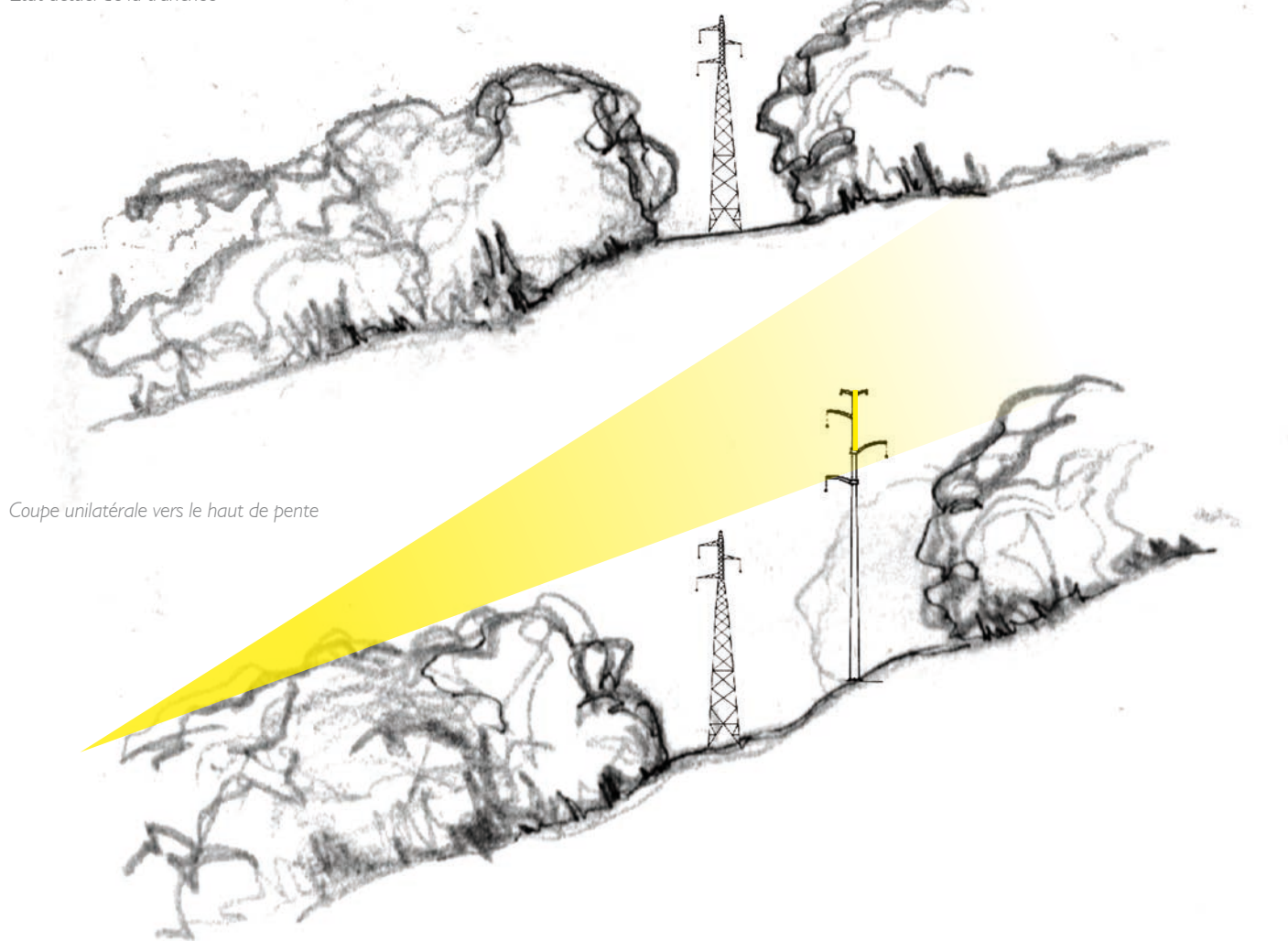
Dans la tranchée du Bois le Presle, que les gens empruntent déjà pour se promener, il est préféré un déboisement unilatéral en haut de pente afin que la visibilité des pylônes muguet (voir chapitre suivant) implantés soit encore exagérée par le relief. Le choix d'un pylône monopode est contraire aux préconisations de l'Udape car plus massif qu'un pylône treillis mais l'objectif étant de **capter le regard et de signaler la présence de la tranchée**, ce défaut devient une qualité si l'on adopte la posture imaginée pour ce projet.



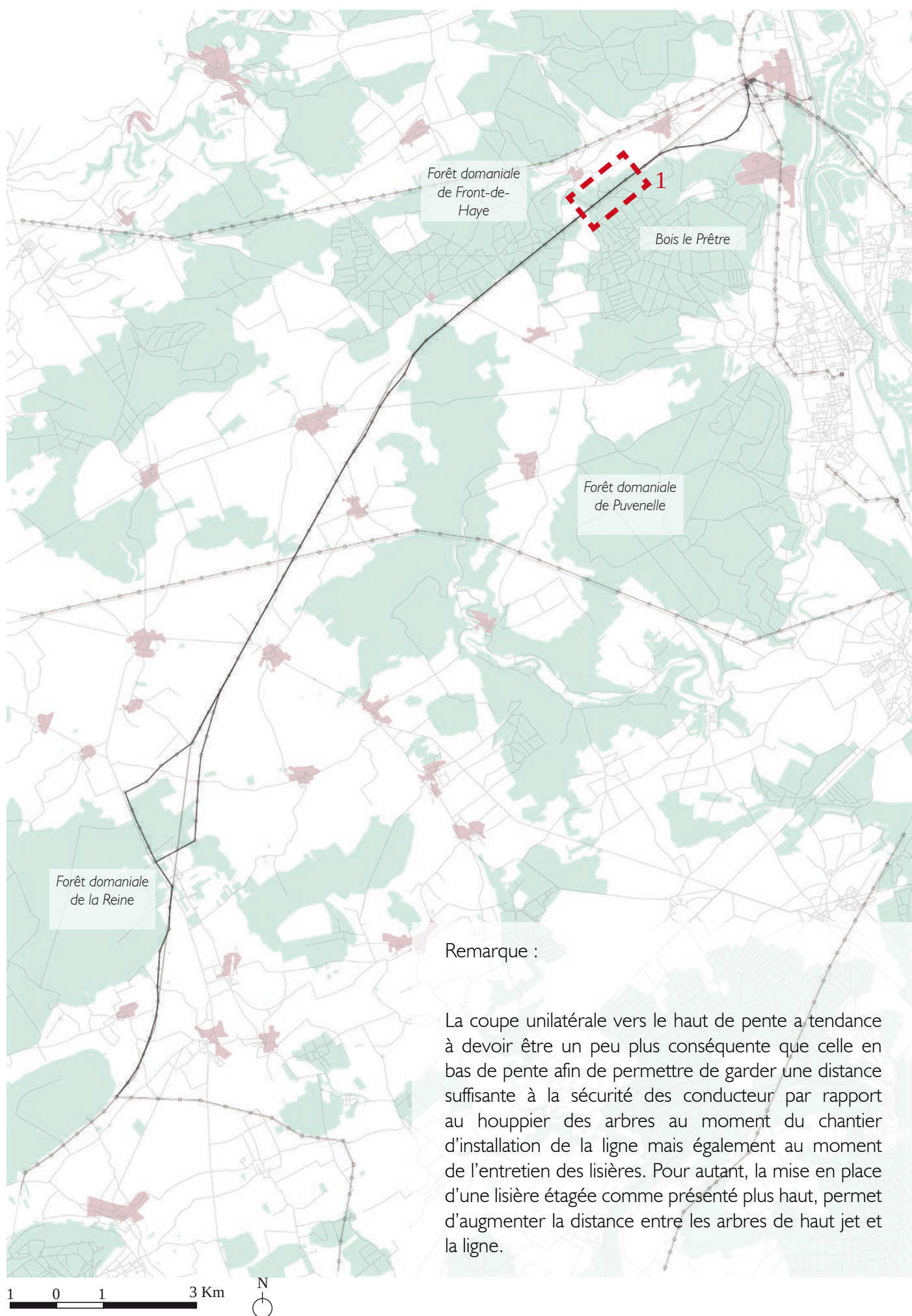
Localisation du trait de coupe dans le bois de Presle

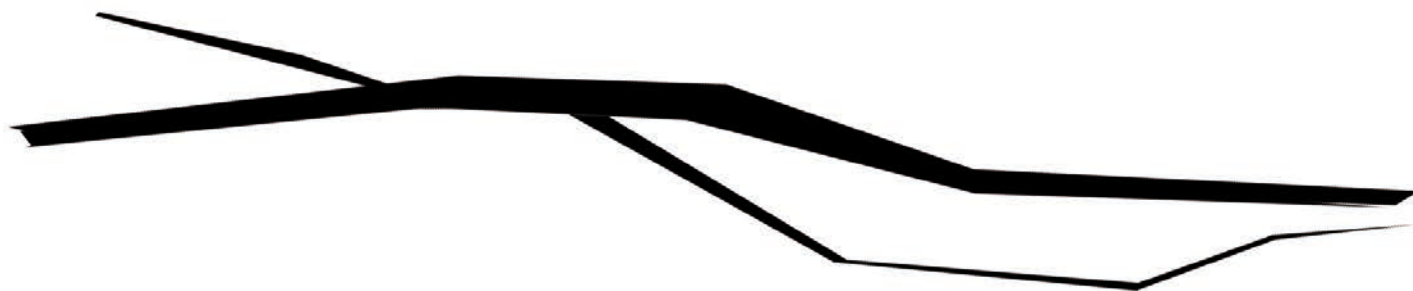


Etat actuel de la tranchée



Coupe unilatérale vers le haut de pente



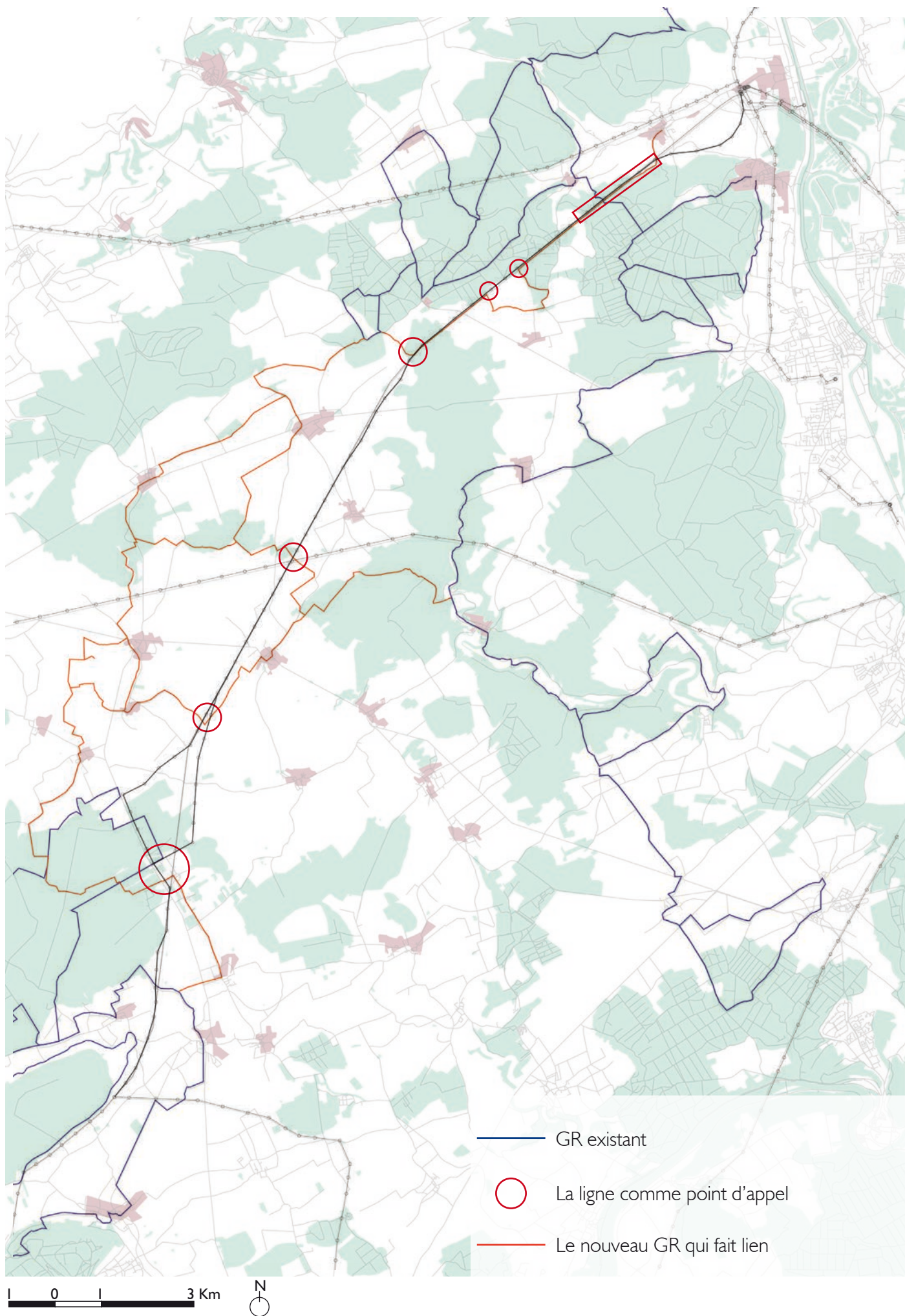


Dans la mélodie du paysage, il y a comme voix principale celle du courant qui circule le long de cette ligne, traçant un axe Nord-Sud dont la direction varie peu et dont le sens peut s'inverser à la guise des besoins énergétiques du territoire. La ligne aimante les objets, les motifs, les ambiances, etc. du paysage, les reliant sur une carte sans que ceux-ci ne le soient sur le terrain. Alors, ici est présenté l'intention d'offrir un contre-chant à la mélodie du paysage pour enrichir la partition du territoire et lui donner de la profondeur et de la résonance en reliant les différents aspects de l'identité du paysage lorrain d'aujourd'hui. Il s'agit alors d'affirmer les lignes du paysage en développant le réseau de sentiers pédestres qui permettent la découverte de ce bout de pays rural, à la fois à destination des habitants mais aussi à destination des touristes. Ces derniers se déplacent parfois même depuis les États-Unis par intérêt pour le

caractère mémoriel du paysage et parfois de Belgique ou des Pays-Bas comme étape vers le Sud de l'Europe.

Le dessin des nouveaux sentiers s'appuie sur le trame déjà existante et vient relier les secteurs Nord et Sud de la ligne, les plus boisées, déjà bien desservies mais qui ne se rencontrent pas. Le parti-pris est de mener le promeneur dans les plaines rurales dont le dynamisme agricole est trop méconnu alors que pourtant significatif à l'échelle nationale.

La ligne devient le point de départ d'où jaillit d'autres lignes, de natures et de structures variées.



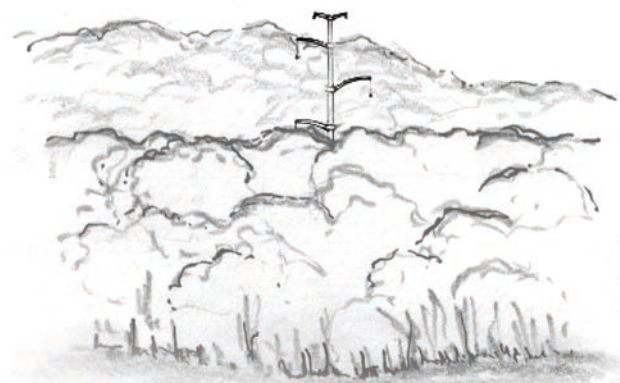
LA TRAVERSÉE DU PAYSAGE : POINT(S) D'APPEL

L'implantation localisée des pylônes muguet rompt la monotonie de la ligne et leur architecture, moins fréquemment utilisée que celle des pylônes treillis, apparaît moins connotée négativement ce qui permet d'éveiller la curiosité pour cet objet au design végétal original. Si les artistes de l'école de Nancy ont détourné les motifs floraux au profit de la création d'objets du quotidien, on pourrait presque ici associer le choix du pylône muguet, qui reprend la forme de l'inflorescence unilatérale de la plante, à un clin d'oeil culturel au patrimoine artistique de la région.

De plus, le pylône muguet a la particularité de posséder une structure pleine et compacte qui, surtout peinte en blanc, ressort particulièrement du boisement en arrière plan.

Son implantation en des points précis du parcours de la ligne, en fonction des rencontres que celle-ci fait avec d'autres lignes ou éléments du territoire,

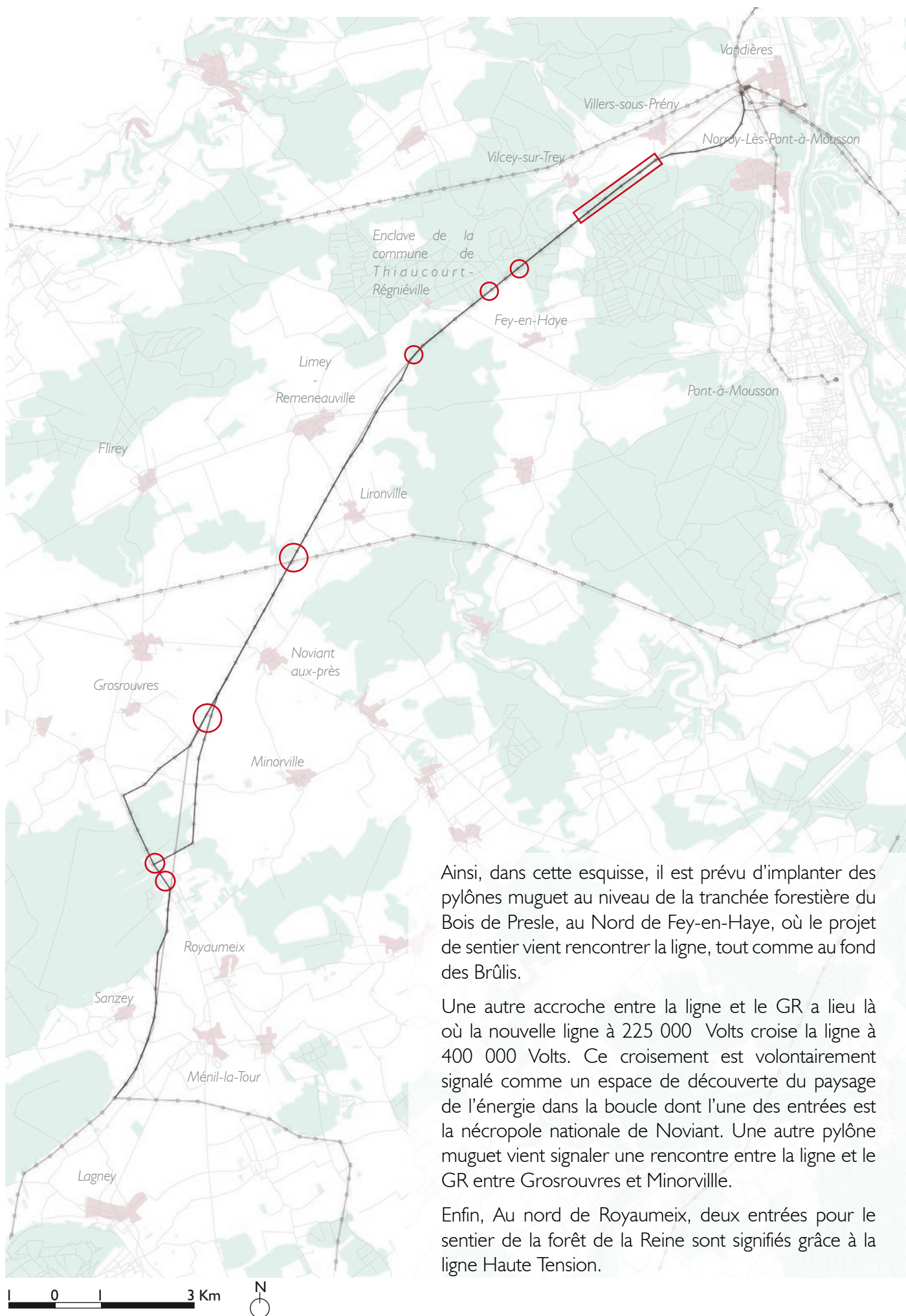
Le pylône muguet, plus haut et fuselé, ressort du boisement.



permet de détourner l'usage du pylône comme une balise du territoire qui a une autre vocation que celle de supporter les câbles électriques.

Vue à vol d'oiseau du rapport entre la ligne qui «appelle» et le village de Vilcey-sur-trey d'où partent des sentiers de randonnées





FAIRE LE LIEN ENTRE L'AVANT ET L'APRÈS

L'étude paysagère présentée en première partie de ce dossier retranscrit le relevé des vestiges de la Guerre, patrimoine mémoriel à forte valeur émotive et historique, le petit patrimoine bâti qui accueille la mémoire des pratiques locales traditionnelles, le patrimoine naturel avec ses forêts, les animaux qui parcourt le paysage, les prairies remarquables etc. mais aussi les marques tracées dans le paysage par le changement des pratiques agricoles animées par la transition écologiques que le renouvellement de la ligne ou d'autres symboles comme les éoliennes, les panneaux photovoltaïques illustrent.

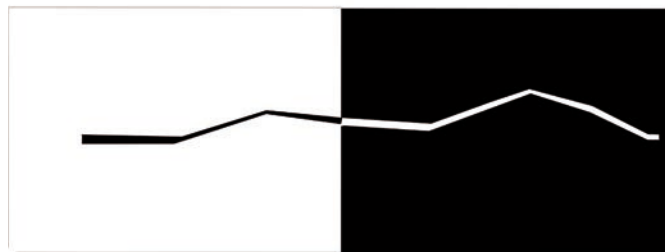
Parmi tous ces objets patrimoniaux, certains sont les témoins du passé, d'autres animent le quotidien contemporain et d'autres encore sont les signes précurseurs d'une proposition de réponse aux besoins énergétiques à venir.

Le tracé du nouveau GR s'attache à desservir ces différents éléments afin d'en encourager la découverte et la connaissance et en permettre une meilleure appropriation.

1. L'abbaye Sainte-Marie
2. Croisement avec un autre sentier dans les bois
3. Le pâturage comme vitrine de l'élevage local
4. Le village détruit de Fey-en-Haye
5. Le bois de la côte Sachot
6. L'égayoir de Limey
7. Les bosquets post-guerre
8. Le méthaniseur de Noviant-aux-Près
9. Nichage de la cigogne noire
10. La nécropole nationale de Flirey
11. Rejoindre le sentier de l'Est
12. La nécropole nationale de Noviant-aux-près
13. Le lavoir de Bernécourt
14. L'égayoir de Grosrouvres
15. Le lavoir d'Ansauville
16. Le GAEC Romé







Le dernier volet de la mélodie du paysage, qui concerne le tempo, définit comme binaire par la nature du paysage, tant par sa géologie que par ses ambiances, est renforcé par le projet de paysage dans la dimension qui est proposée ici de **donner du «volume» au territoire**. Paysage horizontal dont la planimétrie est dictée par les cultures, l'aire d'étude est mise en volume par l'arbre sous toutes ses formes mais également, et de plus en plus, par les éléments inhérents à la révolution agricole en cours tels que les infrastructures éoliennes ou les serres maraîchères.

Dans le projet présenté ici, un travail avec l'arbre a permis de mener la réflexion suivante : **comment cet élément vertical peut-il être un outil avec lequel il est intéressant de travailler sur la question de l'échelle de la ligne dans un paysage très ouvert ?** Comme on peut le voir sur la photo ci-contre, l'arbre d'alignement entre en correspondance avec le pylône électrique isolé plus loin dans le champs. De cette façon, grâce à l'effet d'optique mis en place par les différents plans, le pylône paraît moins imposant du fait de la présence d'arbres au premier plan.

De plus, la création de ces continuités boisées au cœur d'une poche agricole très uniforme a plusieurs avantages. Il est indéniable qu'elles apportent une plus-value au paysage rural mais elles constituent un réel intérêt écologique.

La question du choix entre la haie, plus intéressante d'un point de vue agronomique (protège du vent et donc du dessèchement des terres, limite l'effet de congère etc.)

et l'arbre isolé, moins contraignant pour l'entretien mais qui soulève souvent les passions dans le domaine de la sécurité routière se pose.

Les sections de plantation dessinées ici tiennent compte des alignements déjà existants et sont pensées pour tisser du lien entre les différentes portions de routes plantées. Une orientation globalement Nord-Sud permet de jouer avec celle de la ligne et donc créer un rapport d'échelle intéressant.

La structure végétale la plus écologiquement pertinente se compose de toutes les strates végétales avec des essences indigènes. Cela permet d'offrir un milieu favorable à l'accueil de la plus grande diversité faunistique possible et donc encourager la création de corridors écologiques dans le cadre des trames vertes.



Paysage en volume

Paysage en volume





Les trames vertes dessinées sur cette esquisse ont été pensées en correspondance avec le réseau hydrique des zones agricoles.







ANNEXES

Date : 19/11/2018

Rédactrice : Clémence Galliot, chargée de mission Chaire Paysage et énergie, ENSP Versailles

PERSONNES PRÉSENTES :

- Claire Alliod (Enseignante ENSP)
claire@alliod.com ; 06 82 68 18 50
- Marjorie Bastard (RTE)
marjorie.bastard@rte-france.com ; 03 83 92 20 65
- Clémence Galliot (Chaire Paysage et Energie, en charge de la recherche-action)
clemencegalliot@yahoo.fr ; 06 43 27 28 47
- David Jourdain (RTE)
david.jourdain@rte-france.com ; 03 83 92 23 35
- Fabrice Naturel (RTE)
fabrice.naturel@rte-france.com ; 03 83 92 26 98

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ :

La réunion a débuté par une présentation générale des missions et du fonctionnement de RTE.

Ainsi, il a été exposé la manière dont le service d'alimentation en électricité est mené en France continentale par la filiale d'EDF.

Ceci est possible grâce à la création et la gestion par RTE d'environ 100 000 Km de lignes électriques pour le transport de courant allant de 63 000 à 400 000 Volts, desservis par près de 2500 postes.

Le travail de RTE permet de faire la jonction entre la production d'énergie, la distribution, mission principalement menée par Enedis mais également par d'autres distributeurs (URM, SER), et les clients industriels.

RTE veille au maintien essentiel de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité en s'appuyant sur trois leviers : l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau.

LE PROJET DE REMPLACEMENT DE LA LIGNE VANDIÈRES - LAGNEY :

À échelle 2025, RTE souhaite rendre effectif la reconstruction de la ligne entre Void et Vandières en 225 000 volts afin de renouveler un tronçon vieillissant (85 ans en 2025) et prévoir les besoins futurs grandissant en énergie.

Actuellement, le tronçon Void-Lagney a été rénové en 2002 en technique à 225 000 volts et est actuellement exploitée en 63 000 volts.

Le territoire du projet porte donc sur le secteur entre Lagney et Vandières composé d'une seule file de pylônes traversant 14 communes dont 13 situées sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine.

La recherche de nouveaux fuseaux de reconstruction (secteur possible du nouveau tracé) pour accueillir la nouvelle ligne à 225 000 Volts est assurée par l'atelier de paysage et d'urbanisme TWP qui est chargé de créer une cartographie des sensibilités paysagères.

L'aire d'étude sera validée en janvier 2019

Le tracé actuel de la ligne 63 000 Volts de 26 Km est aujourd'hui plutôt bien intégré et accepté sur le territoire, grâce notamment à l'absence de surplomb de zones habitées. Elle continuera de fonctionner pendant la construction du nouvel ouvrage avant d'être démantelée suite à la mise en service de la ligne à 225 000 Volts.

La définition de l'aire d'étude se base sur une démarche de concertation issue de la circulaire « Fontaine ». La première étape consiste à en dessiner les frontières et dans un second temps à proposer, à l'intérieur de l'aire, plusieurs fuseaux potentiels. A l'issue de cette concertation, un fuseau de moindre impact est validé.

Elle est menée sous l'égide du sous-préfet de Toul.

Actuellement, la première étape de la concertation est en cours et l'aire d'étude sera définie en janvier 2019.

En parallèle, une démarche de concertation préalable au public est mise en place dans un objectif de réflexion participative préalable au projet sur trois thématiques principales : l'environnement, le cadre de vie et l'agriculture.

Elle se déroulera au cours du premier semestre 2019.

RTE souhaite charger la chaire paysage et énergie de l'ENSP de monter une réflexion à propos de la ligne existante afin de changer le regard, souvent négatif, du public sur l'objet que compose la ligne électrique.

L'objectif de la recherche-action menée par Clémence Galliot consiste en la valorisation du fuseau de l'ouvrage existant en tant que possibilité pour sa reconstruction. Cette mission consiste également à valoriser le territoire qui les accueille par un regard créatif proposant des variantes autour du tracé existant.

Pour cela, la démarche multidisciplinaire du paysagiste est souhaitée (appui sur l'histoire, l'ambiance du lieu, l'écologie etc.).

La volonté est d'amener le public et les acteurs locaux à percevoir la ligne comme objet de patrimoine et de raconter une histoire autour de celle-ci.

Une analyse critique de l'existant est donc requise suivie de la mise en place d'ateliers participatifs du public permettant une concertation en amont du projet. De cette manière, le projet se construit avec l'opinion publique en permettant une prise de parole plus libre et impliquée.

Le premier atelier de concertation aura lieu le 25 février.

Il est proposé à Claire Alliod et Clémence Galliot de participer à une journée de mise en place de la concertation avec le cabinet Albus conseil aux bureau de RTE le 30 Novembre 2018 de 13h30 à 16h30.

De même, un prochain échange est proposé vers le 21 décembre 2018 de 9h à 12h, à Villers-lès-Nancy.

VISITE DE SITE DU 20/11/2018

Personnes présentes :

Claire Alliod (Enseignante ENSP)

Clémence Galliot (ENSP)

Fabrice Naturel (RTE)

La journée du 20 Novembre a eu pour objectif une visite commentée du site de projet par M, Fabrice Naturel. Elle a permis de faire un état des lieux de la place de la ligne dans son territoire et des enjeux principaux dont il sera nécessaire de tenir compte.

RENCONTRE RTE ET ALBUS CONSEIL LE 30/11/2018 - 13H30 À 16H30

Personnes présentes :

Audrey Arnaud (Albus conseil)
Marjorie Bastard (RTE)
Clémence Galliot (ENSP)
Julie Ged (Albus conseil)
Fabrice Jourdain (RTE)
Fabrice Naturel (RTE)

La rencontre a porté sur deux thématiques principales :

- Le contenu des ateliers
- L'aspect de mobilisation des participants

Les ateliers de concertation ont lieu en co-animation entre un représentant d'Albus conseil et une personne de RTE.

Etat des lieux du tour d'horizon effectué par David Jourdain auprès des maires de l'aire d'étude:

- Les maires ont peu de réaction pour l'instant et ne semblent pas particulièrement inquiets, certains se sont même portés volontaires pour accueillir des pylônes (avantages financiers) sur leurs communes. En revanche, les maires des municipalités incluses dans l'aire d'étude mais dont la ligne n'est pas sur le territoire aujourd'hui se sont interrogés quant à leur rôle puisqu'«ils n'étaient pas concernés» pour l'instant.
- Seul un vieux monsieur, qui habite encore là, a vu la construction de la ligne en 1940 et il pourrait être intéressant pour moi de le rencontrer pour recueillir son témoignage.

A partir de mi-février, Albus conseil mettra en place 3 ou 4 réunions d'information permettant de «rabattre» le grand public pour les ateliers qui viendront par la suite.

Il y aura 3 ateliers par thématique (environnement, agriculture, cadre de vie) qui auront lieu à trois endroits distincts (Au Nord, au milieu et au Sud de la ligne) soit 9 ateliers en tout.

CONTENUS DES ATELIERS

Atelier 1 : - Réflexion autour de la création d'une carte mentale (informations factuelles) par les habitants permettant de repérer les «pépites du territoire» et les «zones à proscrire» telles que perçues par eux.

Il s'agit de mettre en place une réflexion en entonnoir.

Création d'une plaquette d'explication de la démarche.

Atelier 2 : - Restitution des travaux de TWP et de l'ENSP. Présence du PNR. Réfléchir à un consensus sur les enjeux évoqués la fois d'avant. Préciser le thème et sélectionner ce qui sera gardé pour la restitution.

Atelier 3 : - «Etre dans le thème». Revenir sur les thématiques les plus votées. Préparation de la restitution du 18 Mai.

MOBILISATION

- La tournée des maires
- Conseils municipaux
- Bulletin municipal
- Concours dessin/photo

Date : Le 21/12/2018 de 9H à 12h

Rédactrice : Clémence Galliot, chargée de mission Chaire Paysage et énergie, ENSP Versailles

PERSONNES PRÉSENTES :

- Claire Alliod (Enseignante ENSP)
claire@alliod.com ; 06 82 68 18 50
- Marjorie Bastard (RTE)
marjorie.bastard@rte-france.com ; 03 83 92 20 65
- Clémence Galliot (Chaire Paysage et Energie, en charge de la recherche-action)
clemencegalliot@yahoo.fr ; 06 43 27 28 47
- David Jourdain (RTE)
david.jourdain@rte-france.com ; 03 83 92 23 35
- Fabrice Naturel (RTE)
fabrice.naturel@rte-france.com ; 03 83 92 26 98

RETOURS SUR LA PRÉSENTATION :

La présentation a été accueillie favorablement par RTE notamment en ce qui concerne la liberté de ton et le regard du paysagiste "à titre d'auteur".

La proposition de sélection des séquences paysagères, appelées les «temps forts», dans lesquelles la cohabitation entre le paysage et la ligne est la plus impactante, est globalement validée.

La ligne actuelle a «toujours été là et fait donc partie du paysage» pour les habitants.

En outre, certaines communes, comme Vandières, dont le maire est même enclin à la réalisation du projet, n'assisteront pas à de grands changements concernant leur rapport à la nouvelle ligne. Le poste de Vandières a un statut particulier de par son ampleur et est communément et abusivement appelé «la centrale».

La question de l'impact du renouvellement de la ligne sur les îlots de boisement questionne sur la manière de gérer les tranchées. En effet, la posture valorisée est celle qui amène à s'appuyer sur les tranchées existantes afin de limiter l'impact environnemental et paysager des travaux. Seulement, il est essentiel de s'interroger sur les conséquences d'une reconstruction en lieu et place moyennant une ouverture augmentée d'au moins 10m ce qui peut entraîner, entre autre, un effet de chablis. De même, en fonction du relief, l'élargissement de la tranchée forestière peut être plus ou moins impactante visuellement.

RENCONTRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE :

La suite de la mission pourra être nourrie par la rencontre avec des acteurs du territoire concernés par la reconstruction de la ligne HT. Ainsi, il a été soulevé la possibilité de prendre contact avec la DREAL Grand Est (Approche réglementaire), le CAUE 54, l'UDAP, la FFP et le PNR de Lorraine.

Les différentes rencontres envisagées serviront à la création de documents de communication à destination du public.

Après discussion, il a été convenu qu'il serait pertinent de prendre connaissance de l'expertise du PNR de Lorraine (pour son rôle d'animation autour des paysages du Parc) et du CAUE 54 (quels enjeux a-t'il été détecté dans leur étude sur des sujets de fond et sur le long terme particulièrement autour du paysage-énergie) notamment avec Marc Verdier, Directeur. Egalement, il pourrait être intéressant de contacter Philippe Leroy en tant que représentant de la chambre de agriculture et acteur du territoire. Cela pourrait se faire avec la personne qui réalise une étude agricole sur ce même territoire afin d'en connaître le cahier des charges notamment.

De même, l'organisation d'une rencontre avec le vieux monsieur ayant assisté à la construction de la ligne actuelle est proposée sous la direction de M. Bossu, journaliste. L'objectif de cette démarche consiste en la création de documents de communication écrits et vidéos autour de la mémoire du territoire dont la ligne en est une composante presque centenaire. La rencontre de deux générations éloignées illustre la dynamique du paysage et le renouvellement de ses infrastructures.

Une rencontre avec le GAEC Romé est également à mettre en place afin de comprendre la cohabitation actuelle entre la ferme et la ligne pour prévoir l'implantation des pylônes de la future ligne.

A APPROFONDIR :

Une cartographie des sites classés/inscrits est à créer afin de tenir compte de l'aspect mémoriel du territoire. La petite Suisse et le Bois de Prêtre sont des secteurs à ne pas négliger.

La carte des séquences paysagères doit être contextualisée plus précisément et chaque secteur doit être défini plus finement.

La recherche de cartes postales permettrait de mettre en évidence l'évolution passée du territoire et légitimer ainsi son évolution future. Pour ce faire, les archives de Meurthe-et-Moselle et notamment celle de la Compagnie Lorraine d'Électricité pourraient constituer une source d'informations non négligeable.

Des zooms thématiques sur les motifs forestier, agricole, etc. permettront de travailler sur l'articulation de l'implantation de la nouvelle ligne avec le paysage.

PROCHAINE DATES :

Les différentes rencontres avec les acteurs sont envisagées dans le courant du mois de Janvier afin de pouvoir traiter les informations récoltées dans le cadre du tracé de la nouvelle ligne.

Une date de présentation finale est proposée le 4 Mars en sachant que la recherche-action se termine le 11 Mars.

De même, un deuxième copilotage intermédiaire est à organiser pour fin janvier/début février.

Date : Le 01/02/2019 de 14h à 17h

Rédactrice : Clémence Galliot, chargée de mission Chaire Paysage et énergie, ENSP Versailles

PERSONNES PRÉSENTES :

- Claire Alliod (Enseignante ENSP)
claire@alliod.com ; 06 82 68 18 50
- Auréline Doreau(Chargée de projet Chaire Paysage et Energie)
a.doreau@ecole-paysage.fr ; 06 13 55 71 35
- Clémence Galliot (Chaire Paysage et Energie, en charge de la recherche-action)
clemencegalliot@yahoo.fr ; 06 43 27 28 47
- David Jourdain (RTE)
david.jourdain@rte-france.com ; 03 83 92 23 35
- Fabrice Naturel (RTE)
fabrice.naturel@rte-france.com ; 03 83 92 26 98

RETOURS SUR LA PRÉSENTATION :

La présentation a globalement été accueillie favorablement par RTE.

Certains aspects techniques tels que le choix des pylônes, les distances entre ceux-ci et la hauteur choisie doivent être retravaillés et affinés.

Ainsi, il a été précisé que les deux types de pylônes les plus indiqués pour le renouvellement de la ligne en 225000 Volts sont ceux de type G4 (angle de rotation pouvant aller jusqu'à 30°) et C4 (angle de rotation limité à 10°). De même, il paraît plus réaliste de les espacer de 350 à 400m au lieu de la moyenne de 450m proposée, ce qui engendre une augmentation du nombre de pylônes.

Le tracé proposé au niveau du secteur du GAEC Romé a posé question notamment par sa forme en «ligne brisée», peu commune dans des projets de LHT. D'autres scénarios pourront être imaginés et dessinés.

Des perspectives d'ambiances sont souhaitées pour la prochaine rencontre, particulièrement dans les secteurs des tranchées forestières, afin de faciliter la compréhension et la discussion autour du projet.

La question de la multiplication des usages est à discuter afin, peut-être, d'en sélectionner certains en fonction des secteurs du fuseau d'implantation de la ligne.

RENCONTRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE :

Le rencontre avec la Chambre d'agriculture le 01.02 au matin a permis d'éclairer sur les dynamiques agricoles en cours et de les situer sur le territoire. Cette étude vient compléter et alimenter les intentions de projet

présentées lors de ce copilotage intermédiaire.

L'échange du 04.02 avec l'éleveur du Gaec Romé a permis d'identifier deux prairies remarquables, à éviter absolument, utilisées pour nourrir les vaches productrices du «lait de foin» (AOP).

L'interview de Mr Chenot, par l'intermédiaire de Mr Bossu et d'un cadreur, accompagnés par Mr Flabat, Maire de Royaumeix, a eu lieu chez lui. Il a pris le temps de faire un récit de sa vie, particulièrement axé sur la période de la guerre. Il a aussi indiqué avoir participé à la création de la tranchée forestière de Royaumeix avec d'autres villageois, sur proposition de la Société Lorraine d'Électricité, sous forme d'affouage.

Il a raconté que la ligne s'est construite «d'un coup» et que sa famille et lui «se sont levés un matin et les pylônes étaient là». Celle-ci étant un peu à l'écart du village, dans les champs qu'ils cultivaient, ils ne se sont pas rendus compte de sa construction.

Sur proposition de Mr Leroix, je vais contacter Mme Estelle Vuillaume et Mr Jérémie Genson et essayer de prendre rendez-vous avec eux prochainement.

De même, j'envisage de retourner voir Mr Flabat concernant un projet de sentier de découverte qu'il a évoqué le 05.02 et à propos duquel je souhaiterais discuter avec lui.

PROCHAINE DATES :

Une rencontre avec Mme Philipczyk est prévue le 11 Février à 9h à Pont-à-Mousson avec Claire Alliod.

Un après-midi de travail est prévu le 19.02 à 13h30 aux bureaux de RTE Villers afin de faire le point sur les nouveaux avancements avant la présentation finale du 4 Mars.

La date du 14 Mars après-midi est confirmée avec Mme Bailly pour une présentation de l'étude à la Défense.

Date : Le 11/02/2019 de 9h à 12h

Rédactrice : Clémence Galliot, chargée de mission Chaire Paysage et énergie, ENSP Versailles

PERSONNES PRÉSENTES :

- Claire Alliod (Enseignante ENSP)
claire@alliod.com ; 06 82 68 18 50
- Clémence Galliot (Chaire Paysage et Énergie, en charge de la recherche-action)
clemencegalliot@yahoo.fr ; 06 43 27 28 47
- Anne Philipczyk (PNR de Lorraine)
anne.philipczyk@pnr-lorraine.com ; 03 83 84 25 18

OBJET DE LA RÉUNION :

La réunion avait pour objectif d'échanger autour de la présente mission afin de prendre connaissance de l'expertise du Parc sur les questions de paysage et de connaître ses préconisations par rapport au projet de réhabilitation de la ligne.

La réunion a débuté par une remise en contexte de la recherche-action afin de lever toute confusion avec l'étude menée par le bureau TWP sur l'aire d'étude et les fuseaux potentiels.

L'EXPERTISE DU PARC ET L'APPORT DE DONNÉES:

Mme Philipczyk a apporté un éclairage sur la localisation des prairies remarquables sur le territoire de la ligne. Celles-ci sont précieuses car elles présentent une grande diversité floristique en raison de la pauvreté du sol sur lequel elles sont implantées qui est non-amendé et donc avec un taux d'azote inférieur à 30 unités.

Le secteur de nichage des cigognes noires a été reprecisé ainsi que la nécessité pour RTE de prouver l'absence de perturbation pour les oiseaux par la nouvelle ligne.

Route touristique qui participe à la vitrine des paysages du parc, la D904 a été citée car elle croise successivement trois lignes haute-tension. Il convient donc d'en tenir compte et de réfléchir à une cohabitation intelligente entre toutes ces infrastructures.

La D904, la D3 et la D958 sont les trois principaux axes de communication sur le territoire de la ligne.

Le département a adopté une posture de valorisation des trames vertes et bleues en association avec les ENS. La politique liée aux arbres de bord de routes est actuellement mise en retrait au profit de la création d'un maillage de bosquets plus à distance des voies de communication.

Le parc travaille sur la création d'un Plan d'alimentation territorial qui évalue les besoins de la population au regard de la production et mène une réflexion sur la création d'ateliers de transformations locaux.

Mme Philipczyk a complété l'aspect «mémoriel» du territoire avec l'indication de bosquets de compensation plantés dans le secteur du village de Limey-Remeneauville. Également, elle a expliqué la reconstruction des villages détruits grâce à des associations foncières d'habitants. Par exemple, le village de Flirey est

emblématique de l'après-guerre car a été reconstruit en 1925 juste à côté de l'ancien avec la volonté de garder l'esprit de l'urbanisme traditionnel lorrain du XVII^{ème} siècle dont le bâti en profondeur. Pour autant, le choix a été fait de séparer la partie habitée de la partie ferme. Le village lorrain est traditionnellement conçu pour favoriser une vie collective avec l'usoir qui est un espace public à usage privé.

Concernant l'affouage, le parc n'intervient pas particulièrement mais reconnaît la qualité de cette forme de gestion durable des forêts qui implique l'habitant.

Une commande a été passée au Parc par les communes de Ansauville, Raulecourt, Boucq et Royaumeix pour une valorisation de l'accès à la randonnée pédestre et une organisation des circulations de la forêt de la Reine. Ce site Natura 2000 est une forêt humide d'intérêt national. Il rassemble neuf bois communaux et son emprise chevauche trois communautés de communes. Le parc va ainsi identifier les différentes portes d'entrées de la forêt afin de les signaler et définir les cheminements. Il s'agit majoritairement d'une forêt domaniale mais avec également des portions en bois communal et privé. Elle est donc sous la direction d'un groupement communal.

La démarche s'oriente vers l'animation, l'interprétation et l'écoconception artistique et ludique.

Un projet territorial serait intéressant pour mener une réflexion sur la mise en valeur touristique des massifs boisés mais les communes restent pour l'instant en retrait sur cette option.

La peinture des pylônes a été évoquée. Le parc n'en fait pas une condition sine qua non mais précise que dans certains cas cela peut «adoucir l'ouvrage au regard» et «terminer l'ouvrage». Chaque cas est à adapter selon la situation.

De nombreuses données autour de la méthanisation ont été apportées par Mme Philipczyk. Elle alerte sur la construction de méthaniseurs privés dédiés à accueillir du maïs et souligne par là les limites de l'ICPE. Le but de cette énergie renouvelable est de permettre de recycler les déchets agricoles afin de récupérer du «digesta» (fertilisant) et de l'énergie mais ce n'est en aucun cas pertinent de réquisitionner des terres vivrières pour produire du maïs à destination de ces méthaniseurs. Le PNR encourage la fourniture d'intrans (lisier) par l'élevage local. Il valorise plus particulièrement les fermes biologiques menées en extensif grâce au label «Parc naturel». Par exemple, il existe une gelée de foin labellisée.

QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS LORS DE L'ÉCHANGE :

Madame Philipczyk se questionne quant à l'impact qu'une multiplication d'infrastructures au niveau des cônes de vues touristiques peut avoir sur l'image du PNR. Cela nécessite donc d'être attentifs à la manière dont vont être placés les pylônes pour éviter de saturer le paysage. Il convient peut-être de préciser que la réhabilitation de la ligne en 225 000 Volts engendre certes une augmentation générale de l'infrastructure mais avec une réduction du nombre de pylônes.

La question concernait particulièrement la cohabitation avec le projet éolien même si celui-ci n'est pas validé pour l'instant, il n'en reste pas moins déposé et devra donc faire l'objet d'une attention toute particulière au moment de l'étude d'impact qui sera menée par RTE à propos du cumul de projets. En effet, le projet tel que proposé actuellement paraît «écraser» l'échelle du paysage et son caractère très étalé change l'image du parc «naturel» selon Mme Philipczyk.

Le parc regrette l'absence d'un schéma territorial de développement de l'énergie. En effet, le territoire fait face à un développement anarchique des énergies renouvelables car trop souvent issues de projets privés.

Le territoire est aussi le support d'infrastructures utilisant l'énergie solaire avec entre autre la centrale photovoltaïque de Toul-Rosière. A Thiaucourt-Régnéville, une volonté locale vise à mettre en place un parc photovoltaïque citoyen dont les habitants seraient les actionnaires. On peut noter un exemple du même type sur Ville-sur-Yvon.

Les retombées économiques sont différentes entre un parc éolien et un parc photovoltaïque. Pour le PNR, les projets sont souvent menés au détriment de la biodiversité. Un principe de précaution devrait être appliqué.

Une gestion spécifique sous la ligne à haute tension peut permettre une continuité écologique et éviter les ruptures.

Les recommandations de l'[Udape](#), par l'intermédiaire d'Éléonore Holtzer reposent sur une volonté de «camoufler» la ligne autant que faire ce peut.

Soient grâce à :

«- Les Pylônes nappes ou drapeaux proposés par RTE sont bien plus discrets (structure terillis) que les nouveaux mats à structure pleine. Ce choix apparaît pertinent.

Entre ces deux tailles il est préférable de choisir la plus basse si l'on se trouve dans un espace où la hauteur des frondaisons ne pourrait masquer les pylônes les plus hauts.

En revanche en espace ouvert il est sans doute préférable de choisir les pylônes les plus hauts car leur espacement est supérieur, ainsi leur nombre au km linéaire diminue, donc leur impact.

- Certains pylônes (proches de boisements) en Meurthe et Moselle ont pu bénéficier d'un traitement de teinte moins agressives que le gris anthracite par le passé.

C'est une solution d'intégration à minima qui pourrait être à nouveau proposée. J'ai identifié 2 teintes RAL qui pourraient être adéquates pour ce relatif «camouflage» : RAL 6013 et RAL 1020. RTE n'y semblait pas opposé.

- Enfin il faudra dans certains sites de guerre être attentif à ce qui pourra être trouvé à proximité des inévitables fondations de ces pylônes et transmettre le tracé au Service régional de l'Archéologie.»

TISSER DU LIEN DANS UN PAYSAGE TÉMOIN DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit ici de donner au paysage de l'énergie le droit d'exister et d'être partie prenante à l'édification de l'identité contemporaine du paysage dans lequel il s'inscrit.

La démarche de paysage adoptée s'est construite avec le territoire et ses particularités. Elle a abouti à la proposition de diverses préconisations techniques permettant la réhabilitation de la ligne 63 000 Volts en 225 000 dans un objectif de valorisation du paysage d'accueil de l'infrastructure ainsi que par un projet spatial à l'échelle de l'aire d'étude.

La ligne est perçue et abordée comme le fil rouge du territoire.

Elle le traverse, transperce les limites physiques de ses composantes tirant un lien entre chacune d'elles. Elle est le prétexte d'un projet de territoire qui propose de faire du commun en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique portée par les habitants.

La recherche-action menée sur quatre mois s'est conclue par la proposition d'un projet de paysage prospectif dont les limites se sont dessinées au fur et à mesure de sa conception. Elles concernent les contraintes techniques, agronomiques et cadastrales qui viendront questionner des les années à venir ce qui a été proposé ici. Également, la multiplicité des acteurs et le manque d'uniformité des volontés à propos du devenir du territoire peut constituer un handicap à la mise en place de projets d'aménagement dans un paysage cultivé et habité au sein d'un Parc naturel régional.

Comme ouverture, il est proposé ici de questionner la pertinence pour ce territoire et le paysage de cette ligne, support du transport de l'énergie, d'envisager la mise en place d'un schéma territorial de l'énergie qui réponde au développement de projets énergétiques concomitants dans lequel il n'existe pour l'instant aucune réflexion sur la cohérence paysagère à grande échelle.

